



GUINÉE

Juin 2021

CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUE DE PRESSE, RAPPORT DES SERVICES DU FMI, ANNEXE D'INFORMATION, ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA GUINEE

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Guinée, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les vues du conseil d'administration tels qu'exprimées le 21 juin 2021 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec la Guinée.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour examen par le conseil d'administration le 21 juin 2021. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités guinéennes sur l'évolution et la politique économiques qui ont pris fin le 28 avril 2021. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 3 juin 2021.
- Une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** rédigée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour la Guinée.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Questions générales

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Guinée

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Washington, le 21 juin 2021. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV¹ avec la Guinée.

Malgré une forte croissance globale du PIB de 7,1% en 2020, portée par un secteur minier dynamique, l'économie non minière, qui emploie la grande majorité de la population, a été durement éprouvée par la pandémie de COVID-19. L'inflation a dépassé 10 % à la fin de 2020, puis s'est accélérée au-dessus de 12 %, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des taux de fret liée aux perturbations de l'approvisionnement dues à la COVID-19, ainsi que des conséquences des mesures prises pour faire face à la pandémie. Le déficit des transactions courantes s'est creusé à 13,7 % du PIB en raison de l'envolée des importations de services de gestion, de fret et de télécommunications, qui a contrebalancé la forte croissance des exportations du secteur minier. Les réserves ont continué d'augmenter, en partie grâce à l'aide des donateurs pendant la pandémie, et ont atteint 1,3 milliard de dollars à la fin de 2020. Le déficit budgétaire a atteint près de 3 % du PIB, ce qui s'explique par la mise en œuvre du plan de riposte à la crise visant à accroître les dépenses de santé et à soutenir les ménages vulnérables et le secteur privé, mais aussi par le fait que la hausse de la production minière ne s'est pas traduite par une augmentation des recettes budgétaires. Par conséquent, la dette publique a augmenté à 43,4 % du PIB, ce qui est également dû au premier décaissement du prêt élevé qui a été contracté pour le projet de barrage de Souapiti. La politique monétaire a été accommodante, ce qui, conjugué à des mesures réglementaires souples, a contribué à maintenir l'offre de crédit à l'économie. La crise a détérioré des indicateurs sociaux déjà faibles. Outre un pic de cas de COVID-19 en avril 2021, la Guinée a dû faire face à une autre difficulté sur le plan sanitaire : une nouvelle flambée d'Ebola apparue en février 2021, mais heureusement localisée. Les autorités guinéennes et l'Organisation mondiale de la santé ont déclaré la fin de cette flambée le 19 juin. Les autorités ont commencé à vacciner la population contre la COVID-19 et l'Ebola en mars 2021.

La croissance réelle devrait rester forte en 2021, à 5,2 %, soutenue par une expansion robuste et continue du secteur minier, et consolidée par une reprise progressive de l'économie non minière. L'inflation devrait rester tout au long de l'année supérieure à l'objectif à un chiffre fixé par la BCRG. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse, principalement en raison de la possibilité d'une intensification de la pandémie de COVID-19. Les chocs sur les prix des produits de base constituent une autre source majeure de vulnérabilité. Les autres risques externes sont notamment une réduction de la disponibilité des financements provenant de donateurs et une montée des tensions géopolitiques. La Guinée est également de plus en plus vulnérable au changement climatique. Du côté positif, l'activité minière pourrait se développer plus rapidement que prévu. Une accélération de la

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

mise en œuvre des activités d'investissement, en particulier pour le projet relatif au minerai de fer de Simandou, donnerait également une forte impulsion à la croissance.

Évaluation par le conseil d'administration²

Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils félicitent les autorités pour la riposte rapide à la pandémie de COVID-19, qui a porté un coup dur à l'économie non minière et à la situation sociale. Les administrateurs saluent la résilience de la croissance guinéenne en 2020 et notent les perspectives favorables à court terme, sur lesquelles pèsent toutefois des risques. Ils soulignent que la mise en œuvre du plan de vaccination et le maintien d'une aide ciblée aux ménages et aux entreprises vulnérables restent des priorités essentielles. Ils insistent sur la nécessité de diversifier l'économie et de pérenniser une croissance plus inclusive et équilibrée.

Les administrateurs encouragent les autorités à continuer de chercher à créer un espace budgétaire pour financer les investissements dans les infrastructures, le capital humain et la protection sociale. Ils soulignent l'urgence d'accroître les recettes intérieures, en particulier dans le secteur minier. Plus précisément, ils recommandent de s'attaquer aux risques de transfert de bénéfices liés à une tarification inadéquate des transferts, d'appliquer pleinement le Code minier aux nouveaux contrats, de réduire au minimum les exonérations fiscales et d'adopter le Code général des impôts. Les administrateurs invitent les autorités à améliorer l'efficacité de leurs dépenses et à supprimer les subventions à l'énergie. Ils les encouragent également à continuer de renforcer la gestion des finances publiques et de faire preuve de prudence en matière d'emprunt extérieur, en recourant le plus possible aux financements concessionnels et aux dons afin de préserver la viabilité de la dette.

Les administrateurs soulignent la nécessité de remédier à la montée de l'inflation, notamment en accélérant le remboursement des avances de la banque centrale. Ils encouragent les autorités à limiter le financement du budget par voie monétaire et à poursuivre la modernisation du cadre de politique monétaire, en mettant l'accent sur une gestion plus active des liquidités et une communication plus claire des objectifs monétaires. Ils soulignent également qu'un assouplissement du taux de change permettrait de constituer des réserves et d'atténuer les répercussions des chocs. Ils saluent la politique d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles transparentes, et sa contribution au rééquilibrage extérieur.

Les administrateurs encouragent les autorités à poursuivre leurs efforts de diversification, en donnant la priorité aux mesures visant à renforcer le climat des affaires et le secteur financier, à promouvoir le passage au numérique et à stimuler le développement du capital humain. Ils saluent les récentes améliorations en matière de gouvernance et invitent les autorités à continuer de renforcer le dispositif de lutte contre la corruption, notamment en adoptant et en mettant rapidement en œuvre la stratégie nationale correspondante et le régime de déclaration de patrimoine.

Les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la Guinée devraient avoir lieu selon le cycle habituel de 12 mois.

² À l'issue des délibérations, la directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les vues des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>

Tableau 1. Guinée : principaux indicateurs économiques, 2019-22

	2019	2020	2021	2022
	Eff.	Proj.	Proj.	Proj.
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire				
Comptes nationaux et prix				
PIB à prix constants	5.6	7.1	5.2	6.1
Secteur minier	9.4	34.6	7.7	7.1
Secteur non minier	4.9	1.3	4.5	5.8
Déflateur du PIB	9.9	10.7	11.3	9.7
PIB aux prix du marché	16.2	18.6	17.0	16.4
Prix à la consommation (moyenne)				
Moyenne	9.5	10.6	11.6	9.9
Fin de période	9.1	10.6	11.3	9.9
Secteur extérieur				
Exportations, f.à.b. (exprimées en dollars)	-0.8	126.4	0.6	-9.8
Importations, f.à.b. (exprimées en dollars)	-21.1	76.0	-4.7	-16.4
Taux de change effectif moyen (- = dépréciation)				
Indice nominal	2.4	-2.4
Indice réel	9.3	5.9
Monnaie et crédit				
Avoirs extérieurs nets ¹	10.5	8.6	7.9	10.8
Avoirs intérieurs nets ¹	12.4	15.3	5.1	7.0
Créances nettes sur l'État1	4.0	18.3	0.6	3.2
Créances nettes sur l'État1, hors recapitalisation	4.0	17.4	-1.1	2.4
Crédit au secteur non public ¹	8.9	3.2	4.5	4.7
Monnaie centrale	16.6	19.2	12.2	13.4
Monnaie au sens large (M2)	22.9	23.0	13.7	17.8
En pourcentage du PIB, sauf indication contraire				
Finances de l'administration centrale				
Total des recettes et dons	14.4	12.8	14.9	14.7
Recettes	13.9	11.8	13.2	14.1
Dont : Recettes non minières	12.0	10.2	11.5	12.2
Dons	0.5	1.0	1.7	0.5
Total des dépenses et prêts nets	14.9	15.7	17.1	17.6
Dépenses courantes	11.1	12.4	11.8	11.3
dont : Paiements d'intérêts	0.5	0.7	0.9	0.9
Dépenses en capital et prêts nets	3.7	3.2	5.2	6.1
Solde budgétaire global				
Dons compris	-0.5	-2.9	-2.2	-2.9
Dons non compris	-1.0	-3.9	-3.9	-3.4
Solde budgétaire de base	0.6	-1.4	-0.1	0.6
Solde courant				
Transferts officiels compris	-10.8	-13.7	-9.3	-11.6
Hors transferts officiels	-11.0	-14.3	-10.0	-11.6
Balance globale des paiements	1.9	-0.9	0.6	1.1
<i>Pour mémoire :</i>				
Exportations de biens et de services (en millions de dollars)	4,130.8	8,996.0	9,012.6	8,134.6
Importations de biens et de services (en millions de dollars)	5,026.9	9,938.4	8,888.8	7,679.6
Balance globale des paiements (en millions de dollars)	257.8	-131.0	100.7	204.8
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale (en millions de dollars)	843.3	948.5	1,273.9	1,645.1
Réserves disponibles brutes (en mois d'importations) ²	2.1	2.2	2.4	2.5
Dette publique extérieure, FMI compris (en % du PIB)	19.9	25.8	28.6	30.9
Dette publique totale, FMI compris (en % du PIB)	38.0	43.4	43.3	42.9
PIB nominal (en milliards de GNF)	124,109	147,188	172,280	200,493

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage du stock de monnaie au sens large en début de période.

² En mois d'importations des années suivantes, hors importations liées à l'or artisanal. Les précédents rapports des services du FMI présente un ratio de couverture calculé à partir des importations nettes des biens d'équipement.



GUINÉE

3 juin 2021

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte. Bien que l'économie non minière ait été gravement touchée par la crise de la COVID-19, la croissance globale de la Guinée reste forte, atteignant 7 % en 2020, grâce à l'essor de la production minière. L'inflation a dépassé 12 % en raison des perturbations de l'approvisionnement liées à la COVID-19 et de la riposte monétaire et budgétaire en cours. Les indicateurs sociaux, déjà faibles, se sont encore détériorés.

Recommandations. La campagne de vaccination et l'aide aux ménages vulnérables sont les principales priorités à court terme. Il sera essentiel d'accroître les recettes, d'améliorer l'efficacité des dépenses et de renforcer la politique monétaire pour soutenir la reprise post-COVID-19. Il faudra également améliorer la gouvernance et le climat des affaires et encourager une plus grande diversification de l'économie, condition indispensable à une croissance inclusive.

Politique budgétaire. Face à la crise, la politique budgétaire a été assouplie à juste titre. La loi de finances 2021 devrait être révisée pour tenir compte des nouveaux besoins, notamment en matière de vaccins, de soutien aux populations vulnérables et d'aide ciblée au secteur privé. À mesure que la crise s'estompe, il faudra redoubler d'efforts pour dégager des recettes supplémentaires, notamment dans le secteur minier, améliorer l'efficacité des dépenses et investir dans les infrastructures et le capital humain, notamment dans la protection sociale.

Politiques monétaire et financière. La base monétaire a considérablement augmenté en 2020, ce qui a permis de fournir des liquidités abondantes aux marchés, tandis que la Banque centrale de la République de Guinée a réduit son taux directeur à bon escient en 2020 et l'a maintenu inchangé en mars 2021. Il convient de continuer à rembourser les avances de la banque centrale pour atténuer les pressions inflationnistes. Il faut en outre assurer une gestion active de la liquidité pour accroître l'efficacité de la politique monétaire. La poursuite de la mise en œuvre de la politique d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles contribuera au réalignement du taux de change. Il convient également d'intensifier la surveillance et le contrôle bancaires.

Réformes structurelles. Compte tenu de l'essor actuel de l'économie minière, les autorités sont invitées à promouvoir le développement du capital humain, à renforcer la

gouvernance et à continuer d'améliorer le climat des affaires pour attirer des investissements directs étrangers non miniers. Ces réformes stimuleraient la croissance dans des secteurs à fort potentiel, notamment l'industrie agroalimentaire. Une plus grande diversification permettrait de placer la croissance à moyen terme sur des bases plus durables et plus inclusives.

Approuvé par
Catherine Pattillo
 (département
 Afrique) et Chad
 Steinberg
 (département de la
 stratégie, des
 politiques et de
 l'évaluation)

Une équipe du FMI, composée de Mme Mira (cheffe de mission), M. Koumtingué, M. Massara et Mme Kaze (tous du département Afrique), de M. Carrière-Swallow (du département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), de Mme Mogues (du département des finances publiques), de M. Issoufou (représentant résident) et de M. Diallo (économiste local), s'est entretenue avec les autorités par visioconférence du 14 au 28 avril 2021. M. Sylla (administrateur suppléant) et Mme Boukpassi (du bureau de l'administrateur) ont également participé aux entretiens. L'équipe chargée de la Guinée souhaite également remercier Arz Murr et Chady El Khoury (du département juridique) de leur assistance sur des questions de gouvernance, Romain Veyrune et Shelton Nicholls (du département des marchés monétaires et de capitaux) de leurs contributions à l'analyse de la politique monétaire et de l'inflation, Gregory Legoff (du département des statistiques) et Fahd N'Diaye (de l'AFRITAC Ouest) de leur assistance sur les données et le rapprochement des comptes nationaux, Patrick Petit, Pierre Kerjean, Yves de Santis et Jan Loeprick (tous du département des finances publiques) de leurs contributions à l'analyse des recettes minières, Nicolas Kacou (de l'AFRITAC Ouest) de son aide sur les statistiques des finances publiques, et Zamid Aligishiev et Giovanni Melina (du département des études) de leurs contributions à l'analyse de la diversification. L'équipe a rencontré Ibrahima Kassory Fofana, Premier ministre, Mamadi Camara, ministre de l'Économie et des Finances, Louncy Nabé, gouverneur de la banque centrale, Ismaël Dioubaté, ministre du Budget, Kanny Diallo, ministre du Plan et du Développement économique, Adboulaye Magassouba, ministre des Mines, Kadiatou Emelie Diaby, ministre des Travaux publics, Gabriel Curtis, ministre chargé des Investissements et des Partenariats public-privé, Diakaria Koulibaly, ministre des Hydrocarbures, et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires pour le développement. Mme Delcambre a apporté son concours à l'établissement du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
ÉVOLUTION RÉCENTE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	11
ENTRETIENS	13
A. Politique budgétaire	14

B. Politique monétaire, politique du secteur financier et politique de change	23
C. Secteur financier	25
D. Diversification et instauration d'un climat des affaires stable et transparent	26
E. Autres questions	28
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	29

GRAPHIQUES

1. La COVID-19 en Guinée	8
2. Secteurs réel et monétaire	9
3. Indicateurs des finances publiques et de la dette	10
4. Indicateurs du secteur extérieur	11
5. Effets de la COVID-19 sur les revenus des ménages et des entreprises	12
6. Potentiels minier et fiscal en Guinée	17
7. Recettes supplémentaires que certaines réformes peuvent engendrer	17
8. Capital humain et indicateurs socioéconomiques	20
9. Dépenses sociales	21
10. Principaux obstacles à la croissance et au développement	31

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2018-26	32
2. Balance des paiements, 2018-26	33
3a. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018-26 (en milliards de francs guinéens)	34
3b. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018-26 (en pourcentage du PIB)	35
4. Comptes monétaires, 2018-26	36
5. Indicateurs de solidité financière, 2016-20	37

ANNEXES

I. La Guinée et le programme appuyé par la FEC 2017-20	38
II. État d'avancement des principales recommandations de 2016 au titre de l'article IV	46
III. Les grands projets d'infrastructure en Guinée	48
IV. Matrice d'évaluation des risques	50
V. Diversification et perspectives de croissance à moyen terme	55
VI. Produits pétroliers et mécanisme de tarification automatique	60
VII. Évaluation du secteur extérieur	63
VIII. État d'avancement des recommandations de l'examen de la stabilité du secteur financier de 2019	68
IX. La transformation numérique en Guinée : le secteur financier et le climat des affaires	73
X. Les enjeux de gouvernance	76
XI. Renforcement des capacités	78
XII. Moderniser le cadre de politique monétaire en Guinée	81

CONTEXTE

1. En dépit des fortes fluctuations des prix des produits de base, des périodes de troubles sociaux et de la pandémie de COVID-19, la stabilité macroéconomique de la Guinée a été préservée au cours de la dernière décennie. Le pays a achevé avec succès la mise en œuvre de son premier programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) en 2016 et de son deuxième programme à ce titre en décembre 2020. Les résultats obtenus dans le cadre de l'accord FEC 2017-2020 ont été globalement satisfaisants (annexe I). En outre, les autorités ont mis en œuvre les principales recommandations formulées à l'issue des consultations de 2016 au titre de l'article IV (annexe II). Néanmoins, la Guinée reste fragile : les indicateurs sociaux et les capacités institutionnelles sont faibles, et près de 45 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

2. La pandémie de COVID-19 est le deuxième choc sanitaire majeur qu'a subi la Guinée au cours de ces dernières années, après la crise d'Ebola en 2014-15. Le plan de riposte à la COVID-19 a permis de réduire le nombre de cas d'infection avant la fin de l'année 2020¹. Cependant, le pays a connu une deuxième vague d'infections vers la fin du premier trimestre de 2021 (graphique 1). La situation s'est récemment améliorée, en partie grâce au rétablissement de certaines directives sanitaires et de restrictions sur les rassemblements. Par ailleurs, une nouvelle épidémie d'Ebola a été annoncée à la mi-février 2021, mais elle est restée localisée et sous contrôle. Des campagnes de vaccination contre la COVID-19 et l'Ebola ont débuté.

3. Après une année 2020 tumultueuse, la situation politique et sociale s'est stabilisée. Le président Condé a été élu pour un troisième mandat en octobre 2020 et s'est solennellement engagé à gouverner différemment, en se fixant comme priorités la lutte contre la corruption, l'aide aux groupes les plus vulnérables, la diversification de l'économie, l'augmentation des recettes intérieures et la création d'emplois. Cependant, le mécontentement social reste fort au sein de l'opposition.

ÉVOLUTION RÉCENTE

4. La croissance de la Guinée a atteint 7,1 % en 2020, grâce à un secteur minier en plein essor. La production de bauxite a considérablement augmenté, sous l'effet d'investissements antérieurs dans le secteur et d'une demande toujours forte en provenance de la Chine. La production artisanale d'or à l'échelle nationale a augmenté de 120 %, selon les estimations, et les prix de l'or ont atteint des niveaux record². Néanmoins, le choc dû à la COVID-19 a lourdement pesé

¹ Voir annexe I, plan de riposte de la Guinée à la COVID-19, [rapport des services du FMI pour les 5e et 6e revues](#).

² Les autorités ont signalé une multiplication par cinq des exportations d'or artisanal en 2020. Une partie de cette augmentation s'explique par la fermeture des frontières, qui a forcé les producteurs nationaux à acheminer une plus grande partie de leur production vers l'économie formelle. Une autre partie est due à l'augmentation de la contrebande vers la Guinée de l'or artisanal produit dans les pays voisins : la Guinée était en effet l'un des rares pays de la région à maintenir les voyages vers les Émirats arabes unis, principale destination des exportations d'or. Les autorités ont conscience de la nécessité de recueillir de meilleures données sur le secteur artisanal.

sur l'économie non minière, qui représente plus des $\frac{3}{4}$ du PIB et emploie la grande majorité de la population ; elle n'a progressé que de 1,3 % (environ un quart du taux de croissance de 2019).

5. Le choc de la COVID-19 a déclenché un pic d'inflation : les prix ont augmenté de plus de 10 %. L'inflation globale a atteint 10,6 % à la fin de l'année 2020 (moyenne, en glissement annuel), et 12,4 % en avril (en glissement annuel), sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires (16 % en glissement annuel en avril 2021) et des coûts du fret (les prix de transport avaient augmenté de plus de 25 % en glissement annuel en avril 2020), ainsi que des perturbations de l'approvisionnement liées à la COVID-19, notamment la fermeture des frontières terrestres et les restrictions sur les déplacements (graphique 2). La montée de l'inflation est également due à l'assouplissement des politiques budgétaire et monétaire pour faire face à la pandémie. En effet, la base monétaire a augmenté de 19,2 % en glissement annuel, soit plus que la moyenne de 11 % des trois années précédant la pandémie, en raison d'une forte augmentation du crédit net à l'État. La croissance de la base monétaire a atteint un pic de 38,5 % en glissement annuel en septembre, mais a été plus modérée à la fin de 2020, car l'État avait commencé à juste titre à rembourser les avances de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) et celle-ci avait entrepris des opérations de stérilisation. L'encours brut des avances reste toutefois élevé, à hauteur de 1,8 % du PIB (dont 1,2 % ont été accumulés en 2020).

6. La crise a détérioré des indicateurs sociaux déjà faibles. Selon des enquêtes menées après le début de la crise de la COVID-19, celle-ci pourrait réduire à néant les progrès réalisés ces dernières années en matière de réduction de la pauvreté, ce qui aurait une forte incidence sur les revenus des ménages et des entreprises, en particulier dans l'économie informelle, en raison à la fois des pertes de revenus et des effets de l'inflation (graphique 5)³. Étant donné que la crise a frappé plus durement les ménages vulnérables, plus d'un tiers des personnes interrogées ont déclaré avoir souffert de la faim et près de 20 % ont indiqué avoir eu des difficultés à accéder à des services de santé⁴. Les ménages dirigés par des femmes ont connu des taux d'arrêt de travail plus élevés en raison de cessations d'activité et de maladies pendant la pandémie de COVID-19. Au total, la pauvreté a probablement augmenté de 4 points de pourcentage en raison de la COVID-19⁵. Cependant, plus de la moitié des personnes interrogées ont reçu une aide de l'État pendant la pandémie, grâce à la mise en œuvre rapide du plan de riposte.

7. Le déficit du compte courant a atteint 13,7 % du PIB en 2020. Les exportations ont explosé sous l'effet de la forte hausse de la production de bauxite et d'or artisanal, soutenue par des cours mondiaux des produits de base favorables⁶. Le passage au numérique, avec notamment le lancement d'un réseau sans fil 4G, et les perturbations du transport maritime, avec des coûts de fret en forte hausse (jusqu'à 10 %) en raison de la flambée des tarifs des conteneurs, ont fait bondir les importations de services.

³ « Étude d'impact de la COVID-19 sur l'économie guinéenne », ministère de l'Économie et des Finances, 2020.

⁴ « Enquête rapide sur les effets de la COVID-19, République de Guinée », UNICEF, 2020.

⁵ Évaluation de la pauvreté en Guinée (*Guinea Poverty Assessment*), Banque mondiale, 2021.

⁶ Voir la note 2.

8. À 2,9 % du PIB, le déficit budgétaire de 2020 résulte de la mise en œuvre du plan de riposte et de l'annulation de certaines dépenses pour faire face au remboursement d'un volume élevé d'arriérés. Le plan visant à atténuer les répercussions de la pandémie a été surexécuté dans les domaines de la santé et du soutien au secteur privé, tandis que les mesures d'inclusion sociale ont été retardées et se poursuivent en 2021⁷. Le coût de mise en œuvre du plan de riposte a été d'environ 1,5 % du PIB. Les recettes ont été inférieures aux projections établies lors de la dernière revue du programme appuyé au titre de la FEC (de 0,9 % du PIB), car la pandémie a éprouvé l'économie non minière plus durement que prévu, tandis que les dons ont diminué de 1 % du PIB en raison de retards de décaissement. À la fin de l'année, les autorités ont annulé des dépenses prévues mais non exécutées à hauteur d'environ 2,5 % du PIB (principalement des subventions et des dépenses en capital), tandis que les salaires ont été supérieurs de 0,4 % aux projections. En conséquence, le déficit budgétaire global et le déficit de base ont été inférieurs aux prévisions de respectivement 0,7 % et 1 % du PIB. Les autorités ont mobilisé un financement extérieur à hauteur d'environ 2,9 % du PIB⁸, dont 1 % au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI, et ont bénéficié de dons dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) et du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC)⁹. Cela a permis de rembourser un volume élevé d'arriérés (1,7 % du PIB), ce qui était inattendu et a contribué à soutenir le secteur privé dans le contexte de la COVID-19. Les emprunts nets auprès de la banque centrale ont augmenté de 0,9 % du PIB, principalement pour préfinancer la riposte à la crise de la COVID-19 pendant que les autorités sollicitaient l'aide des donateurs ; des dons ont été versés avec du retard et les prêts d'appui budgétaire ont été inférieurs aux prévisions de 0,4 % du PIB¹⁰.

⁷ Cela a été la conséquence de retards dans la satisfaction des conditions d'efficacité requises pour le programme de transferts sociaux en espèces de la Banque mondiale ; ces conditions sont désormais remplies.

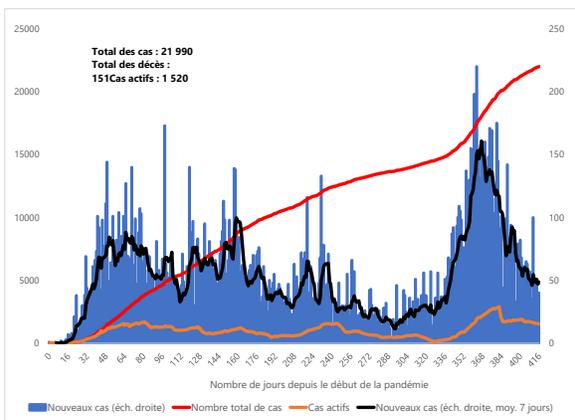
⁸ Il n'est pas tenu compte du décaissement du prêt Souapiti ; voir également la note 3 des tableaux 3a et 3b.

⁹ Le FMI a également procédé à deux décaissements dans le cadre du programme au titre de la FEC, pour un montant de 0,3 % du PIB, utilisé pour soutenir la position de la balance des paiements. En ce qui concerne le fonds fiduciaire ARC et l'ISSD, voir le tableau 3 de l'analyse de viabilité de la dette.

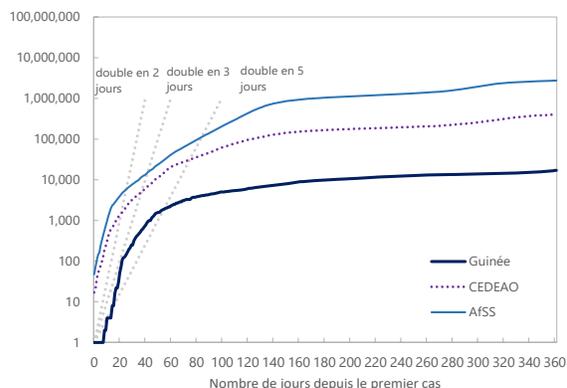
¹⁰ Le projet de la Banque mondiale de la série DPO relatif à l'énergie dans la région a été reporté à 2021, de même que le don pour les transferts sociaux en espèces. En outre, deux prêts attendus de la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement n'ont pas été accordés.

Graphique 1. La COVID-19 en Guinée

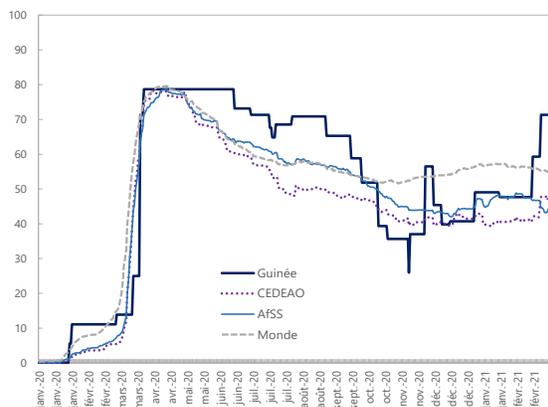
Évolution des cas de COVID-19
(au 10 mai 2021)



La COVID-19 en Guinée et en Afrique subsaharienne
(en valeur cumulée, échelle logarithmique)



Indice Oxford de riposte des pouvoirs publics
(indice, 100 = mesures les plus rigoureuses)



Mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19
(en milliards de GNF)

Plan de riposte contre la COVID-19 de la Guinée (en milliards de GNF)

	Estimation initiale des coûts	Exécution à la fin septembre 2020	Exécution à la fin 2020	Taux d'exécution
I. Santé	1,267	1,000	1,361	107
dont mesures fiscales	225	200	200	89
II. Inclusion sociale	888	390	383	43
III. Secteur privé	305	352	458	150
dont mesures fiscales	128	175	229	179
Total	2,460	1,742	2,203	90

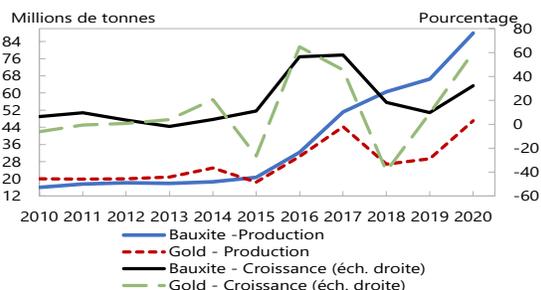
Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI ; centre CSSE John Hopkins ; outil de suivi des mesures prises par les pouvoirs publics face à la COVID-19 de l'Université d'Oxford.

Graphique 2. Guinée : secteurs réel et monétaire

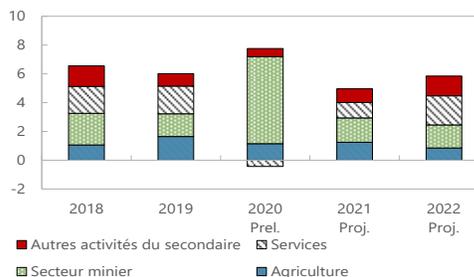
La croissance du PIB a été plus forte que prévu en 2020, grâce à l'essor du secteur minier...

...bien que les services et les activités non minières du secteur secondaire aient été fortement touchés par la COVID-19.

Croissance et production dans le secteur minier (en millions de tonnes ; variation en pourcentage)



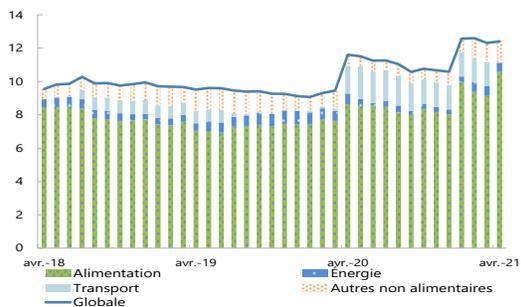
Activités minière et non minière (taux de croissance)



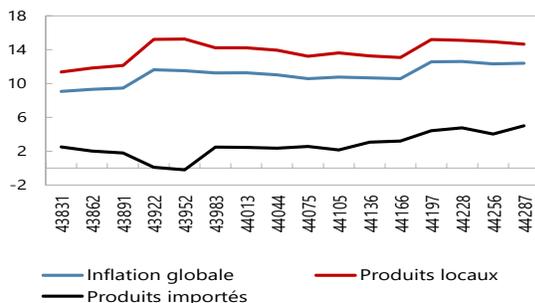
L'inflation globale a augmenté principalement en raison de la hausse des prix du transport et des denrées alimentaires et d'une politique monétaire accommodante...

...ce qui a eu un effet déterminant sur l'inflation des produits locaux.

Contributions à l'inflation (en pourcentage)



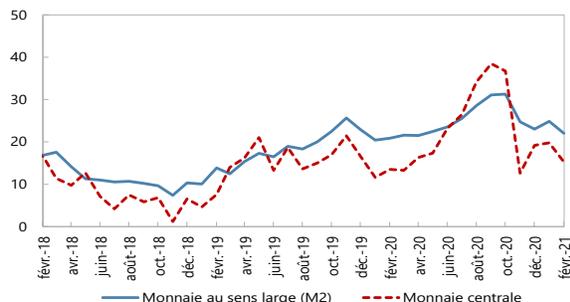
Inflation (en pourcentage, en glissement annuel)



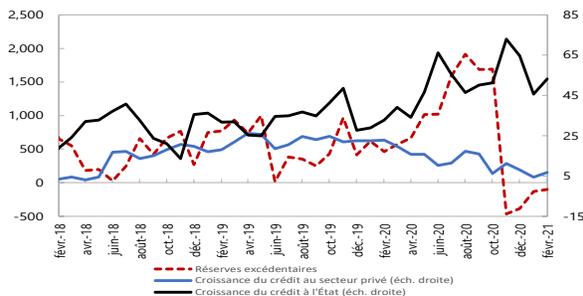
L'accélération de la monnaie centrale a été maîtrisée, car la BCRG a émis des bons de stérilisation et l'État a commencé à rembourser ses avances.

Le recours massif à l'emprunt public a drainé l'excès de liquidité et évincé le crédit au secteur privé.

Monnaie au sens large et monnaie centrale (croissance en glissement annuel, en pourcentage)



Réserves excédentaires et croissance du crédit (en milliards de GNF, en pourcentage, en glissement annuel)



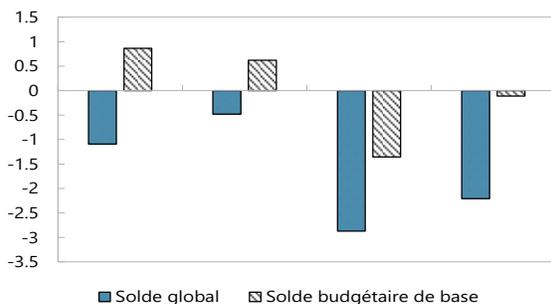
Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Graphique 3. Guinée : indicateurs des finances publiques et de la dette

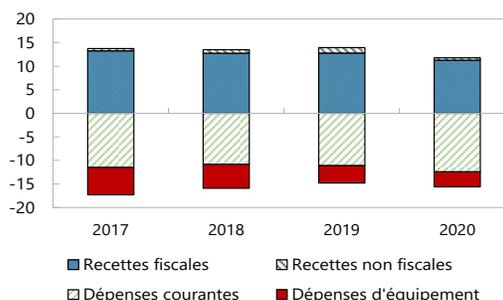
Si les soldes budgétaires se sont détériorés en 2020, en raison des effets de la riposte à la COVID-19, une amélioration est attendue en 2021.

Après des recettes stables et une diminution des dépenses pendant trois ans, la pandémie de 2020 a provoqué une baisse des recettes et une hausse des dépenses.

Solde global et solde budgétaire de base
(en pourcentage du PIB)



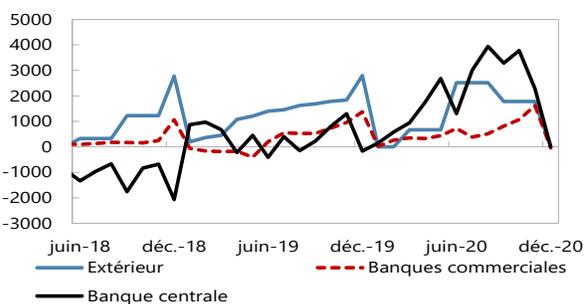
Recettes et dépenses
(en pourcentage du PIB)



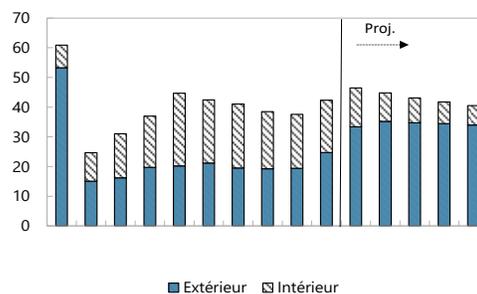
L'emprunt public a augmenté pour financer la riposte à la COVID-19.

Le ratio dette/PIB a augmenté, car les autorités ont mis en œuvre un programme d'investissement public ambitieux et pris des mesures face à la pandémie de COVID-19, mais il devrait diminuer progressivement après 2021.

Emprunt public net (hors recapitalisation)
(en milliards de GNF)



Dette contractée ou garantie par l'État
(en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

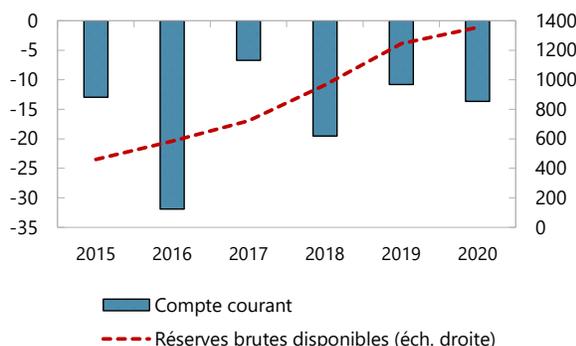
9. La politique monétaire accommodante et des mesures de réglementation prudentielle ont soutenu l'offre de crédit à l'économie. La croissance du crédit a progressé de 25 % (en glissement annuel) à la fin de l'année 2020, bien que la croissance du crédit au secteur privé n'ait été que de 8 % en raison de l'effet d'éviction dû à l'emprunt public. Les banques demeurent rentables et le rendement des fonds propres est resté positif (tableau 5). Néanmoins, la suspension du classement en prêts improductifs peut masquer une détérioration des portefeuilles bancaires due à la crise. Toutes les banques respectaient l'exigence de fonds propres. Deux petites banques n'ont pas satisfait à l'exigence de fonds propres nets. Depuis, l'une des deux a augmenté ses fonds propres et l'autre fait actuellement l'objet d'un transfert de propriété.

Graphique 4. Guinée : indicateurs du secteur extérieur

Le déficit du compte courant est resté élevé en 2020, mais un financement solide a permis d'accumuler progressivement des réserves.

Compte courant et réserves

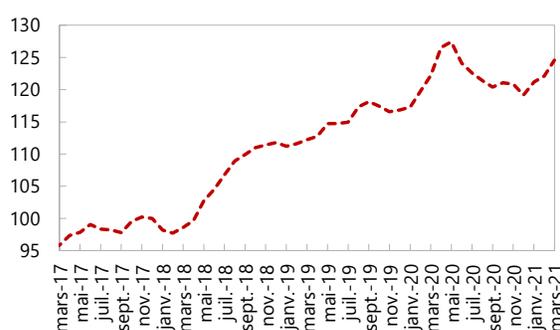
(en pourcentage du PIB ; en millions de dollars)



La tendance à une appréciation du taux de change effectif réel a ralenti.

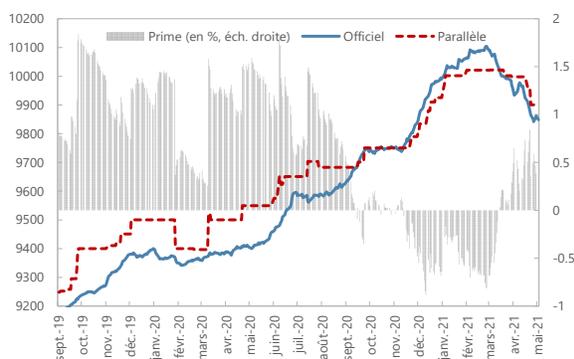
Taux de change effectif réel

(indice, 2017 = 100)



Le franc guinéen a davantage fluctué par rapport au dollar depuis la mise en œuvre de la politique d'intervention sur le marché des changes basée sur des règles en novembre 2020...

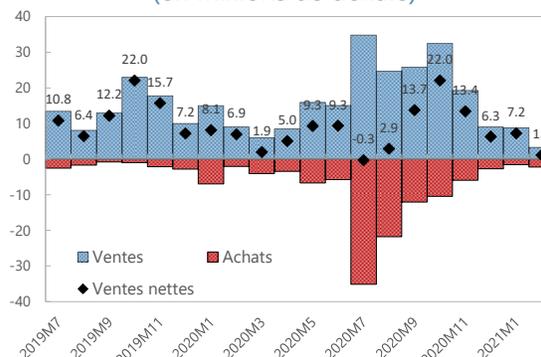
Taux de change nominal (GNF/dollars, pourcentage)



...et les ventes brutes de la BCRG sur le marché des changes ont diminué.

Activité de la BCRG sur le marché des changes¹

(en millions de dollars)



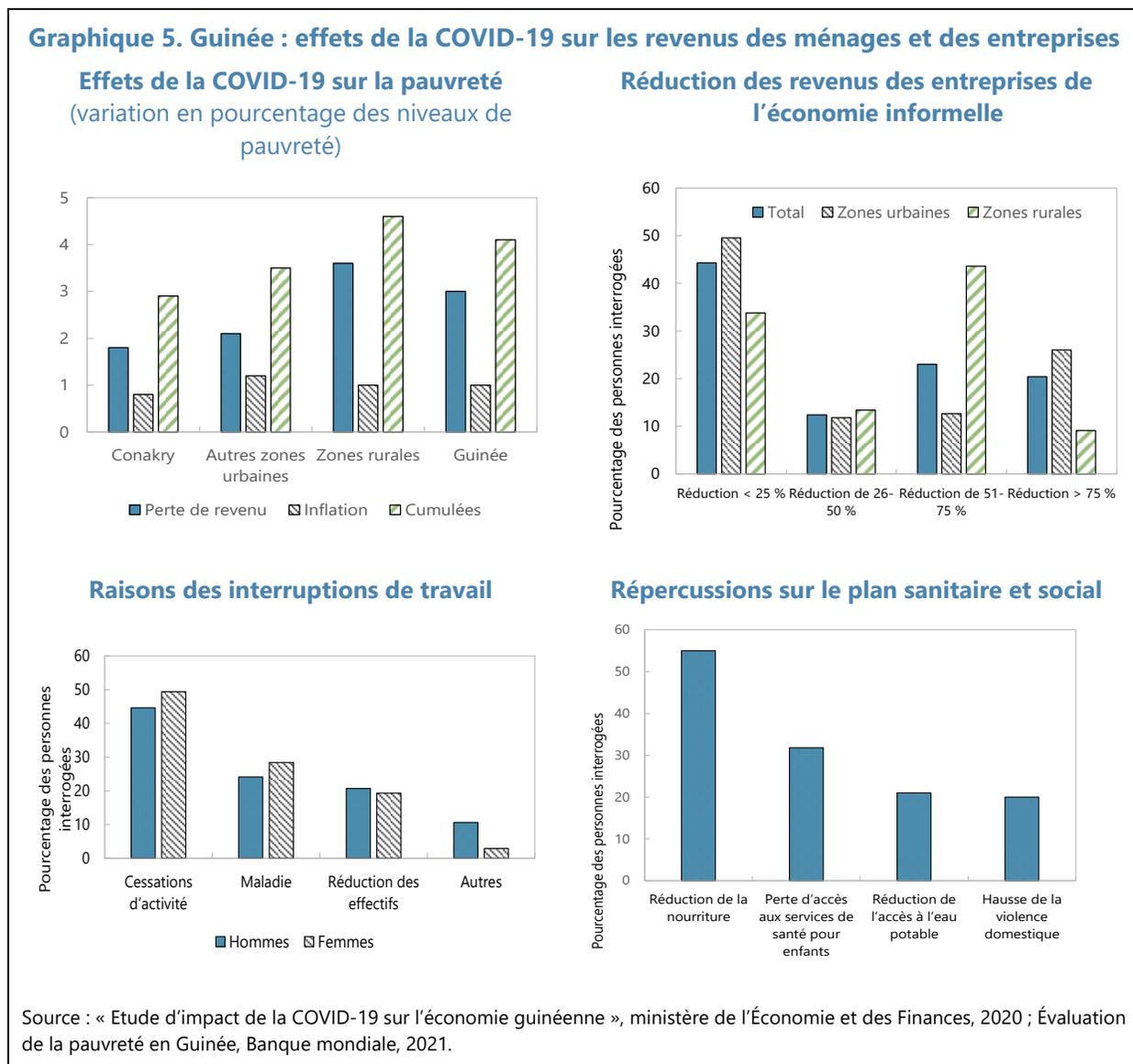
Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

1/ Agrégée à une fréquence mensuelle.

PERSPECTIVES ET RISQUES

10. La croissance devrait rester robuste en 2021, à 5,2 %, car le secteur minier continue de se développer. Plusieurs nouvelles mines de bauxite devraient être mises en service et les exportations d'or artisanal ont été plus élevées que d'habitude au cours du premier trimestre 2021. La croissance de l'économie non minière devrait se redresser progressivement et atteindre les niveaux d'avant la pandémie en 2022. À moyen terme, la croissance devrait rester supérieure à 5 %, grâce à la concrétisation de nouveaux investissements miniers, en particulier le projet de minerai de fer de Simandou (annexe III). L'inflation devrait rester supérieure à l'objectif à un chiffre fixé par la

BCRG pendant toute l'année 2021, car les perturbations de l'offre devraient se poursuivre et les politiques rester accommodantes, puis revenir à un taux à un chiffre par la suite, lorsque ces facteurs se dissiperont. Le déficit des transactions courantes devrait diminuer en 2021, mais restera élevé à moyen terme, financé par des IDE élevés.



11. Les perspectives risquent toujours de se dégrader (annexe IV). Le risque le plus immédiat reste une intensification de la pandémie de COVID-19. Les chocs sur les prix des produits de base restent un facteur de vulnérabilité majeur, compte tenu de la concentration de plus en plus forte de la croissance dans le secteur minier. La concrétisation d'une combinaison de ces chocs pourrait amputer la croissance du PIB de plus de 4 points (annexe V). Les autres risques extérieurs sont notamment une réduction de la disponibilité des financements provenant de donateurs et une montée des tensions géopolitiques. La Guinée est également de plus en plus vulnérable au changement climatique. Du côté positif, la production minière pourrait continuer d'augmenter plus

rapidement que prévu et la production artisanale d'or rester élevée. Une mise en œuvre plus rapide des investissements prévus, notamment le projet Simandou, donnerait également une forte impulsion à la croissance.

12. Les autorités souscrivent globalement à l'évaluation des perspectives et des risques effectuée par les services du FMI. Elles relèvent la faiblesse des perspectives pour l'économie non minière cette année, le besoin croissant de maîtriser l'inflation et l'importance de prendre des mesures pour éviter une deuxième vague de COVID-19. Les autorités conviennent également de la nécessité de promouvoir une plus grande diversification. Elles soulignent en outre l'importance du secteur minier, qui constitue une source essentielle de croissance, de revenus et de recettes publiques.

Tableau 1 du texte. Guinée : principaux indicateurs économiques, 2018-26
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
		Est.				Projection				
	<i>(variations annuelles en pourcentage)</i>									
Production et inflation										
Croissance du PIB réel	6.4	5.6	7.1	5.2	6.1	5.9	5.5	5.3	5.3	
Secteur minier	14.0	9.4	34.6	7.7	7.1	6.3	6.3	6.2	6.3	
Secteur non minier	4.9	4.9	1.3	4.5	5.8	5.7	5.3	5.0	5.0	
Inflation (moyenne)	9.8	9.5	10.6	11.6	9.9	8.0	7.8	7.8	7.8	
	<i>(en pourcentage du PIB)</i>									
Finances de l'administration centrale										
Solde global, dons compris	-1.1	-0.5	-2.9	-2.2	-2.9	-2.8	-2.8	-2.9	-2.8	
Solde budgétaire primaire	-0.3	0.0	-2.2	-1.3	-1.8	-1.7	-1.7	-1.8	-1.7	
Secteur extérieur										
Solde des transactions courantes (y compris transferts officiels)	-19.5	-10.8	-13.7	-9.3	-11.6	-12.5	-12.8	-9.5	-8.2	
Solde des transactions courantes (hors transferts officiels)	-20.0	-11.0	-14.3	-10.0	-11.6	-12.5	-12.8	-9.5	-8.2	
Solde global	1.6	1.9	-0.9	0.6	1.1	1.4	1.3	1.4	1.4	
Dette publique brute	38.6	38.0	43.4	43.3	42.9	42.5	42.3	42.3	41.9	

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

ENTRETIENS

Les services du FMI recommandent aux autorités de prendre des mesures pour faire face à la pandémie tout en soutenant la reprise et en réduisant au minimum les séquelles à court terme, puis de mettre en œuvre des politiques visant à favoriser la diversification et une croissance inclusive et durable à moyen terme, notamment : i) en augmentant l'investissement public ; ii) en remédiant à la faiblesse du capital humain ; iii) en renforçant la gouvernance ; et iv) en améliorant le climat des affaires et le secteur financier. La création d'un espace budgétaire, par l'augmentation des ressources intérieures, en particulier dans le secteur minier, et de l'efficacité des dépenses, permettra de procéder à ces investissements et, grâce à une mobilisation continue de dons et de financements concessionnels, de préserver la viabilité de la dette. La politique monétaire doit être axée sur une inflation à un chiffre et sur la flexibilité du taux de change pour constituer des réserves et atténuer les répercussions des chocs.

A. Politique budgétaire

Faire face à la pandémie

13. La principale priorité en 2021 reste d'endiguer la pandémie en mettant en œuvre le plan de vaccination contre la COVID-19, tout en soutenant les groupes les plus vulnérables et le secteur privé pour réduire les séquelles autant que possible :

- *la Guinée mène une campagne de vaccination dont l'objectif est de vacciner 20 % de la population et s'est procurée des vaccins dans le cadre de l'initiative COVAX et auprès d'autres fournisseurs. Le plan prévoit d'étendre la vaccination au cours des prochaines années. Face à l'épidémie d'Ebola, un appui a également été nécessaire pour vacciner les populations des zones touchées et appliquer des mesures d'endiguement. Les coûts de la vaccination contre la COVID-19 et l'Ebola ainsi que d'autres mesures visant à circonscrire l'épidémie pourraient faire augmenter les dépenses d'environ 0,6 % du PIB (tableau 2 du texte). Il est essentiel que les pouvoirs publics renforcent la coordination entre l'équipe chargée de la santé et celle chargée de l'économie, notamment par un meilleur partage des données, afin d'améliorer la planification et l'établissement du budget concernant les activités de vaccination ;*
- *la Guinée cherche également à étendre son programme de transferts monétaires appliqué dans le cadre de la riposte à la COVID-19, qui devrait concerner 120 000 ménages. En outre, l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES), chargée de la mise en œuvre des programmes de protection sociale, collabore avec des sociétés de technologie financière pour étendre les transferts monétaires numériques à 20 000 ménages et acquière des denrées alimentaires que le Programme alimentaire mondial (PAM) distribuera à 15 120 ménages ;*
- *les mesures prévues dans le plan de riposte contre la COVID-19 pour soutenir le secteur privé ont pris fin en 2020¹¹. Par conséquent, les entreprises qui ont bénéficié de reports de paiement pour leurs factures de services publics ont été priées de les régler en une seule fois, en plus de leurs factures actuelles. Les services du FMI recommandent d'établir un plan de remboursement progressif à cet égard. Ils recommandent en outre que le fonds de garantie des prêts aux petites et moyennes entreprises (PME), un volet important du plan 2020 de riposte contre la COVID-19, soit rendu opérationnel le plus rapidement possible. Des travaux sont toujours en cours pour en parachever les statuts, en choisir le directeur général et obtenir une licence de la BCRG, avec le concours de la Banque mondiale. De nouvelles mesures de soutien ciblées devraient être envisagées si la pandémie devait perdurer plus longtemps que prévu.*

¹¹ Sauf pour les mesures relatives au secteur financier.

14. En 2021, le solde de base devrait se détériorer d'environ 0,5 % par rapport aux projections précédentes, en raison des dépenses liées à la vaccination et aux mesures de soutien, et s'établir à -0,1 % du PIB. Le ratio impôts/PIB de l'économie non minière devrait être légèrement inférieur aux projections, en raison d'un redressement plus progressif que prévu. Toutefois, par rapport à 2020, les projections du solde de base et du solde global (-2,3 % du PIB) indiquent un rééquilibrage de respectivement 1,2 % et 0,7 % du PIB (celui du solde global s'expliquant par une augmentation attendue des dons). Les autorités établissent actuellement une loi de finances rectificative pour prendre en considération les besoins et les évolutions évoqués ci-dessus.

Tableau 2 du texte. Guinée : dépenses de santé
(en pourcentage du PIB)

	Millions de USD	Pourcentage du PIB
Vaccination contre la COVID-19	79.5	0.48
<i>Phase préparatoire</i>	2.7	0.02
<i>Logistique</i>	24.9	0.15
<i>Frais de fonctionnement</i>	52.0	0.31
Transferts monétaires liés à la COVID-19	22.2	0.13
Aide au secteur privé	9.7	0.06
Riposte contre l'Ébola	28.4	0.17
Total	139.8	0.84

Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

15. Des dons plus élevés que prévu, un allègement du service de la dette et des emprunts concessionnels contribueront à satisfaire les besoins de financement révisés pour 2021 et à rembourser partiellement l'encours des avances auprès de la BCRG. Les services du FMI recommandent de mobiliser des dons et des financements concessionnels pour répondre aux besoins liés à la pandémie. En l'absence d'aide extérieure, ils recommandent de rationaliser les dépenses non prioritaires¹². En outre, les services du FMI recommandent au Trésor de rembourser environ 60 % de l'encours des avances accumulées en 2020 (0,7 % du PIB) pour aider la banque centrale à renforcer son indépendance et à atteindre son objectif de stabilité des prix dans un contexte d'inflation élevée.

Vues des autorités

16. Les autorités sont conscientes de la nécessité d'accélérer la campagne de vaccination et de continuer de venir en aide aux ménages vulnérables. Elles suivent de près l'évolution des cas d'infection avant de décider si de nouvelles mesures de soutien au secteur privé doivent être prises. Les autorités estiment que le remboursement des avances pourrait être moins ambitieux au cours d'une année marquée par la pandémie.

Accroître les recettes

17. Le potentiel fiscal de la Guinée est estimé à une moyenne d'environ 18 % du PIB pour la période 2000-2019 et un écart important à hauteur de 7,3 % du PIB est observé (graphique 6 ; document de la série des questions générales). Il est donc indispensable de redynamiser les

¹² Une éventuelle allocation de DTS en faveur de la Guinée, si approuvée par les pays membres du FMI, pourrait également contribuer à satisfaire ces besoins de financement.

mesures de réforme de la politique et de l'administration fiscales, en intensifiant les travaux en cours concernant : i) le passage au numérique de la gestion des impôts ; ii) la mise en correspondance des bases de données fiscales et douanières ; iii) la pleine traduction sur le plan opérationnel de la nouvelle structure organisationnelle de la Direction nationale des impôts (DNI) ; et iv) l'adoption du Code général des impôts révisé, conformément aux conseils donnés dans le cadre de l'assistance technique du FMI.

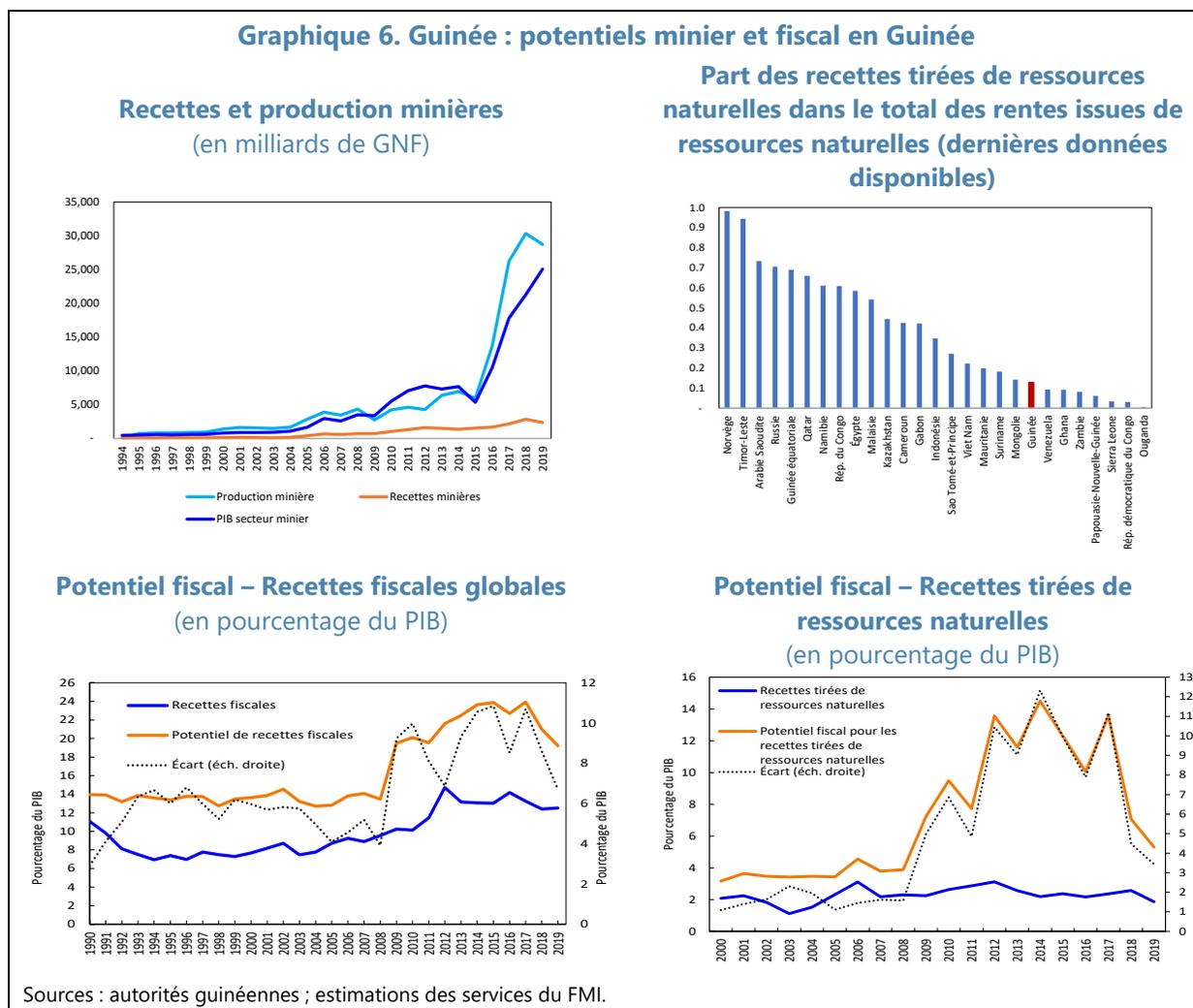
18. Certaines mesures récentes visant à accroître les recettes sont à saluer et devraient être complétées par une réforme des recettes du secteur minier. La récente mise en place de la nouvelle structure de la DNI, dont le siège repose sur une structure fonctionnelle, constitue une avancée positive et doit être suivie d'efforts supplémentaires pour en garantir l'efficacité et la pleine mise en service. En outre, les autorités s'emploient à mettre fin aux exonérations fiscales qui n'ont pas été approuvées par l'Assemblée nationale¹³. Ces initiatives doivent se poursuivre et être complétées par des réformes dans le secteur minier ; si certains retards dans la génération des impôts ne sont pas inhabituels dans les industries à forte intensité de capital, la divergence entre la production et les recettes de la Guinée est toutefois nettement inférieure à celle de pays comparables (graphique 6 ; document de la série des questions générales).

19. Les recettes supplémentaires qu'une très modeste réduction éventuelle des exonérations fiscales pour quelques producteurs miniers pourrait générer, représentent plus de la moitié du budget total de la santé. Les simulations montrent qu'un montant élevé de recettes supplémentaires pourrait être dégagé en mettant en œuvre des réformes, même modestes, dans ce domaine. Il s'agirait de : i) supprimer les exonérations de l'impôt sur les sociétés dont bénéficie un producteur minier pendant un an ; ii) relever les prix de la bauxite de deux entreprises au niveau moyen pendant un an, ce qui constituerait la première étape d'une transition vers une tarification indépendante des transferts ; et iii) réduire les coûts unitaires d'une entreprise selon un traitement plus conventionnel de la déductibilité des intérêts. Ce montant équivaldrait à 8 % du PIB, soit près de quatre fois le budget agricole du pays et plus de la moitié des budgets de la santé et de l'éducation (graphique 7 ; document de la série des questions générales).

20. Il est essentiel d'appliquer le Code minier et de réduire les transferts de bénéfices pour accroître les recettes du secteur minier. Les nouveaux contrats devraient être régis par le Code minier, et les exemptions et exonérations fiscales se limiter à celles prévues par ce code. Pour s'assurer que les prix de transfert correspondent pleinement aux prix concurrentiels, la Guinée devrait envisager la mise en place d'un mécanisme de régulation des prix de transfert de la bauxite dans les meilleurs délais. Les autorités collaborent avec le FMI et d'autres prestataires d'assistance technique dans ce domaine. Dans l'intervalle, les autorités pourraient multiplier les audits dans les entreprises qui vendent de la bauxite à bas prix sans motif valable. Enfin, la Guinée devrait envisager de rétablir une taxe modeste sur l'or artisanal. Les services du FMI recommandent d'entreprendre une enquête auprès des producteurs d'or artisanal et des intermédiaires dans ce domaine afin de

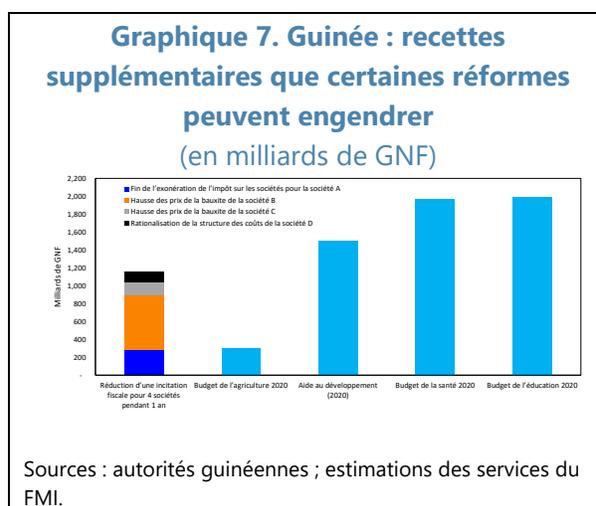
¹³ La mesure ne devrait pas s'appliquer à un grand nombre d'entreprises, notamment pas à celles du secteur minier, dont les exonérations sont approuvées par l'Assemblée nationale.

mieux comprendre le secteur et de pouvoir mieux peser les avantages et les inconvénients du rétablissement d'une taxe.



Vues des autorités

21. Les autorités conviennent de la nécessité d'accroître les recettes. Leur objectif est de doubler les recettes intérieures d'ici à 2023 : des contrats d'objectifs ont été signés à cet effet. Les autorités vont mener des audits fiscaux dans les secteurs des mines, des télécommunications et des banques, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAfD). Elles conviennent que le Code minier doit être respecté et procèdent actuellement à un renforcement des capacités sur les questions



relatives aux prix de transfert. Certains ministres estiment toutefois qu'un environnement fiscal plus attractif que celui prévu par le Code minier reste nécessaire pour attirer des investissements et maximiser la production, compte tenu du désavantage supposé de la Guinée, en ce qui concerne la disponibilité des infrastructures et la proximité de la principale destination des exportations, par rapport à ses principaux concurrents dans le secteur de la bauxite. Les autorités acceptent de mener une enquête sur l'or artisanal et estiment qu'elles ont bien fait de supprimer la taxe sur l'or artisanal en 2017, car leur décision a entraîné une certaine transition vers l'économie formelle dans ce secteur et a permis de constituer des réserves utiles.

Secteur de l'énergie

22. La réforme pluriannuelle du secteur de l'électricité, qui vise à ramener progressivement les tarifs aux niveaux de recouvrement des coûts, devrait reprendre une fois que les effets de la pandémie se seront estompés. La suppression des subventions régressives et inefficaces à l'électricité a été interrompue en 2020 en raison de la COVID-19. Les autorités œuvrent à la reprise de cette démarche, avec l'appui de la Banque mondiale, mais le calendrier correspondant n'est pas encore bien défini. Les services du FMI recommandent de faire avancer la réforme dès que possible, compte tenu des répercussions actuelles de la pandémie. La démarche devrait s'accompagner d'une augmentation du niveau de protection sociale et d'une campagne de communication adéquate.

23. En outre, les prix des carburants ont également été subventionnés au cours des derniers mois. La Guinée a réduit les prix des carburants en juin 2020 pour tenir compte de la forte baisse des prix internationaux du pétrole. La rapide remontée de ces prix, conjuguée à une appréciation du dollar, ne s'est pas accompagnée d'une augmentation des prix intérieurs des carburants, car les autorités ont décidé de protéger temporairement les consommateurs ; une subvention est ainsi en place depuis mars. Les autorités prévoient d'augmenter prochainement les prix pour éliminer la subvention. À moyen terme, la mise en œuvre d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants permettrait de lisser les prix de détail des carburants et d'améliorer la prévisibilité des recettes (annexe VI).

Renforcement de la protection sociale

24. L'augmentation récente des dépenses de protection sociale ne devrait pas être une simple mesure temporaire liée à la crise. Un renforcement permanent de la protection sociale permettrait d'accroître la résilience et contribuerait à réduire la pauvreté. En outre, les dispositifs de protection sociale peuvent être source d'incitations positives, en fournissant par exemple des repas scolaires qui encouragent les enfants à aller à l'école, et par conséquent renforcer le capital humain et accroître la productivité, tout en stimulant les économies locales. L'ANIES renforce ses capacités et travaille en étroite collaboration avec la Banque mondiale. Cette coopération sera fondamentale pour qu'elle continue de développer ses capacités opérationnelles, techniques et institutionnelles dans l'optique d'accroître le niveau de protection sociale. Les services du FMI recommandent de

consacrer les sommes économisées grâce à la réforme énergétique au renforcement de la protection sociale.

Investir dans le capital humain et améliorer l'efficience des dépenses

25. Investir dans le capital humain pour répondre à ces besoins majeurs contribuerait à assurer une croissance plus inclusive et plus durable (graphique 8). La Guinée se classe 159^e sur 173 pays pour ce qui est de l'espérance de vie (60,7 ans). Elle a l'un des taux d'alphabétisation des adultes les plus bas du monde, avec un écart important entre les hommes et les femmes. En outre, seuls 16 % des adultes ont terminé leurs études secondaires et près de la moitié des enfants des zones rurales âgés de 6 à 14 ans seraient contraints de travailler¹⁴. Le manque de moyens financiers empêche les enfants d'aller à l'école. L'accès aux services de santé reste un problème. Les difficultés dans les domaines de la santé et de l'éducation entravent une réduction durable de la pauvreté et révèlent que la main-d'œuvre guinéenne ne possède pas les compétences techniques requises par le secteur privé. En outre, les conséquences de la pandémie risquent de compromettre les progrès réalisés en matière d'éducation et de santé.

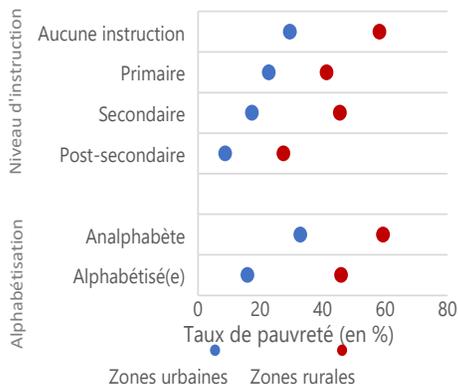
26. Il convient d'augmenter les dépenses et de les rendre plus efficaces pour assurer un enseignement et des services de santé équitables et de qualité, en particulier dans le primaire et dans les zones rurales. Les dépenses totales d'éducation (environ 3 % du PIB) sont inférieures à celles de pays comparables (graphique 9). Les effets de ces dépenses sont encore amoindris par un manque d'efficience et un mauvais ciblage dans la conception et l'exécution des programmes, tant dans le domaine de la santé que dans celui de l'éducation. En outre, la Guinée consacre actuellement des ressources considérables à l'enseignement supérieur, ce qui ne profite qu'aux ménages les plus riches¹⁵. Les autorités devraient donc accroître et réorienter les dépenses d'éducation vers les sous-secteurs primaire, secondaire et professionnel. Des dépenses supplémentaires seraient ainsi nécessaires pour accroître la scolarisation, adapter les programmes scolaires aux besoins du marché du travail et mettre en place des aides ciblées visant à réduire les coûts pour les ménages pauvres et ruraux.

¹⁴ Indicateurs du développement dans le monde, 2020.

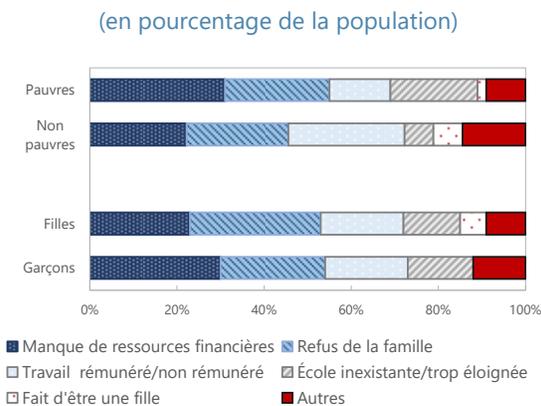
¹⁵ Environ un tiers du budget de l'éducation est consacré à l'enseignement supérieur, qui ne concerne que 8 % de l'ensemble des élèves et étudiants guinéens (Banque mondiale, « Republic of Guinea Public Expenditure Review Volume I: Education », 2015).

Graphique 8. Guinée : capital humain et indicateurs socioéconomiques

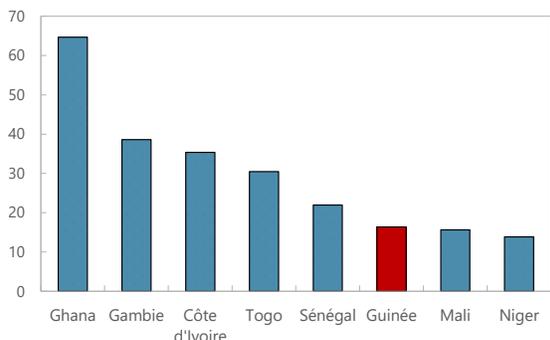
Taux de pauvreté selon le niveau d'instruction et l'alphabétisation de la personne qui dirige le ménage



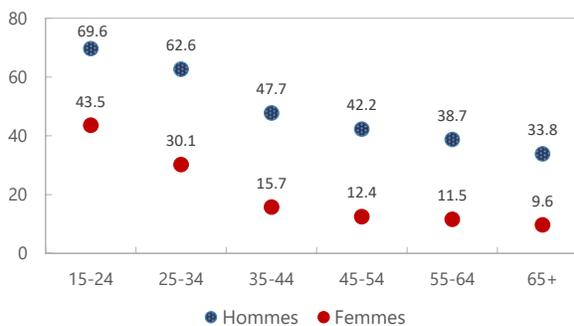
Jamais officiellement scolarisé(e) : pour quelles raisons ?



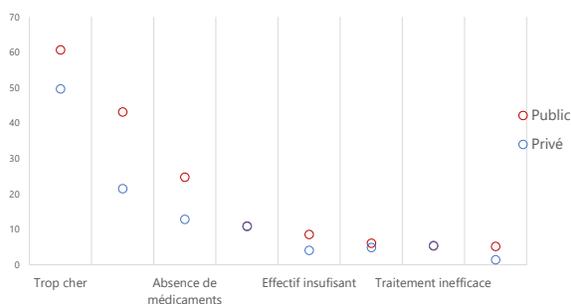
Part des adultes ayant au moins terminé l'enseignement primaire (personnes âgées d'au moins 25 ans, en pourcentage du total)



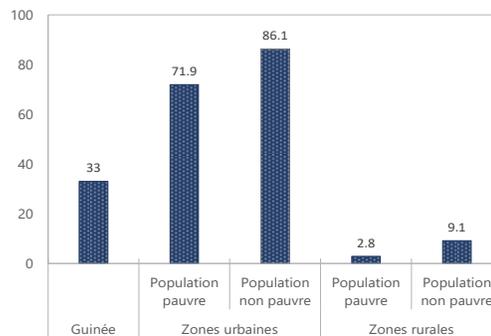
Taux d'alphabétisation par sexe et par groupe d'âge (en pourcentage)



Problèmes signalés en ce qui concerne les établissements de santé publics et privés (en pourcentage de la population s'étant rendu dans des établissements de santé)



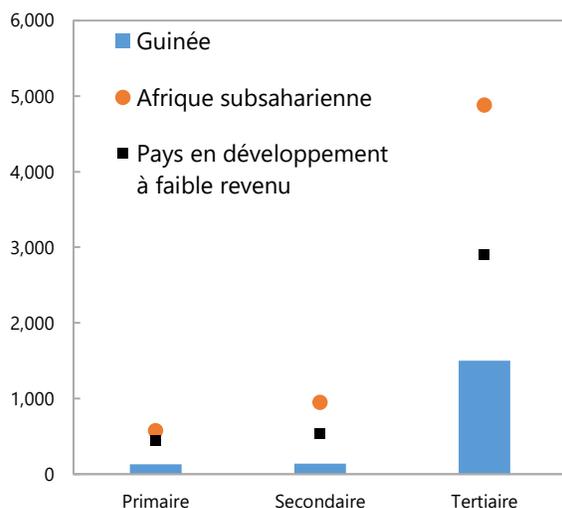
Accès à l'électricité par niveau de richesse



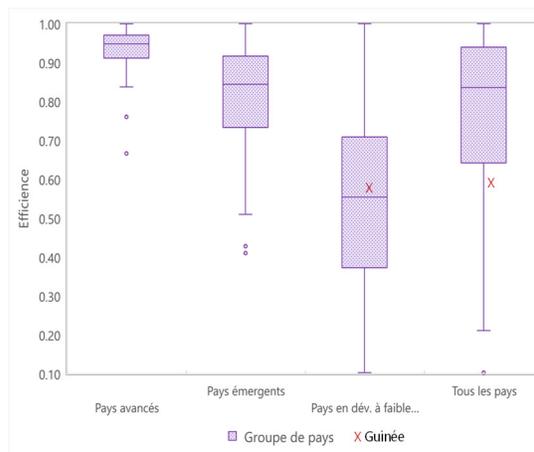
Source : Banque mondiale, Évaluation de la pauvreté en Guinée (2021).

Graphique 9. Guinée : dépenses sociales

dépenses de l'État consacrées à l'éducation, par étudiant, dernières données disponibles
(en dollars PPA)

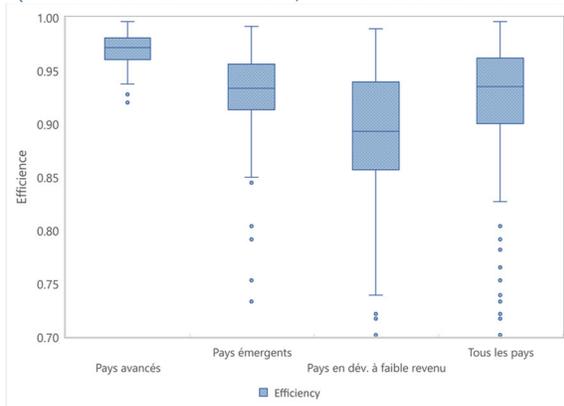


Efficience des dépenses de l'État consacrées à l'éducation, dernières données disponibles
(0 = efficience minimale, 1 = efficience maximale)

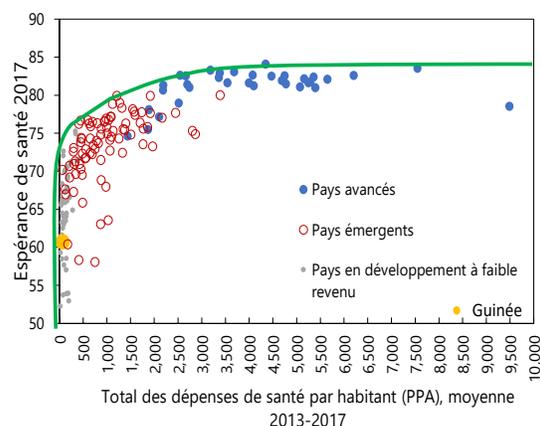


Efficience des dépenses de santé

(0 = efficience minimale, 1 = efficience maximale)



Dépenses de santé et espérance de vie



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Améliorer la gestion des investissements publics et des finances publiques

27. La gestion des investissements publics et celle des finances publiques se sont améliorées ces dernières années, mais des lacunes importantes subsistent. La Guinée est en retard par rapport à d'autres pays en développement à faible revenu en ce qui concerne l'efficacité de la gestion des investissements publics (graphique 10). En outre, le budget consacré aux infrastructures a été systématiquement sous-exécuté pendant la mise en œuvre du programme

appuyé au titre de la FEC (annexe I). Les services du FMI encouragent les autorités à mettre la dernière main au manuel de gestion des investissements publics, qui a été établi avec l'appui du FMI et est en cours d'élaboration depuis 2018, et à l'adopter rapidement. Ils recommandent en outre d'adopter, à titre complémentaire, un décret précisant les rôles et responsabilités de tous les acteurs au cours des trois phases de la gestion des investissements publics (planification, allocation et exécution).

28. Il faut continuer de renforcer la gestion des finances publiques. Les autorités mettent en œuvre leur stratégie et leur plan de réforme des finances publiques (PREFIP) 2019-2022. Des progrès ont été réalisés grâce à la mise en place d'un compte unique du Trésor, dont l'application (concernant actuellement 60 % des entités publiques autonomes) doit être étendue. Il convient de mieux partager et faire concorder les données entre le Trésor, les services du budget, ceux chargés de la dette et la BCRG, comme l'illustrent certaines difficultés liées à la mise en concordance en temps voulu de l'exécution du budget 2020, de renforcer la gestion de la trésorerie (prévention et traitement des arriérés) et d'améliorer l'établissement et l'exécution du budget. L'assistance technique du FMI à venir dans ces domaines sera déterminante pour accroître la transparence et rendre la communication des données plus opportune.

Évolution à moyen terme et viabilité de la dette

29. La hausse des investissements dans les infrastructures se poursuivra à moyen terme, financée en grande partie par une augmentation des recettes intérieures. Selon les projections, le déficit primaire et le déficit global devraient être réduits de 0,1 % du PIB entre 2022 et 2026. Les recettes devraient permettre aux autorités de disposer de ressources supplémentaires (hausse de 1,5 % du PIB entre 2022 et 2026) qui viendraient financer l'augmentation des dépenses de 0,9 % du PIB, dont la majeure partie est constituée d'investissements publics, qui bénéficient des améliorations prévues en la matière. La baisse prévue des dons à hauteur de 0,5 % du PIB découle de l'hypothèse plus prudente selon laquelle seuls les dons faisant l'objet d'un engagement ferme sont pris en compte à moyen terme.

30. Il convient de calibrer la politique budgétaire de manière à préserver la viabilité de la dette, en s'appuyant sur une stratégie d'emprunt prudente. La dette publique a fortement augmenté, atteignant 43,4 % du PIB en 2020, en raison des nouveaux emprunts consentis pour répondre de toute urgence aux besoins budgétaires liés à la pandémie et du premier décaissement pour le projet hydroélectrique de Souapiti, effectué à la fin de l'année. Toutefois, un meilleur équilibre budgétaire, une croissance forte et un recours accru aux financements concessionnels devraient faire résolument baisser la dette publique à partir de 2021, étant donné que la Guinée reste exposée à un risque modéré de surendettement global et extérieur¹⁶. Les services du FMI encouragent les autorités à continuer d'améliorer leurs pratiques de gestion de la dette en émettant régulièrement des instruments du Trésor sur le marché intérieur. Ils soulignent également la nécessité de conserver une enveloppe réaliste pour les projets d'investissement public financés sur

¹⁶ Voir l'analyse de viabilité de la dette.

ressources extérieures, afin de maintenir le risque de surendettement à un niveau modéré. Cette enveloppe reste ambitieuse, mais elle est plus faible que celle envisagée avant la pandémie. Avec l'aide de la Banque mondiale, des travaux sont en cours pour élargir aux entreprises publiques le périmètre des données communiquées sur la dette publique.

Vues des autorités

31. Les autorités conviennent de la nécessité de renforcer la protection sociale, d'accroître l'investissement dans le capital humain et de continuer d'améliorer la gestion des investissements publics et des finances publiques. Elles sont également déterminées à poursuivre les réformes visant à éliminer les subventions. Concernant l'AVD, elles font part de leur volonté de maintenir le risque de surendettement à un niveau modéré, tout en soulignant la nécessité de financer des investissements publics de grande ampleur pour répondre aux besoins de développement du pays. Elles considèrent que les risques associés aux prêts en faveur de grands projets d'infrastructure sont un peu plus faibles que ceux présentés par les services du FMI, étant donné que ces prêts doivent être remboursés par des entités à vocation spéciale à partir des recettes d'exploitation.

B. Politique monétaire, politique du secteur financier et politique de change

32. Le remboursement des avances devrait contribuer à réduire la base monétaire et atténuer ainsi les tensions inflationnistes. Les services du FMI saluent les mesures correctives prises à la fin de l'année 2020 pour réduire l'encours des avances, qui, conjointement aux émissions de bons de stérilisation, ont contribué à ralentir de moitié environ la croissance de la base monétaire. Ils recommandent de poursuivre les remboursements en y consacrant au moins 0,7 % du PIB en 2021 (§15). Ramener l'encours des avances à zéro à moyen terme permettra en outre d'accroître l'autonomie financière de la banque centrale. Les services du FMI se félicitent du maintien d'une politique légèrement accommodante pour soutenir la reprise économique¹⁷, décision prise par le comité de politique monétaire (CPM) en mars 2021, et ont examiné des moyens de renforcer le cadre de politique monétaire pour faire en sorte que l'inflation revienne à l'objectif à un chiffre fixé par la BCRG (annexe XII).

33. Le renforcement de la transmission de la politique monétaire ouvrira la voie à une transition vers un cadre de ciblage basé sur les taux d'intérêt. Le récent lancement des activités du CPM vient compléter les réformes visant à renforcer ce cadre. Bien que tous les éléments de ce dispositif soient en place, une gestion active de la liquidité reste nécessaire, malgré les préoccupations de la BCRG quant au coût de la politique monétaire et à son incidence sur son bilan. Ainsi, la situation monétaire est souvent déterminée par les besoins de financement du Trésor, qui ne sont pas systématiquement stérilisés et ont donc une influence sur la base monétaire. En outre, le niveau élevé des réserves obligatoires non rémunérées (16 %) restreint de manière excessive la

¹⁷ <https://www.bcr-guinee.org/reunion-ordinaire-du-comite-de-politique-monetaire-de-la-bcr-guinee-du-31-mars-2021/>

capacité de prêt des banques commerciales et est assimilable à une taxe sur l'intermédiation financière¹⁸.

34. Une gestion active de la liquidité permettra d'accroître l'efficacité de la politique monétaire. Les services du FMI recommandent de recourir plus fréquemment aux opérations d'open market à taux fixe (le taux directeur) et de servir la totalité des soumissions, ainsi que de ramener le coefficient de réserves obligatoires à des niveaux comparables sur le plan international, afin de réduire le coût de l'intermédiation financière et de libérer des ressources¹⁹. Ils recommandent également de veiller à ce que les paiements d'intérêts liés à la recapitalisation de 2018 contribuent à renforcer la position en fonds propres de la banque centrale, afin d'apaiser les inquiétudes concernant le coût des opérations de politique monétaire²⁰. Les services du FMI conseillent en outre au Trésor d'éviter de solliciter des avances auprès de la BCRG pour financer le budget et, conformément aux dispositions juridiques applicables, de rembourser les nouvelles avances dans un délai de 92 jours et de rémunérer l'encours des avances.

35. Le taux de change réel a continué de s'apprécier en 2021 malgré l'assouplissement de la politique de change de la BCRG. Depuis novembre 2020, la BCRG a systématiquement mis en œuvre une politique d'intervention de change basée sur des règles, dans le cadre de laquelle les adjudications dépendent de la volatilité du taux de change du marché. Cette politique a permis d'accroître la transparence et la cohérence des opérations de change de la BCRG et a été bien accueillie par les banques commerciales. La prime offerte par le marché parallèle des taux de change, proche de 2 % en 2019-2020, a considérablement diminué. En dépit de cet assouplissement, l'appréciation réelle du franc guinéen s'est poursuivie en raison du niveau élevé de l'inflation.

36. La position extérieure à la fin 2020 a été inférieure au niveau que supposent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. Au cours de la récente période d'application de l'accord au titre de la FEC, la BCRG a constamment accumulé des réserves, dont le niveau a atteint 1 355 millions de dollars à la fin de 2020. Ce niveau correspond à 2,2 mois d'importations futures²¹ et, selon le modèle utilisé, est jugé globalement suffisant à des fins de précaution (annexe VII). Toutefois, la dépendance de la Guinée à l'égard des exportations de produits de base (90 % du total des exportations) rend le pays vulnérable aux chocs sur les prix mondiaux. Les services du FMI recommandent donc de continuer d'accumuler progressivement des réserves pour atteindre au moins trois mois de couverture. Par conséquent, les réserves devraient

¹⁸ Les banques ont tendance à augmenter leur marge d'intermédiation entre les taux de prêt et de dépôt pour maintenir la stabilité de leurs marges bénéficiaires. À la fin de 2020, l'écart entre le taux moyen des dépôts et celui des prêts des banques était proche de 16 %.

¹⁹ Les réserves obligatoires de la Guinée sont élevées ; une enquête du FMI réalisée en 2010 a révélé que les réserves obligatoires étaient inférieures à 16 % pour 82 % des pays à faible revenu, et inférieures à 5 % pour 40 % des pays d'Afrique subsaharienne (document de travail du FMI n° 11/36).

²⁰ La recapitalisation de 2018 a été réalisée au moyen d'une émission de titres publics non négociables. Les intérêts courus sont financés par de nouvelles émissions de titres.

²¹ Le dénominateur ne tient pas compte des importations d'or artisanal en provenance de pays voisins qui sont destinées à l'exportation. Dans les précédents rapports des services du FMI, les importations de biens d'équipement étaient déduites du ratio de couverture .

continuer d'augmenter à un rythme modéré et atteindre 3,0 mois d'importations futures en 2026, étant donné que la vigueur des exportations est compensée par un volume élevé d'importations et de sorties de revenus. Pour faire baisser le déficit des transactions courantes, il convient de réduire l'inflation à moyen terme de manière à favoriser le réalignement progressif du taux de change réel et à améliorer la compétitivité de l'économie non minière.

Vues des autorités

37. Les autorités souscrivent dans l'ensemble aux recommandations des services du FMI.

Elles estiment que le pic d'inflation actuel est avant tout un phénomène d'inflation importée. Elles approuvent la plupart des propositions visant à renforcer le cadre de la politique monétaire. Dans l'ensemble, les autorités souscrivent également à l'évaluation de la position extérieure et se déclarent satisfaites de la mise en œuvre de la politique d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles.

C. Secteur financier

38. La mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de la revue de la stabilité du secteur financier (RSSF) de 2019 est lente (annexe VII).

La mise en œuvre de ces recommandations, en particulier celles concernant les dispositifs de sécurité financière et les plans d'urgence, contribuera à renforcer le cadre de stabilité du secteur financier tout en favorisant le retrait des mesures liées à la COVID-19. Les services du FMI encouragent les autorités à solliciter une assistance technique faisant suite à la RSSF dans ces domaines. Ils conseillent également de mettre fin aux mesures de soutien extraordinaires à mesure que la pandémie s'atténue et de rétablir le cadre prudentiel en demandant aux banques de reclasser leurs prêts improductifs et de constituer des provisions afin de rendre compte pleinement de la qualité réelle des actifs. Dans l'intervalle, la BCRG devrait intensifier ses activités de contrôle prudentiel, prendre les mesures appropriées si nécessaire et encourager les banques à mener des évaluations de viabilité afin de repérer les débiteurs non viables ou insolubles et à prendre rapidement des mesures de recouvrement. Des dispositions d'application progressive peuvent être envisagées pour éviter une augmentation soudaine et brutale des prêts improductifs et du provisionnement. Il est indispensable d'augmenter les ressources consacrées au contrôle bancaire. Les services du FMI continuent de conseiller à la BCRG de céder sa participation dans la banque de développement afin de limiter les risques sur le plan financier et en matière de réputation.

39. Les services du FMI attendent avec intérêt l'adoption de la stratégie nationale d'inclusion financière 2020-23, élaborée avec l'appui de la Banque mondiale, et saluent les travaux en cours pour renforcer la protection des consommateurs. Cette stratégie prévoit le développement de services bancaires mobiles et devrait améliorer l'accès au financement pour les PME, les jeunes et les femmes.

40. La récente promulgation de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constitue une avancée positive. Les prochaines étapes consistent notamment à élaborer rapidement des règlements d'application, à renforcer

l'indépendance opérationnelle de la cellule de renseignement financier et à accorder la priorité aux mesures visant à détecter et à décourager les actes de corruption. Les autorités devraient achever l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme afin d'améliorer la coopération au niveau national et l'allocation des ressources en fonction des risques. Les services du FMI continueront d'aider les autorités dans leur transition vers un contrôle fondé sur les risques de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sous l'égide de la BCRG.

41. Les autorités partagent globalement les vues des services du FMI. Elles estiment que certaines mesures prudentielles pourraient être rétablies, notamment celles concernant le ratio de liquidité à court terme et la position ouverte nette en devises. Elles font observer que les banques prolongent les moratoires sur les paiements de prêts au cas par cas et que certaines banques ont recommencé à provisionner des prêts improductifs. L'élaboration de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est en cours et fera l'objet d'un appui du FMI.

D. Diversification et instauration d'un climat des affaires stable et transparent

42. La Guinée devrait tirer parti de l'essor actuel du secteur minier et s'appuyer sur ses richesses naturelles, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'hydroélectricité, pour diversifier son économie (annexe V). La forte croissance globale a été étayée par l'expansion récente des industries extractives, qui devraient rester le moteur de l'économie. Néanmoins, la concentration dans ce domaine augmente la vulnérabilité aux chocs exogènes et, du fait de sa forte intensité en capital, le secteur ne génère pas beaucoup d'emplois²². L'optimisation des liens entre le secteur minier et le reste de l'économie et le développement de l'industrie agroalimentaire contribueraient à la mise en place d'un modèle de croissance plus diversifié et inclusif. Les sociétés minières envisagent également de remonter la chaîne de valeur en produisant de l'alumine, ce qu'elles font déjà à petite échelle.

43. Pour promouvoir une plus grande diversification, il faudrait prendre des mesures axées sur l'augmentation du rendement des investissements privés non miniers. Outre la nécessité de renforcer l'investissement public dans les infrastructures et le capital humain, la mise en place d'un climat des affaires transparent, stable et adapté, offrant un accès abordable au financement, reste une priorité essentielle pour attirer des investissements privés. Certaines interventions ciblées de l'État pourraient également être utiles ; par exemple, des mesures visant à accroître l'accès aux intrants agricoles à haut rendement, à mieux intégrer les chaînes de valeur agricoles, qui pourraient bénéficier des infrastructures minières, et à améliorer les services de vulgarisation et de conseil agricoles pourraient renforcer la contribution du secteur, ce qui est primordial étant donné qu'il emploie plus de la moitié de la population. Les travaux de recherche, menés à l'aide du modèle dette, investissement, croissance et ressources naturelles (DIGNAR-19),

²² Le secteur minier ne représente que 6 % du total des emplois.

illustrent les avantages qui pourraient découler d'une transition vers un modèle plus diversifié et à plus forte intensité de main-d'œuvre (annexe V).

Améliorer le climat des affaires

44. La Guinée a amélioré le climat des affaires. Le tribunal de commerce a été rendu opérationnel, le dialogue public-privé a été renforcé et un guichet unique pour l'enregistrement des entreprises a été créé. Les autorités mettent en place un portail numérique pour le commerce extérieur et ont avancé dans le passage d'un système d'information sur le crédit à une centrale des risques. En outre, les autorités guinéennes ont fait de la transition numérique une priorité stratégique pour soutenir la croissance du secteur privé (annexe IX). Il faut toutefois redoubler d'efforts afin de rendre opérationnel un guichet unique pour l'enregistrement au registre foncier, démarche qui constitue actuellement un obstacle majeur à la pratique des affaires. De plus, la poursuite des investissements dans des infrastructures essentielles, telles que les réseaux d'électricité et de transport, permettrait d'éliminer les goulets d'étranglement et de favoriser le développement du secteur privé.

Renforcer la gouvernance

45. Les autorités ont globalement mis en œuvre leurs engagements en matière de gouvernance pris dans le cadre de l'accord au titre de la FCR. Les contrats de marchés publics liés à la COVID-19 ont été publiés dans leur intégralité²³. Les autorités ont également rendu publiques des informations sur la propriété en titre des entités retenues. Chaque mois, des données sur les dépenses liées à la COVID-19 sont publiées en ligne. Les travaux concernant l'audit ex-post des marchés publics liés à la COVID-19 sont en cours et, selon les autorités, il convient de les accélérer pour respecter l'échéance de fin juin. Les services du FMI encouragent les autorités à étudier la possibilité d'exiger, au moyen d'une réglementation sur les marchés publics, la collecte et la publication de données sur la propriété effective des entreprises retenues et à ne pas limiter l'application des mesures de transparence susmentionnées aux dépenses liées à la COVID-19 uniquement. Ils recommandent en outre aux autorités d'imposer aux personnes morales auxquelles ont été attribués des marchés publics de communiquer des informations sur leur propriété effective²⁴ et de les publier de manière régulière et facilement accessible.

46. La Guinée a bien progressé dans la mise à niveau de son dispositif juridique et institutionnel de lutte contre la corruption, bien qu'il faille en renforcer sensiblement l'efficacité globale (annexe X). En outre, les autorités devraient commencer à appliquer le mécanisme de déclaration de patrimoine dans les meilleurs délais. Le dispositif qui avait été mis en place dans le cadre du programme appuyé au titre de la FEC a récemment été abrogé et remplacé par un régime globalement similaire, mais la démarche a retardé la mise en œuvre de ce régime. Les autorités pourraient également réduire les risques de corruption en mettant en œuvre des réformes

²³ <https://mef.gov.gn/>

²⁴ Telle que définie dans la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

visant à limiter le pouvoir discrétionnaire dans les contrats miniers (§ 19), à assurer un passage au numérique dans l'administration fiscale afin de réduire les rencontres physiques (§ 16), à renforcer la gestion des investissements publics et des finances publiques (§ 27-28), à améliorer la surveillance de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (§ 38), et à numériser et simplifier les procédures réglementaires (§ 42).

Vues des autorités

47. Les autorités indiquent qu'elles sont en train d'établir un deuxième plan national de développement quinquennal (PNDES II), qui donnera la priorité à la diversification, au passage au numérique et à la bonne gouvernance. Étant donné que cette démarche a été perturbée par la pandémie de COVID-19, les autorités ont élaboré une stratégie nationale de lutte contre la COVID-19 (SNLC) 2020-2022²⁵. En outre, elles soulignent l'importance des industries extractives, véritable levier de croissance pour les autres secteurs, qui bénéficient de son approvisionnement au niveau local et de ses infrastructures. Les autorités attirent l'attention sur les investissements prévus dans le secteur minier pour obtenir des produits à plus forte valeur ajoutée. Elles croient par ailleurs au rôle essentiel du secteur agricole et à la nécessité de diversifier les exportations au-delà des industries extractives.

E. Autres questions

48. La communication de données est globalement adéquate aux fins des activités de surveillance, mais des lacunes sont observées. Les autorités continuent d'améliorer leurs statistiques, avec l'appui du FMI. Les services du FMI saluent l'achèvement récent de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2018-19 et exhortent les autorités à améliorer l'enregistrement des statistiques de finances publiques. Les comptes nationaux sont en cours d'être rebasés sur l'année 2018.

49. En tant que pays pilote du cadre de renforcement des capacités mis en place par le FMI pour les pays fragiles, la Guinée recourt très souvent à l'assistance technique offerte par l'institution. L'assistance apportée dans le cadre de l'accord FEC 2017-2020 visait à aider les autorités à atteindre les objectifs prévus dans le programme et à renforcer les capacités institutionnelles du pays (annexe XI).

50. Les autorités ont commencé à appliquer les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation des sauvegardes de 2021. Les principaux domaines d'amélioration mis en évidence dans l'évaluation sont la nécessité de se conformer aux limites prévues par la loi en ce qui concerne le financement monétaire des déficits du secteur public, le respect des délais d'établissement des

²⁵ <http://www.mplan.gov.gn/wp-content/uploads/2021/04/Strategie-Nationale-de-Lutte-contre-la-Covid-SNLC-version-de%CC%81finitive.pdf>

états financiers selon les normes IFRS et la gestion des comptes dormants. L'augmentation du financement monétaire a enfreint les plafonds fixés par la loi et, comme indiqué au paragraphe 32, les autorités se sont engagées à émettre des titres dont le produit servira à ramener l'encours des montants en question dans les limites légales. La BCRG a bloqué tous les comptes considérés comme dormants et met actuellement en place un comité d'examen ad hoc en vue de les clôturer. Les états financiers selon les normes IFRS pour l'année 2020 sont en cours d'établissement. Les services du FMI encouragent la BCRG à donner suite aux autres recommandations, notamment en renforçant la gestion des réserves, les activités de surveillance menées par le comité d'audit et la fonction d'audit interne, et en continuant à faire examiner ses opérations de change par une institution homologuée.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

51. La croissance de la Guinée reste résiliente grâce à un secteur minier en plein essor, mais il sera primordial de continuer de soutenir l'économie non minière et de vacciner la population. Face aux effets prolongés de la pandémie et aux retards dans la mise en œuvre de certaines mesures prises pour y faire face, il est important de continuer de venir en aide aux ménages vulnérables et d'apporter un appui ciblé au secteur privé. En outre, la vaccination à grande échelle est une priorité essentielle. Les services du FMI recommandent de mobiliser autant que possible des dons et des emprunts concessionnels pour financer ces besoins. Compte tenu de la récente flambée de l'inflation, il convient de continuer de rembourser l'encours des avances de la banque centrale.

52. La poursuite de la modernisation du cadre de politique monétaire contribuera à assurer la stabilité des prix et le rééquilibrage extérieur. Une gestion plus active de la liquidité et une communication plus claire des objectifs monétaires jetteront les bases d'une réduction de l'inflation tout en favorisant l'octroi de crédits au secteur privé. La position extérieure de la Guinée en 2020 a été inférieure au niveau que supposent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. La réduction du taux d'inflation et la poursuite de la mise en œuvre de la politique d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles contribueront à corriger la surévaluation réelle et à favoriser une transformation et une diversification structurelles.

53. Transformer les abondantes richesses minières en recettes pour répondre aux nombreux besoins de développement reste l'enjeu le plus pressant pour la Guinée. La démarche ambitieuse des autorités pour accroître les recettes intérieures est à saluer. Il est essentiel de remédier dès que possible à la tarification inadéquate des transferts, d'appliquer pleinement le Code minier aux nouveaux contrats, de limiter au maximum les exemptions et exonérations fiscales et d'adopter rapidement le Code général des impôts, selon les principes abordés dans le cadre de l'assistance technique du FMI, pour que la Guinée retire sa juste part de la richesse de ses ressources naturelles. La décision des autorités de procéder à un audit des sociétés minières est opportune, mais elle ne doit pas retarder leur action. Le contexte actuel de crise, conjugué à une production minière en plein essor, pourrait créer des conditions favorables à l'amélioration des mesures prises dans ce domaine, conformément à tous les engagements pris.

54. Il faut renforcer les dispositifs de protection sociale, non seulement pour faire face à la crise, mais de manière permanente. En affectant davantage de ressources à cet objectif, en partie grâce aux économies réalisées en réformant le secteur de l'électricité, les autorités pourront accroître la résilience, réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie et la productivité, ce qui jettera les bases d'une croissance plus inclusive. À terme, il convient d'instaurer un mécanisme automatique de fixation des prix des carburants.

55. Investir dans le capital humain est une priorité essentielle pour le développement. Il faut réaliser des investissements plus élevés et plus efficaces dans les domaines de la santé et de l'éducation pour améliorer la productivité, les perspectives de croissance et le niveau de vie. Il est essentiel d'orienter les investissements vers l'enseignement primaire et secondaire et la formation professionnelle.

56. Le renforcement de la gestion des finances publiques doit se poursuivre. Il est essentiel d'étendre le champ d'application du compte unique du Trésor et d'améliorer la planification du budget, son exécution et l'établissement des rapports correspondants par une meilleure coordination entre les services du budget, le Trésor, les services chargés de la dette et la banque centrale, afin de garantir une communication de données précise, transparente et opportune.

57. Les autorités devraient garder à l'esprit les questions de capacité d'absorption et de viabilité de la dette lorsqu'elles mettent en œuvre leurs plans d'investissement. Les services du FMI encouragent les autorités à mettre la dernière main au manuel de gestion des investissements publics dans les meilleurs délais, à l'adopter et à le compléter par un décret précisant les principaux rôles et responsabilités de tous les acteurs au cours des trois phases de ce processus de gestion. Ils encouragent aussi les autorités à continuer d'appliquer une politique prudente en matière d'emprunts extérieurs, en recourant le plus possible aux financements concessionnels, afin de maintenir le risque de surendettement à un niveau modéré.

58. Le principal enjeu pour la Guinée en matière de développement consiste à tirer parti de la croissance d'un secteur minier en plein essor et à diversifier son économie. Le pays peut tirer parti des liens entre le secteur minier et le reste de l'économie. Les industries extractives peuvent également remonter la chaîne de valeur, vers le raffinage de l'alumine. En outre, moyennant un soutien à l'agriculture, l'industrie agroalimentaire peut devenir un moteur essentiel de croissance durable.

59. L'amélioration du climat des affaires ainsi que le renforcement du secteur financier et de la gouvernance sont des conditions indispensables à une croissance durable, inclusive et tirée par le secteur privé. La consolidation du dispositif de lutte contre la corruption et l'application du régime de déclaration de patrimoine sont des priorités essentielles.

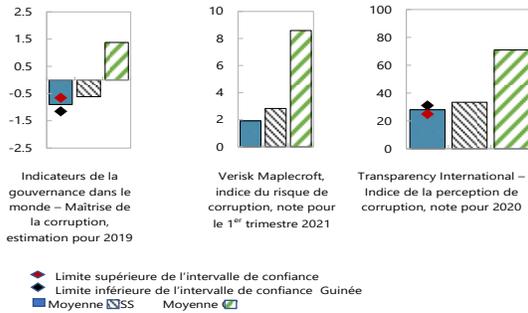
60. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV pour la Guinée aient lieu selon le cycle habituel de 12 mois.

Graphique 10. Guinée : principaux obstacles à la croissance et au développement

Les indicateurs de gouvernance restent faibles et les indicateurs de corruption sont inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Avec une note de 46 sur 100 à l'indice mondial de compétitivité, les autorités doivent en faire plus pour améliorer la compétitivité du pays.

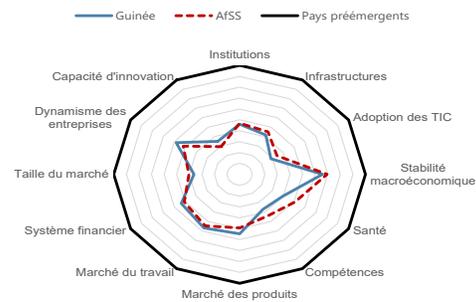
Indicateurs de gouvernance mondiaux, 2019



^{1/} Les intervalles de confiance ne sont pas disponibles pour l'indice du risque de corruption établi par Verisk Maplecroft.

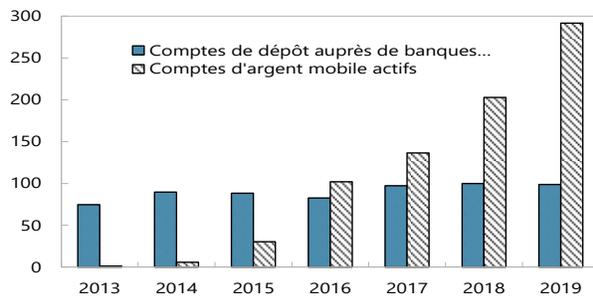
L'accès au financement reste faible, même si l'accès aux services bancaires mobiles se développe rapidement.

Indice mondial de compétitivité, 2019



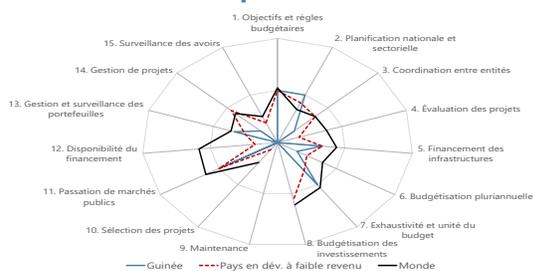
L'efficacité de la gestion des investissements publics est inférieure à celle de pays comparables...

Comptes de dépôt et comptes d'argent mobile (pour 1 000 adultes)



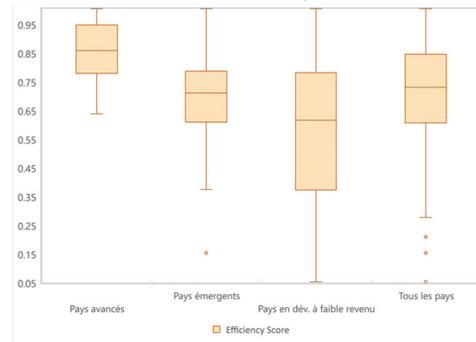
...dans la plupart des domaines...

Efficacité de la gestion des investissements publics



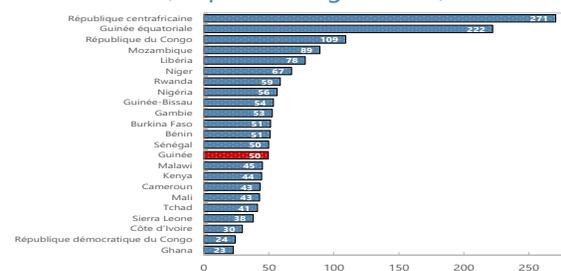
Efficience des infrastructures, moyenne 2000-19

(0 = efficacité minimale, 1 = efficacité maximale)



...tandis que le stock de capital public reste faible.

Stock de capital public, 2019 (en pourcentage du PIB)



Sources : indicateurs de développement dans le monde ; indicateurs de gouvernance mondiaux ; EGIP ; estimations des services du FMI.

Tableau 1. Guinée : principaux indicateurs économiques et financiers, 2018-26

	2018	2019	2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026
	Eff.	Eff.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire											
Comptes nationaux et prix											
PIB à prix constants	6.4	5.6	5.2	7.1	5.5	5.2	6.1	5.9	5.5	5.3	5.3
Secteur minier	14.0	9.4	18.4	34.6	7.6	7.7	7.1	6.3	6.3	6.2	6.3
Secteur non minier	4.9	4.9	2.4	1.3	5.0	4.5	5.8	5.7	5.3	5.0	5.0
Déflateur du PIB	7.1	9.9	9.9	10.7	8.0	11.3	9.7	8.2	7.7	7.8	7.8
PIB aux prix du marché	13.9	16.2	15.7	18.6	14.0	17.0	16.4	14.5	13.7	13.5	13.5
Prix à la consommation (moyenne)											
Moyenne	9.8	9.5	10.2	10.6	8.0	11.6	9.9	8.0	7.8	7.8	7.8
Fin de période	9.9	9.1	9.6	10.6	8.0	11.3	9.9	8.0	7.8	7.8	7.8
secteur extérieur											
Exportations, f.à.b. (exprimées en dollars)	-2.3	-0.8	22.1	126.4	5.9	0.6	-9.8	4.9	7.6	6.1	7.3
Importations, f.à.b. (exprimées en dollars)	28.0	-21.1	9.7	76.0	8.1	-4.7	-16.4	6.4	8.8	2.3	3.0
Taux de change effectif moyen (– = dépréciation)											
Indice nominal	0.2	2.4	...	-2.4
Indice réel	7.2	9.3	...	5.9
Monnaie et crédit											
Avoirs extérieurs nets ¹	7.4	10.5	-2.2	8.6	2.4	7.9	11.1	9.0	8.7	9.5	8.6
Avoirs intérieurs nets ¹	2.9	12.4	15.8	15.3	12.6	2.3	8.3	6.3	4.9	5.0	4.7
Créances nettes sur l'État ¹	11.5	4.0	9.5	18.3	8.0	1.4	3.6	1.8	0.3	0.3	0.4
Créances nettes sur l'État ¹ , hors recapitalisation	-3.9	4.0	8.5	17.4	7.1	-0.2	2.8	1.0	-0.4	-0.4	-0.2
Crédit au secteur non public ¹	7.2	8.9	6.6	3.2	5.5	3.4	5.5	5.2	5.3	5.5	4.9
Monnaie centrale	6.5	16.6	9.6	19.2	10.3	12.2	13.2	12.8	12.2	13.5	13.3
Monnaie au sens large (M2)	10.3	22.9	13.6	23.0	15.0	10.9	19.4	15.2	13.6	14.5	13.1
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											
Finances de l'administration centrale											
Total des recettes et dons	14.9	14.4	14.7	12.8	14.4	14.8	15.0	15.5	16.1	16.5	16.6
Recettes	13.5	13.9	12.7	11.8	13.4	13.2	14.1	14.7	15.2	15.6	15.7
Dont : recettes non minières	10.8	12.0	11.2	10.2	11.8	11.5	12.2	12.7	13.1	13.3	13.5
Dons	1.4	0.5	2.1	1.0	1.0	1.6	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9
Total des dépenses et prêts nets	16.0	14.9	18.3	15.7	16.8	17.0	17.4	17.9	18.3	18.9	18.9
Dépenses courantes	10.8	11.1	13.5	12.4	11.4	11.8	11.3	11.3	11.3	11.5	11.7
Dont : paiements d'intérêts	0.8	0.5	0.9	0.7	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Dépenses en capital et prêts nets	5.1	3.7	4.7	3.2	5.3	5.1	6.0	6.5	6.8	7.3	7.2
Solde budgétaire global											
Dons compris	-1.1	-0.5	-3.6	-2.9	-2.4	-2.2	-2.4	-2.4	-2.2	-2.4	-2.3
Dons non compris	-2.5	-1.0	-5.6	-3.9	-3.4	-3.8	-3.3	-3.2	-3.1	-3.4	-3.2
Solde budgétaire de base	0.9	0.6	-2.3	-1.4	0.5	-0.1	0.6	0.8	0.7	0.4	0.4
Solde courant											
Transferts officiels compris	-19.5	-10.8	-12.3	-13.7	-14.2	-9.2	-11.2	-12.1	-12.3	-8.9	-7.5
Hors transferts officiels	-20.0	-11.0	-13.6	-14.3	-14.7	-10.0	-11.6	-12.5	-12.9	-9.5	-8.1
Balance globale des paiements	1.6	1.9	-1.8	-0.9	0.4	0.6	1.1	1.4	1.3	1.4	1.4
Pour mémoire :											
Exportations de biens et de services (en millions de dollars)	4,082.1	4,130.8	4,897.9	8,996.0	5,183.9	9,012.6	8,134.6	8,534.9	9,178.3	9,733.5	10,439.8
Importations de biens et de services (en millions de dollars)	6,096.4	5,026.9	6,022.6	9,938.4	6,481.4	8,881.6	7,668.8	8,154.2	8,828.9	9,072.8	9,380.6
Balance globale des paiements (en millions de dollars)	194.4	257.8	-265.8	-132.6	64.2	100.6	205.3	264.4	273.3	311.2	331.7
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale (en millions de dollars)	565.6	843.3	789.2	948.5	865.3	1,273.8	1,645.7	2,056.1	2,515.1	3,093.4	3,702.0
Réserves disponibles brutes (en mois d'importations) ²	2.3	2.1	3.8	2.2	4.1	2.4	2.5	2.5	2.7	2.9	3.0
Dette publique extérieure, y compris envers le FMI (en % du PIB)	19.4	19.9	23.8	25.8	28.4	28.1	30.0	30.4	30.7	30.9	30.6
Dette publique totale, y compris envers le FMI (en % du PIB)	38.6	38.0	40.4	43.4	43.2	43.3	42.4	41.7	40.9	40.5	39.8
PIB nominal (en milliards de GNF)	106,845	124,109	146,582	147,188	167,155	172,280	200,493	229,543	261,007	296,229	336,195

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage du stock de monnaie au sens large en début de période.² En mois d'importations des années suivantes, hors importations liées à l'or artisanal. Les précédents rapports des services du FMI présente un ratio de couverture calculé à partir des importations nettes des biens d'équipement.

Tableau 2. Guinée : balance des paiements, 2018-26
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026
	Eff.	Eff.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Exportations, f.à.b.	3,978	3,945	4,817	8,931	5,099	8,987	8,109	8,508	9,151	9,706	10,411
Produits miniers	3,135	3,519	4,383	8,385	4,449	8,364	7,400	7,714	8,265	8,756	9,392
Autres	843	427	435	546	651	623	708	794	886	950	1,019
Importations, f.à.b.	-5,295	-4,177	-5,086	-7,352	-5,499	-7,003	-5,852	-6,228	-6,775	-6,931	-7,142
Produits alimentaires	-449	-390	-428	-436	-580	-469	-506	-540	-577	-618	-661
Autres biens de consommation	-440	-509	-612	-652	-712	-902	-972	-1,037	-1,109	-1,187	-1,270
Produits pétroliers	-669	-743	-543	-579	-796	-898	-894	-907	-938	-979	-1,029
Biens intermédiaires et d'équipement	-3,737	-2,535	-3,503	-2,794	-3,411	-3,286	-3,481	-3,744	-4,150	-4,148	-4,183
Balance commerciale des services	-697	-665	-856	-2,521	-898	-1,853	-1,791	-1,900	-2,027	-2,114	-2,210
Exportations de services	104	185	81	65	85	26	26	27	28	28	29
Importations de services	-801	-850	-936	-2,586	-982	-1,878	-1,817	-1,926	-2,054	-2,142	-2,239
Solde des revenus	-408	-660	-989	-1,316	-1,110	-1,860	-2,619	-2,876	-3,086	-2,841	-3,074
Dont : intérêts sur la dette publique	-36	-20	-30	-23	-35	-30	-43	-49	-57	-62	-66
Transferts	106	98	247	157	91	192	135	171	206	215	227
Transferts privés nets	56	75	60	54	10	65	70	83	85	87	89
Transferts officiels	50	24	187	104	81	127	65	88	121	128	137
Solde des transactions courantes											
Transferts officiels compris	-2,316	-1,458	-1,867	-2,102	-2,316	-1,537	-2,019	-2,325	-2,531	-1,966	-1,789
Hors transferts officiels	-2,366	-1,482	-2,054	-2,205	-2,398	-1,664	-2,084	-2,413	-2,651	-2,094	-1,926
Compte de capital	126	41	148	57	109	137	89	66	70	74	78
Transferts publics	118	41	124	57	84	137	89	66	70	74	78
Compte d'opérations financières	1,944	1,675	1,453	1,912	2,272	1,501	2,135	2,523	2,734	2,203	2,042
Publics (moyen et long terme)	241	235	669	849	1,010	753	749	544	545	583	571
Prêts liés à des projets	250	153	643	888	1,093	845	863	666	660	688	710
Financement au titre du programme	59	152	105	41	40	51	21	22	23	24	24
Publiques (court terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dont : point d'achèvement initiative PPTE et allègement de la dette IADM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement échu	-67	-70	-79	-81	-123	-143	-134	-144	-138	-129	-164
Investissement direct et autre investissement privé à moyen et long termes (net)	1,889	1,218	1,614	938	1,191	642	1,356	1,948	2,174	1,572	1,411
Dont : entrées d'IDE	1,889	1,218	1,522	1,522	1,767	1,767	2,316	2,483	2,764	2,044	1,917
Privées (court terme)	-186	222	-830	125	71	106	30	31	15	47	61
Erreurs et omissions	440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	194	258	-266	-133	64	101	205	264	273	311	332
Financement	-194	-258	208	133	-112	-101	-205	-264	-273	-311	-332
Utilisation des ressources du FMI (net)	49	24	182	162	-49	-29	-56	-50	-55	-56	-75
Décaissements	49	24	221	221	0	0	0	0	0	0	0
Variation des réserves officielles brutes (- = augmentation)	-243	-281	27	-110	-63	-153	-161	-185	-189	-238	-257
Allègement de la dette ¹	0	0	0	82	0	81	12	-30	-30	-17	0
Variation des arriérés (- = réduction)	0	-1	0	-1	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	-57	0	-48	0	0	0	0	0	0
Écart de financement résiduel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Postes pour mémoire :</i>											
Solde des transactions courantes (en % du PIB)											
Transferts officiels compris	-19.5	-10.8	-12.3	-13.7	-14.2	-9.2	-11.2	-12.1	-12.3	-8.9	-7.5
Hors transferts officiels	-20.0	-11.0	-13.6	-14.3	-14.7	-10.0	-11.6	-12.5	-12.9	-9.5	-8.1
Solde global (en % du PIB)	1.6	1.9	-1.8	-0.9	0.4	0.6	1.1	1.4	1.3	1.4	1.4
Ratio exportations/PIB (en %)	34.4	30.6	32.3	58.5	31.9	54.1	45.2	44.4	44.5	44.0	44.0
Ratio importations/PIB (en %)	-51.4	-37.2	-39.8	-64.6	-39.8	-53.3	-42.6	-42.4	-42.8	-41.0	-39.6
Ratio IDE/PIB (en %)	15.9	9.0	10.0	9.9	10.9	10.6	12.9	12.9	13.4	9.2	8.1
Réserves brutes disponibles (en millions de dollars)	964	1,245	1,245	1,355	1,307	1,508	1,669	1,854	2,042	2,280	2,537
Réserves brutes disponibles (en mois d'importations) 2/	2.3	2.1	2.3	2.2	2.4	2.4	2.5	2.5	2.7	2.9	3.0
PIB nominal (en millions de dollars)	11,857	13,514	15,151	15,388	16,270	16,659	18,008	19,233	20,619	22,106	23,713
Unités de monnaie nationale par dollar É.-U. (moyenne)	9,011	9,184	9,675	9,565

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le don correspondant au service de la dette due entre le 14 avril 2021 et le 13 avril 2022 dépend des ressources disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

² En mois d'importations des années suivantes, hors importations liées à l'or artisanal. Les précédents rapports des services du FMI présente un ratio de couverture calculé à partir des importations nettes des biens d'équipement.

Tableau 3a. Guinée : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018-26¹
(en milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026
	Eff.	Eff.	5 ^e et 6 ^e revues	Prél.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et dons	15,965	17,902	21,588	18,860	24,033	25,774	29,639	35,077	41,048	46,825	52,925
Recettes	14,423	17,305	18,576	17,321	22,335	22,874	28,538	33,989	39,895	45,604	52,925
Recettes fiscales	13,609	15,868	17,599	16,587	21,091	21,401	26,564	31,835	37,028	42,185	48,972
Secteur minier	2,836	2,373	2,149	2,294	2,689	2,999	3,839	4,483	5,352	6,196	7,383
Fonds de développement local	...	356	283	283	352	352	576	672	803	929	1,107
Secteur non minier	10,773	13,495	15,450	14,293	18,403	18,403	22,725	27,352	31,676	35,990	41,589
Impôts directs	2,346	2,563	3,155	2,936	3,954	3,954	4,831	5,531	6,289	7,138	8,101
Impôts indirects	8,428	10,932	12,294	11,357	14,449	14,449	17,894	21,821	25,387	28,852	33,488
Taxes sur les biens et services	5,861	7,583	9,113	8,237	10,359	10,359	12,658	14,927	17,312	19,688	22,568
Taxes sur le commerce international	2,566	3,349	3,182	3,121	4,090	4,090	5,236	6,894	8,074	9,164	10,920
Recettes non fiscales	814	1,437	977	733	1,243	1,353	1,779	1,874	2,569	3,104	3,620
Recettes tirées du projet de Souapiti ³	119	195	281	298	315	333
Dons	1,542	597	3,012	1,539	1,698	2,901	1,101	1,087	1,153	1,221	0
Dons-projet	1,061	377	1,204	547	864	1,417	1,014	1,087	1,153	1,221	0
Appui budgétaire	449	216	1,808	992	834	1,323	0	0	0	0	0
Autres dons affectés	32
Dépenses et prêts nets	17,132	18,498	26,829	23,086	28,005	29,576	35,386	41,573	48,329	55,358	62,423
Dépenses courantes	11,589	13,830	19,748	18,309	18,987	20,429	22,881	26,292	29,920	34,255	38,727
Dépenses primaires courantes	10,710	13,253	18,470	17,295	17,452	18,824	20,798	23,812	27,075	31,030	35,100
Traitements et salaires	4,122	4,430	5,599	6,162	6,080	6,589	7,284	8,340	9,483	10,762	12,336
Biens et services	3,445	4,253	5,135	5,037	5,357	5,891	6,722	7,696	8,750	9,931	11,384
Subventions et transferts	3,142	4,570	7,736	6,097	6,014	6,344	6,792	7,776	8,842	10,337	11,379
Electricité de Guinée (EDG)	905	2,157	3,308	2,921	2,390	2,390	2,414	2,438	2,462	2,487	2,512
Subventions	...	2,057	2,921	2,534	2,390	2,390	2,414	2,438	2,462	2,487	2,512
Fonds de garantie	...	100	387	387
Autres subventions et transferts	2,237	2,413	4,429	3,176	3,624	3,954	4,378	5,338	6,380	7,850	8,867
Intérêts sur la dette	879	577	1,278	1,014	1,535	1,605	2,083	2,481	2,845	3,225	3,628
Dette intérieure	557	391	985	788	1,168	1,168	1,403	1,607	1,827	2,074	2,353
dette extérieure	322	186	293	226	366	317	485	593	720	836	941
Dette liée au projet Souapiti ³	119	195	281	298	315	333
Dépenses en capital	5,417	4,545	6,880	4,703	8,835	8,963	12,302	15,060	18,170	20,846	23,418
Financées sur ressources intérieures	2,105	2,766	2,350	1,159	2,664	2,774	4,809	6,189	8,833	10,664	13,330
Investissement (exécution du budget central)	2,105	2,766	2,314	1,159	2,664	2,774	4,809	6,189	8,833	10,664	13,330
Fonds de développement local	...	356	283	283	352	352	576	672	803	929	1,107
Transferts de capitaux	0	0	36	0	0	0	0	0	0	0	0
Financées sur ressources extérieures	3,312	1,779	4,530	3,544	6,171	6,189	7,493	8,871	9,337	10,181	10,089
Prêts nets	127	117	202	74	184	184	203	221	238	257	277
Solde budgétaire de base²	924	772	-3,431	-1,995	867	-195	1,130	1,881	1,623	1,264	1,532
Solde global											
Dons non compris	-2,709	-1,193	-8,253	-5,765	-5,671	-6,702	-6,848	-7,583	-8,434	-9,754	-9,498
Dons compris	-1,167	-596	-5,242	-4,226	-3,973	-3,802	-5,747	-6,496	-7,281	-8,533	-9,498
Instances de paiement	695	585	0	-36	0	0	0	0	0	0	0
Financement	472	777	4,858	4,262	3,973	3,802	5,747	6,496	7,281	8,533	9,498
Financement intérieur	-1,700	-1,372	-153	-5,517	-486	-4,816	-3,453	-634	-520	-551	-282
Financement bancaire	-999	1,206	1,219	4,422	1,216	-113	1,004	414	75	-238	-98
Position nette à la banque centrale	-2,063	-167	460	1,790	-287	-1,530	-906	-287	-287	-287	-159
Banques commerciales	1,064	1,373	759	2,632	1,503	1,417	1,910	701	363	49	60
Financement non bancaire	-945	-1,129	-1,241	-1,933	-1,598	-1,598	-1,115	-1,048	-595	-313	-184
Recettes de privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt/amortissement de la dette intérieure (net)	-985	-1,175	-1,241	-1,387	-1,598	-1,598	-1,115	-1,048	-595	-313	-184
Autres/recettes exceptionnelles	40	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement d'autres prêts non bancaires	-546
Variation des arriérés	244	-1,448	-132	-2,505	-103	0	0	0	0	0	0
Souapiti : réduction des stocks d'avoirs intérieurs ³	0	0	0	0	0	0
Souapiti : rétrocessions d'EVS	-5,501	...	-3,104	-3,342	0	0	0	0
Financement extérieur net	2,172	2,148	5,011	9,779	4,458	8,617	9,200	7,130	7,801	9,084	9,780
Tirages	2,781	2,799	4,336	3,387	5,718	6,295	7,396	9,064	9,917	10,812	12,103
Projet ³	2,250	1,402	3,325	2,997	5,307	5,765	6,479	7,783	8,184	8,961	10,089
Programme	530	1,397	1,011	390	411	530	917	1,281	1,733	1,852	2,014
Amortissement échu	-605	-644	-766	-771	-1,260	-1,321	-1,403	-1,582	-1,743	-1,729	-2,323
Amortissement projet Souapiti ³	0	0	0	0	0	0
Décaissements projet Souapiti ³	5,501	...	3,104	3,342	0	0	0	0
Allègement de la dette	0	0	0	0	0	539	-135	-352	-374	0	0
Variation des arriérés en capitaux (- = réduction)	0	-7	0	-7	0	0	0	0	0	0	0
Variation des arriérés en intérêts (- = réduction)	-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement de la dette hors Club de Paris	0	0	0	228	0	0	0	0	0	0	0
Financement lié à l'initiative PPTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décaissement FCR ⁵	0	0	1,441	1,441	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	384	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement anticipé	0	0	383	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Postes pour mémoire :</i>											
Dépenses COVID-19 et Ebola	2,622	2,203	...	572
Solde budgétaire primaire	-288	-19	-3,963	-3,213	-2,438	-2,197	-3,664	-4,015	-4,436	-5,308	-5,870
PIB nominal (en milliards de GNF)	106,845	124,109	146,582	147,188	167,155	172,280	200,493	229,543	261,007	296,229	336,195

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Sur la base du MSFP 1986 en raison d'insuffisances des données disponibles.

² Recettes totales hors dons, moins les dépenses à l'exception des intérêts sur la dette extérieure et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

³ À la suite des 5^e et 6^e revues au titre de la FEC, les services du FMI ont révisé le traitement du prêt Souapiti, qui était auparavant classé comme une transaction entre l'entité à vocation spécialisée (EVS) Souapiti et un non-résident, et qui ne figurait donc pas dans les comptes budgétaires. L'accord de prêt est désormais considéré comme étant conclu entre un non-résident (China Exim Bank) et l'administration centrale de la Guinée, qui a ensuite rétrocedé les fonds à l'EVS Souapiti.

⁴ Conformément à la pratique courante, les décaissements prévus au titre de la FCR, comptabilisés en tant que financements anticipés dans le rapport des services du FMI établi au moment de l'approbation de la FCR, ont été reclassés en financements extérieurs dans le cadre du programme au titre de la FEC et des projections actuelles.

Tableau 3b. Guinée : opérations budgétaires de l'administration centrale¹, 2018-26
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026
	Eff.	Eff.	5 ^e et 6 ^e revues	Prél.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et dons	14.9	14.4	14.7	12.8	14.4	15.0	14.8	15.3	15.7	15.8	15.7
Recettes	13.5	13.9	12.7	11.8	13.4	13.3	14.2	14.8	15.3	15.4	15.7
Recettes fiscales	12.7	12.8	12.0	11.3	12.6	12.4	13.2	13.9	14.2	14.2	14.6
Secteur minier	2.7	1.9	1.5	1.6	1.6	1.7	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2
Secteur non minier	10.1	10.9	10.5	9.7	11.0	10.7	11.3	11.9	12.1	12.1	12.4
Impôts directs	2.2	2.1	2.2	2.0	2.4	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Impôts indirects	7.9	8.8	8.4	7.7	8.6	8.4	8.9	9.5	9.7	9.7	10.0
Taxes sur les biens et services	5.5	6.1	6.2	5.6	6.2	6.0	6.3	6.5	6.6	6.6	6.7
Taxes sur le commerce international	2.4	2.7	2.2	2.1	2.4	2.4	2.6	3.0	3.1	3.1	3.2
Recettes non fiscales	0.8	1.2	0.7	0.5	0.7	0.8	0.9	0.8	1.0	1.0	1.1
Recettes tirées du projet de Souapiti ³	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dons	1.4	0.5	2.1	1.0	1.0	1.7	0.5	0.5	0.4	0.4	0.0
Dons-projet	1.0	0.3	0.8	0.4	0.5	0.8	0.5	0.5	0.4	0.4	0.0
Appui budgétaire	0.4	0.2	1.2	0.7	0.5	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres dons affectés	0.0
Dépenses et prêts nets	16.0	14.9	18.3	15.7	16.8	17.2	17.6	18.1	18.5	18.7	18.6
Dépenses courantes	10.8	11.1	13.5	12.4	11.4	11.9	11.4	11.5	11.5	11.6	11.5
Dépenses primaires courantes	10.0	10.7	12.6	11.8	10.4	10.9	10.4	10.4	10.4	10.5	10.4
Traitements et salaires	3.9	3.6	3.8	4.2	3.6	3.8	3.6	3.6	3.6	3.6	3.7
Biens et services	3.2	3.4	3.5	3.4	3.2	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
Subventions et transferts	2.9	3.7	5.3	4.1	3.6	3.7	3.4	3.4	3.4	3.5	3.4
Electricité de Guinée (EDG)	0.8	1.7	2.3	2.0	1.4	1.4	1.2	1.1	0.9	0.8	0.7
Subventions	...	1.7	2.0	1.7	1.4	1.4	1.2	1.1	0.9	0.8	0.7
Fonds de garantie	...	0.1	0.3	0.3
Autres subventions et transferts	2.1	1.9	3.0	2.2	2.2	2.3	2.2	2.3	2.4	2.6	2.6
Intérêts sur la dette	0.8	0.5	0.9	0.7	0.9	0.9	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1
Dette intérieure	0.5	0.3	0.7	0.5	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Dette extérieure	0.3	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Dette liée au projet Souapiti ³	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses en capital	5.1	3.7	4.7	3.2	5.3	5.2	6.1	6.6	7.0	7.0	7.0
Financées sur ressources intérieures	2.0	2.2	1.6	0.8	1.6	1.6	2.4	2.7	3.4	3.6	4.0
Investissement (exécution du budget central)	2.0	2.2	1.6	0.8	1.6	1.6	2.4	2.7	3.4	3.6	4.0
Fonds de développement local	...	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Transferts de capitaux	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ressources extérieures	3.1	1.4	3.1	2.4	3.7	3.6	3.7	3.9	3.6	3.4	3.0
Prêts nets	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Solde budgétaire de base²	0.9	0.6	-2.3	-1.4	0.5	-0.1	0.6	0.8	0.6	0.4	0.5
Solde global											
Dons non compris	-2.5	-1.0	-5.6	-3.9	-3.4	-3.9	-3.4	-3.3	-3.2	-3.3	-2.8
Dons compris	-1.1	-0.5	-3.6	-2.9	-2.4	-2.2	-2.9	-2.8	-2.8	-2.9	-2.8
Instances de paiement	0.6	0.5	0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement	0.4	0.6	3.3	2.9	2.4	2.2	2.9	2.8	2.8	2.9	2.8
Financement intérieur	-1.6	-1.1	-0.1	-3.7	-0.3	-2.8	-1.7	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1
Financement bancaire	-0.9	1.0	0.8	3.0	0.7	-0.1	0.5	0.2	0.0	-0.1	-0.0
Position nette à la banque centrale	-1.9	-0.1	0.3	1.2	-0.2	-0.9	-0.5	-0.1	-0.1	-0.1	-0.0
Banques commerciales	1.0	1.1	0.5	1.8	0.9	0.8	1.0	0.3	0.1	0.0	0.0
Financement non bancaire	-0.9	-0.9	-0.8	-1.3	-1.0	-0.9	-0.6	-0.5	-0.2	-0.1	-0.1
Recettes de privatisation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunt/amortissement de la dette intérieure (net)	-0.9	-0.9	-0.8	-0.9	-1.0	-0.9	-0.6	-0.5	-0.2	-0.1	-0.1
Autres/recettes exceptionnelles	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursement d'autres prêts non bancaires	0.0	-0.4	0.0
Variation des arriérés	0.2	-1.2	-0.1	-1.7	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Souapiti : réduction des stocks d'avoirs intérieurs ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Souapiti : rétrocessions d'EVS	-3.7	...	-1.8	-1.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur net	2.0	1.7	3.4	6.6	2.7	5.0	4.6	3.1	3.0	3.1	2.9
Tirages	2.6	2.3	3.0	2.3	3.4	3.7	3.7	3.9	3.8	3.6	3.6
Projet ³	2.1	1.1	2.3	2.0	3.2	3.3	3.2	3.4	3.1	3.0	3.0
Programme	0.5	1.1	0.7	0.3	0.2	0.3	0.5	0.6	0.7	0.6	0.6
Amortissement échu	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.8	-0.8	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6	-0.7
Amortissement projet Souapiti ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Décaissements projet Souapiti ³	3.7	...	1.8	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	-0.1	-0.2	-0.1	0.0	0.0
Variation des arriérés en capitaux (- = réduction)	0.0	-0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés en intérêts (- = réduction)	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette hors Club de Paris	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement lié à l'initiative PPTÉ	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Décaissement FCR ⁵	0.0	0.0	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	-0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement anticipé	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Postes pour mémoire :</i>											
Dépenses COVID-19 et Ebola	1.8	1.5	...	0.3
Solde budgétaire primaire	-0.3	-0.0	-2.7	-2.2	-1.5	-1.3	-1.8	-1.7	-1.7	-1.8	-1.7
PIB nominal (en milliards de GNF)	106,845	124,109	146,582	147,188	167,155	172,280	200,493	229,543	261,007	296,229	336,195

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Sur la base du MSFP 1986 en raison d'insuffisances des données disponibles.

² Recettes totales hors dons, moins les dépenses à l'exception des intérêts sur la dette extérieure et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

³ À la suite des 5^e et 6^e revues au titre de la FEC, les services du FMI ont révisé le traitement du prêt Souapiti, qui était auparavant classé comme une transaction entre l'entité à vocation spécialisée (EVS) Souapiti et un non-résident, et qui ne figurait donc pas dans les comptes budgétaires. L'accord de prêt est désormais considéré comme étant conclu entre un non-résident (China Exim Bank) et l'administration centrale de la Guinée, qui a ensuite rétrocedé les fonds à l'EVS Souapiti.

⁴ Conformément à la pratique courante, les décaissements prévus au titre de la FCR, comptabilisés en tant que financements anticipés dans le rapport des services du FMI établi au moment de l'approbation de la FCR, ont été reclassés en financements extérieurs dans le cadre du programme au titre de la FEC et des projections actuelles.

Tableau 4. Guinée : comptes monétaires, 2018-26¹
(en milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026
	Eff.	Eff.	5 ^e et 6 ^e revues	Prél.	5 ^e et 6 ^e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Situation monétaire											
Avoirs extérieurs nets	6,964	9,563	9,132	12,182	9,964	15,129	19,748	24,188	29,141	35,278	41,659
Avoirs intérieurs nets	17,783	20,853	25,439	25,513	29,788	26,379	29,824	32,932	35,721	38,992	42,473
Créances sur l'administration centrale	13,630	14,613	17,732	20,179	20,498	20,722	22,214	23,106	23,287	23,451	23,773
Créances sur le secteur privé	9,836	12,044	14,070	13,009	15,974	14,298	16,597	19,189	22,203	25,748	29,379
Autres postes, net (actifs +)	-5,686	-5,804	-6,363	-7,675	-6,685	-8,640	-8,988	-9,364	-9,769	-10,207	-10,680
Monnaie au sens large (M2)	24,747	30,416	34,571	37,420	39,752	41,508	49,571	57,120	64,862	74,270	84,132
Monnaie	7,245	8,817	8,505	11,542	9,134	12,032	14,370	16,558	18,802	21,529	24,388
Dépôts	17,503	21,599	26,066	25,879	30,618	29,476	35,202	40,562	46,060	52,741	59,744
Banque Centrale											
Avoirs extérieurs nets	5,139	7,780	7,281	8,750	7,983	11,751	15,182	18,968	23,202	28,538	34,152
Avoirs intérieurs nets	6,700	6,025	7,868	7,705	8,720	6,705	5,706	4,603	3,234	1,458	-162
Créances nettes sur l'administration centrale	9,394	9,203	11,562	11,268	12,826	10,061	9,502	9,591	9,709	9,861	10,175
<i>Dont : pour le Trésor (TPN 1)</i>	9,518	9,520	10,216	11,467	9,928	9,938	9,031	8,744	8,457	8,171	8,012
<i>Dont : avances</i>	-73	1,284	...	3,160
Créances sur le secteur privé	130	89	130	92	40	40	42	47	49	51	51
Engagements envers les banques créatrices de monnaie (-)	0	0	0	-275	0	950	855	34	-1,050	-2,541	-4,002
Autres postes, net (actifs +)	-2,823	-3,267	-3,824	-3,381	-4,146	-4,346	-4,694	-5,069	-5,475	-5,913	-6,386
Monnaie centrale	11,839	13,805	15,149	16,455	16,703	18,456	20,887	23,571	26,436	29,996	33,991
Circulation fiduciaire hors banques	7,245	8,817	8,505	11,542	9,134	12,032	14,370	16,558	18,802	21,529	24,388
Réserves bancaires	4,156	4,654	6,283	4,594	7,204	6,101	6,193	6,684	7,302	8,115	9,251
Dépôts	3,304	3,874	5,533	3,830	6,554	5,451	5,678	6,197	6,838	7,705	8,841
Banques créatrices de monnaie											
Avoirs extérieurs nets	1,825	1,783	1,852	3,432	1,981	3,378	4,566	5,220	5,939	6,740	7,507
Crédit intérieur	13,947	17,365	20,110	21,828	23,607	24,919	29,267	32,658	35,732	39,288	42,927
Crédit à l'État (net)	4,236	5,411	6,170	8,911	7,672	10,661	12,712	13,516	13,578	13,590	13,598
Créances sur le secteur privé	9,706	11,955	13,940	12,917	15,934	14,258	16,555	19,142	22,154	25,697	29,328
Engagements envers le secteur privé (dépôts)	17,065	21,265	25,705	25,560	30,253	29,154	34,876	40,234	45,728	52,389	59,392
(variation annuelle en %, sauf indication contraire)											
<i>Postes pour mémoire :</i>											
Avoirs extérieurs nets	31.5	37.3	-6.8	27.4	9.1	24.2	30.5	22.5	20.5	21.1	18.1
Avoirs intérieurs nets	3.8	17.3	23.3	22.3	17.1	3.4	13.1	10.4	8.5	9.2	8.9
Crédit intérieur	21.8	13.6	18.2	24.5	14.7	5.5	10.8	9.0	7.6	8.2	8.0
Créances nettes sur l'État	23.3	7.2	19.4	38.1	15.6	2.7	7.2	4.0	0.8	0.7	1.4
Crédit au secteur privé	19.7	22.4	16.7	8.0	13.5	9.9	16.1	15.6	15.7	16.0	14.1
Monnaie au sens large (M2)	10.3	22.9	13.6	23.0	15.0	10.9	19.4	15.2	13.6	14.5	13.1
Monnaie centrale	6.5	16.6	9.6	19.2	10.3	12.2	13.2	12.8	12.2	13.5	13.3
Multiplicateur monétaire (M2/monnaie centrale)	2.1	2.2	2.3	2.3	2.4	2.2	2.4	2.4	2.5	2.5	2.5
Vitesse de circulation (PIB/moyenne M2)	4.5	4.5	4.2	4.3	4.2	4.4	4.4	4.3	4.3	4.3	4.2
Prix à la consommation (fin de période)	9.9	9.1	9.6	10.6	8.0	11.3	9.9	8.0	7.8	7.8	7.8

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Fin de période

Tableau 5. Guinée : indicateurs de solidité financière, 2016–20
(fin de période, sauf indication contraire)

	2016	2017	2018	2019	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4
Ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	17.89	16.8	15.2	15.4	15.1	15.4	15.0	14.0
Ratio fonds propres réglementaires T1/actifs pondérés par les risques	18.00	17.4	15.1	15.1	14.9	15.2	14.8	13.8
Ratio prêts improductifs nets des provisions/fonds propres	14.66	11.3	25.2	17.2	13.5	13.9	14.6	14.8
Ratio prêts improductifs/total des prêts bruts	9.44	10.7	11.6	9.9	10.0	10.4	9.1	9.4
Rendement des actifs	2.15	2.0	3.0	3.3	3.8	3.9	4.1	3.8
Rentabilité des fonds propres	18.81	16.7	22.7	27.6	32.1	33.3	35.2	32.1
Ratio marge d'intérêts/produit brut	38.93	41.8	38.6	41.9	39.2	36.8	33.2	35.4
Ratio dépenses hors intérêts/revenu brut	79.22	78.1	70.1	62.7	67.4	68.1	70.5	68.7
Ratio actifs liquides/total des actifs (ratio de liquidité des actifs)	28.89	26.8	26.2	23.2	25.2	23.9	27.2	21.8
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	45.80	43.1	43.5	37.7	42.0	38.8	44.5	36.1
Ratio position ouverte nette en devises/fonds propres	25.11	79.2	108.0	138.5	154.7	143.6	112.1	86.8

Source : autorités guinéennes.

Annexe I. L'expérience de la Guinée sous le programme 2017–20 appuyé par la FEC¹

A. Introduction – Relations entre la Guinée et le FMI

1. La Guinée a conclu un programme avec le FMI peu après la tenue des premières élections démocratiques en 2010. Après un programme de référence d'un an en 2011, le pays est passé à un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en février 2012, qui a été prolongé jusqu'en novembre 2016. En décembre 2017, un nouvel accord au titre de la FEC a été approuvé. En outre, en 2014 et en 2020, le FMI a apporté une aide d'urgence dans le cadre de la facilité de crédit rapide et accordé un allègement de la dette afin de dégager des ressources.

2. Malgré un environnement sociopolitique complexe, deux crises sanitaires et des périodes d'agitation, la stabilité macroéconomique a été préservée. Le processus de réformes qui vise à sortir de l'état de fragilité pour tendre vers une économie plus diversifiée, inclusive et résiliente est en cours et il faut redoubler d'efforts, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques et de la gestion des investissements publics, en vue d'accroître les recettes intérieures, tirées des industries extractives notamment, et d'améliorer la gouvernance et le climat des affaires. Les deux programmes appuyés par la FEC se situent dans le prolongement des plans nationaux de développement des autorités et ont été complétés par une assistance technique.

B. Présentation du programme appuyé par la FEC 2017–20

3. Le dernier accord triennal au titre de la FEC a été approuvé par le conseil d'administration du FMI en décembre 2017. D'un montant équivalant à 120,488 millions de DTS (environ 170 millions de dollars, soit 56,25 % de la quote-part de la Guinée), l'accord au titre de la FEC avait pour objectif : i) de renforcer la résilience de l'économie, ii) d'accroître les investissements publics en infrastructures pour assurer une croissance solide reposant sur une plus large assise tout en préservant la viabilité de la dette à moyen terme, iii) de consolider les dispositifs de protection sociale afin de réduire la pauvreté et de favoriser l'inclusion et iv) d'accélérer le développement du secteur privé.

4. L'environnement sociopolitique était complexe durant la période de l'accord au titre de la FEC. La Guinée a connu des épisodes de tensions sociales, de manifestations massives et de grèves en 2018, pendant les derniers mois de 2019 et début 2020. Des élections locales ont été organisées en février 2018 ; des élections législatives et un référendum contesté ont eu lieu début 2020, à l'issue duquel le Président Condé a pu briguer un troisième mandat, puis des élections présidentielles en octobre 2020. Le cycle électoral a eu une incidence sur les dépenses publiques et, dans une moindre mesure, sur les efforts déployés pour accroître les recettes (Graphiques 1 et 2).

¹ Préparée par Salifou Issoufou et Clara Mira.

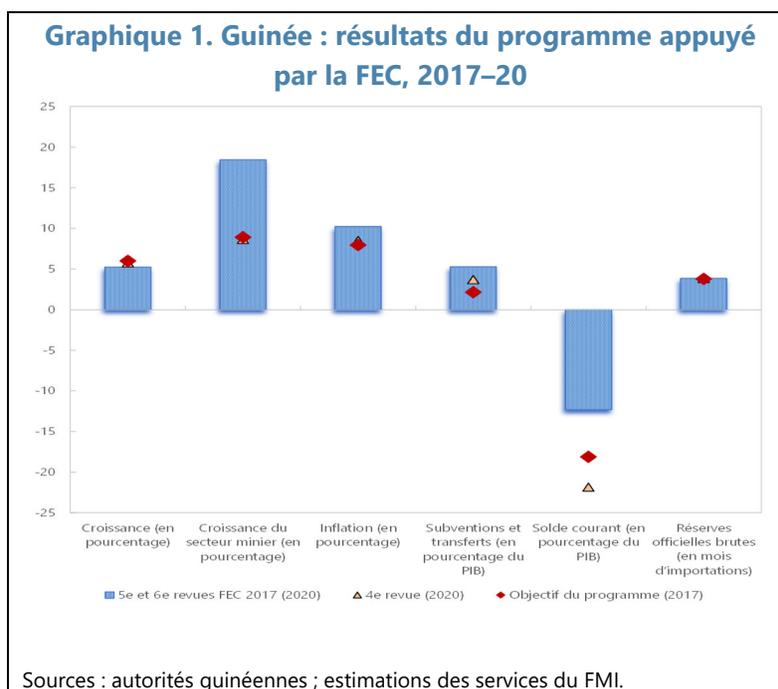
5. Des progrès ont été accomplis sur le front macroéconomique, malgré les périodes d'agitation et d'instabilité et la pandémie de COVID-19. Au cours du programme triennal, la croissance du PIB réel a atteint 5 % en moyenne, la croissance des industries extractives étant systématiquement supérieures aux prévisions ; l'inflation est restée inférieure à 10 %, même si elle a été plus élevée que prévu ; le solde courant a été moins négatif que prévu ; et le stock de réserves de change a doublé.

6. Après un début inégal, les résultats du programme ont été généralement satisfaisants.

Au moment de la première revue, les résultats ont été mitigés ; des dérapages budgétaires fin 2017 se sont traduits par le non-respect de trois critères de réalisation et de deux objectifs indicatifs. Ces dérapages ont pour l'essentiel été la conséquence i) d'une moins-value de recettes, notamment imputable aux industries extractives et à des ajustements à la baisse de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP) dans le but de

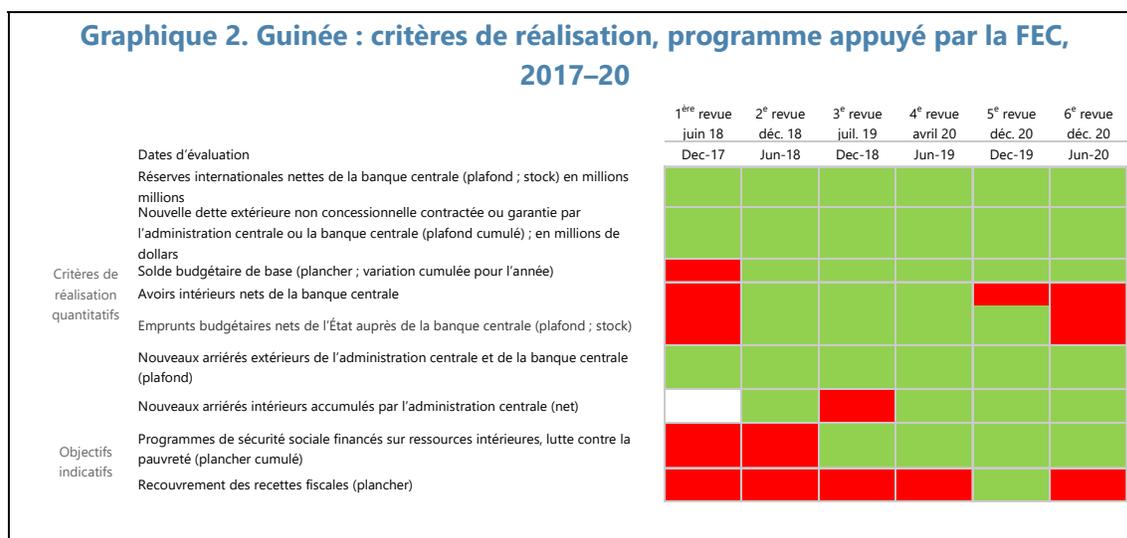
maintenir les prix de détail à un niveau constant sur fond de hausse des cours mondiaux du pétrole et ii) de dépenses en capital et de dépenses électorales financées sur ressources intérieures plus élevées que prévu. Des mesures correctives ont été appliquées, un train de mesures d'ajustement de 2,8 % du PIB ayant été adopté durant la première revue.

7. Les résultats obtenus dans le cadre du programme se sont améliorés à partir de la deuxième revue. Compte tenu de la réorientation de la politique budgétaire, tous les critères de réalisation ont été respectés durant les deuxième, troisième et quatrième revues du programme appuyé par la FEC. Le critère relatif au solde de base n'a pas été respecté, mais de peu, au cours de la cinquième revue. Toutefois, la quatrième revue a dû être différée pour faire en sorte que les autorités élaborent des mesures correctives à la suite de certains dérapages en septembre–novembre 2019. En effet, les résultats du programme se sont dégradés fin septembre 2019 : les recettes fiscales inférieures aux prévisions ont pesé sur les résultats budgétaires et les besoins de financement, sous l'effet de la diminution des recettes minières et des impôts directs non miniers, dans le contexte de tensions sociales, d'un choc sur la production minière et de l'application partielle des mesures d'accroissement des recettes fiscales. Les autorités ont emprunté auprès de la banque centrale entre septembre et novembre mais ont procédé à un remboursement net fin 2019. Deux critères de réalisation n'ont pas été respectés au cours de la sixième revue en 2020, dû au fait que les autorités aient eu recours au financement par la banque centrale pour



rapidement faire face à la crise sanitaire en attendant les décaissements extérieurs liés à la COVID-19.

8. Les résultats sur le front des objectifs indicatifs ont été mitigés. Le plancher en matière de programmes de protection sociale financés sur ressources intérieures visant à réduire la pauvreté n'a pas été atteint lors de deux revues. En outre, l'objectif indicatif relatif aux recettes fiscales a été manqué systématiquement au cours de chaque revue sauf une.



C. Projections et résultats durant le programme

- Croissance.** À la faveur du dynamisme de l'activité dans les industries extractives en 2016–18 et en 2020, la croissance a dépassé les projections. En 2019, l'activité minière a toutefois été perturbée par des conditions météorologiques rigoureuses au troisième trimestre. Malgré les effets de la pandémie sur le secteur non minier, la croissance en 2020 a aussi été supérieure aux attentes sous l'effet de l'essor de la production minière.
- Inflation.** L'indice des prix à la consommation (IPC) a en général été supérieur aux projections tout au long de la période de l'accord au titre de la FEC. Les mesures d'endiguement liées à la pandémie ont aggravé la situation.
- Recettes fiscales.** Les autorités ne sont pas parvenues à augmenter le ratio des recettes fiscales par rapport au produit intérieur brut (PIB). L'objectif indicatif relatif aux recettes fiscales a été systématiquement manqué. Les raisons en sont notamment les suivantes : l'impact des tensions sociales sur l'activité économique ; les ajustements à la baisse ponctuels de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP) en vue de maintenir les prix de détail à un niveau constant sur fond de hausse des cours mondiaux du pétrole en 2017 ; et, d'une manière générale, les mesures d'accroissement des recettes fiscales convenues n'ont été appliquées que partiellement et avec retard, y compris pour les contrôles fiscaux et le recouvrement par voie électronique.
- Dépenses en capital.** Le programme d'investissement en infrastructures était ambitieux ; néanmoins, les dépenses en capital financées sur ressources intérieures et extérieures ont

été sous-exécutées. La cause première de cette sous-exécution semble être la faible capacité d'exécution, qui s'explique par des retards dans les domaines de la passation de marchés, de la gestion des contrats et de la rémunération. Le programme et l'assistance technique ont privilégié le renforcement des capacités en matière de gestion des investissements publics et le renforcement des moyens et des instruments de contrôle.

- **Dépenses au titre des dispositifs de protection.** Les autorités ont atteint les objectifs durant la deuxième partie du programme, après avoir échoué au cours de la première et de la deuxième revues. Un prototype de registre des catégories de population vulnérables a été mis au point, avec le concours de la Banque mondiale.
- **Dépenses courantes.** À l'exception notable de 2020 en raison de la crise de la COVID-19, les dépenses courantes ont en général été inférieures aux projections. Même si les subventions à l'électricité et les transferts ont parfois dépassé les projections, d'autres éléments ont été maîtrisés, ce qui a compensé ces augmentations.
- **Solde de base.** Dans le contexte de la première revue, le solde budgétaire a été bien plus déficitaire que prévu. Cependant, depuis lors, les objectifs du programme ont été atteints, avec une amélioration du solde budgétaire de base, même si les résultats pour 2019 ont été un peu moins satisfaisants que prévu au moment de la première revue. Comme les dépenses en capital ont été nettement inférieures aux prévisions et que les dépenses courantes ont été légèrement en deçà des projections, cela a globalement compensé la moins-value de recettes. L'important déficit budgétaire de base lié à la COVID-19 enregistré en 2020 fait figure d'exception.
- **Dette.** Le plafond fixé par la banque centrale a été respecté, et la Guinée a continué à présenter un risque modéré de surendettement. Il a fallu faire appel au jugement depuis la deuxième revue pour passer outre le passage automatique à un risque élevé de surendettement en raison d'un dépassement bref et minime du ratio valeur actuelle de la dette publique totale/PIB en 2019–20, qui s'explique par l'impact ponctuel de la recapitalisation de la banque centrale.
- **Financement par la banque centrale.** La Guinée a eu davantage recours aux emprunts auprès de la banque centrale que prévu en 2017 (compte tenu des dérapages budgétaires au moment de la première revue) et en 2020 (du fait de la concentration en début de période de certaines dépenses liées à la COVID-19 et de retards dans les aides extérieures).

D. Résultats sur le front des réformes structurelles

9. Si certaines réformes essentielles ne se sont pas concrétisées, la mise en œuvre globale des réformes structurelles a été solide (graphiques 4 et 5, plages des tableaux 1 et 2). Dans le cadre du programme, la gestion des finances publiques s'est améliorée, une stratégie de réforme des tarifs de l'électricité a été adoptée, une méthode d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles a été appliquée et l'adoption d'un nouveau régime de déclaration de patrimoine a contribué à améliorer la gouvernance. Toutefois, certaines mesures n'ont pas été instituées. Les principales causes de ces échecs sont notamment l'instabilité politique,

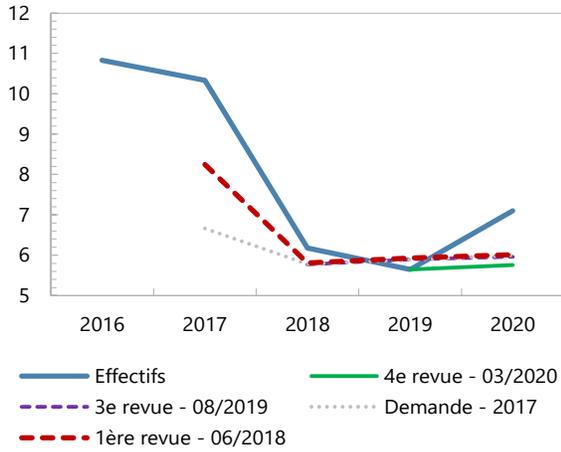
la pandémie de COVID-19, l'insuffisance des capacités et les difficultés à obtenir une assistance technique. Les réformes indispensables qui n'ont pas été mises en œuvre sont notamment les suivantes :

- le rétablissement du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, en fonction des fluctuations des prix sur les marchés internationaux et du taux de change, afin d'atténuer les effets de la hausse des cours mondiaux du pétrole sur les recettes fiscales. Le FMI a apporté une assistance technique dans ce domaine ;
- la finalisation des décrets mettant en place un cadre réglementaire et précisant les responsabilités de chaque acteur de premier plan du secteur public tout au long des différentes phases de la gestion des investissements publics en vue de réguler les mécanismes, les obligations, les procédures et les normes de gestion des investissements publics ;
- l'adoption d'un manuel pour la préparation, l'évaluation et la sélection des projets d'investissement, ce qui impose que les grands projets d'investissement public s'accompagnent d'études de faisabilité qui suivent des processus rigoureux.

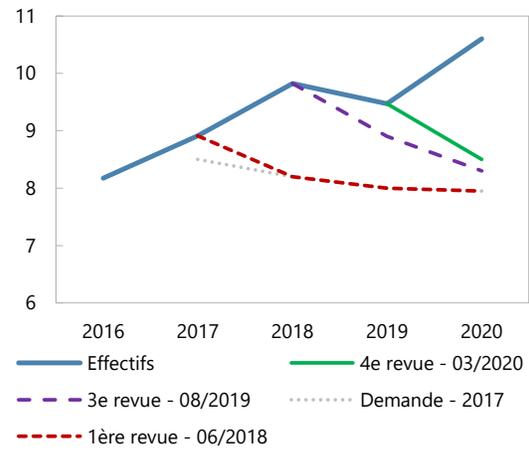
Cependant, des progrès ont été accomplis dans les domaines ci-dessus après l'accord au titre de la FEC 2017–20. Par exemple, le manuel de gestion des investissements publics, préparé avec l'assistance technique du FMI, est en cours de finalisation et devrait être adopté par le conseil des ministres. Les autorités ont aussi préparé un guide de maturation des projets. Toutefois, un décret précisant les rôles et responsabilités de l'ensemble des acteurs durant les trois phases de la gestion des investissements publics devrait être adopté, ce qui constitue une étape complémentaire décisive.

Graphique 3. Guinée : indicateurs du programme concernant le secteur réel

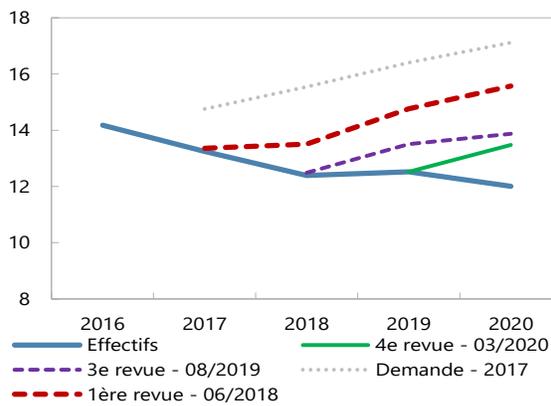
PIB réel (en pourcentage et en glissement annuel)



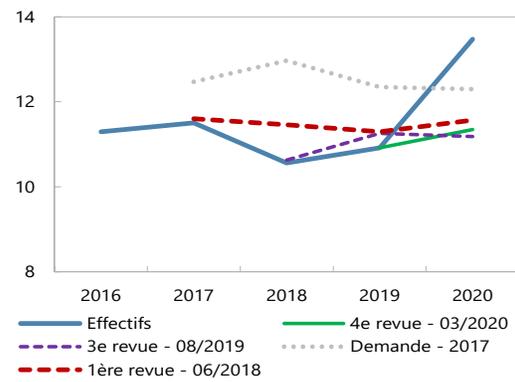
IPC (en pourcentage et en glissement annuel)



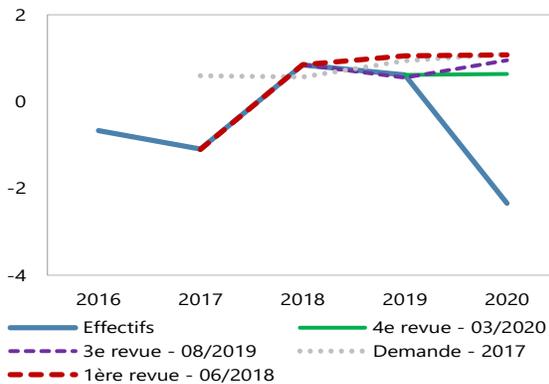
Recettes fiscales (en pourcentage du PIB)



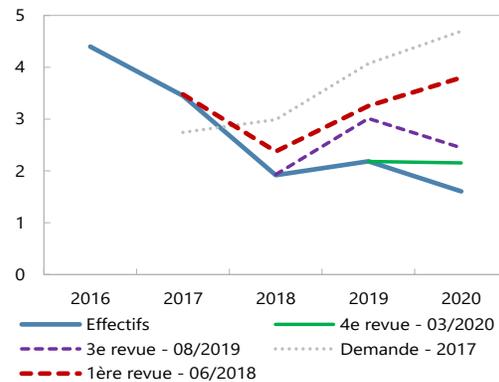
Dépenses courantes
(en pourcentage du PIB)



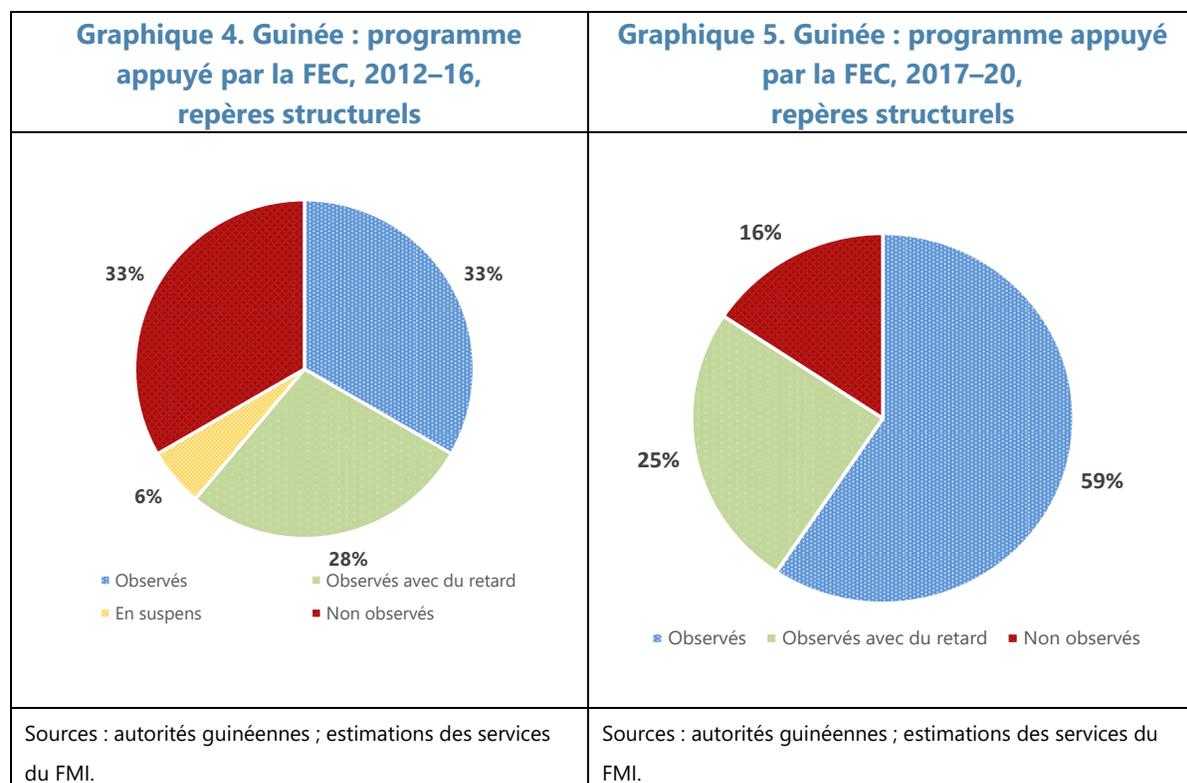
Solde budgétaire de base
(en pourcentage du PIB)



Dépenses intérieures de développement
(en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.



Conclusions et principaux enseignements

10. D'une manière générale, les résultats obtenus par la Guinée dans le cadre du programme appuyé par la FEC ont été satisfaisants. La Guinée a respecté l'essentiel des critères de réalisation dans le cadre du programme et le programme lui-même a contribué à stimuler la croissance et le développement du pays. Les enseignements à tirer sont notamment les suivants :

- L'agitation sociale, les remous politiques et les faiblesses institutionnelles ont pesé sur les résultats du programme et amoindri l'efficacité de l'action du FMI.
- De façon générale, la période a été marquée par une croissance supérieure aux attentes sur le front des industries extractives, qui n'est malheureusement pas allée de pair avec des progrès en matière de recouvrement de l'impôt. Malgré un doublement attendu de la croissance de la production minière, les recettes fiscales tirées des industries extractives ont augmenté de seulement 0,1 point de pourcentage du PIB par rapport aux projections antérieures à la crise, sachant que beaucoup de nouvelles entreprises bénéficient d'exonérations et de déductions. Les récentes mesures d'accroissement des recettes sont une bonne chose et devraient s'accompagner d'une réforme des recettes tirées des industries extractives.
- Les recettes inférieures aux attentes ont parfois résulté de la décision de subventionner les prix des carburants. En conséquence, la mise en place d'un mécanisme de tarification automatique des carburants sera indispensable pour préserver et stabiliser les recettes.

- L'inflation a en général été plus élevée que les projections tout au long de la période de l'accord au titre de la FEC, même si les écarts n'étaient pas significatifs. Par conséquent, il serait capital de poursuivre les travaux en cours de modernisation du cadre de politique monétaire et d'appliquer ce dernier de manière systématique pour ancrer les anticipations d'inflation et faire reculer l'inflation.
- Le programme du FMI et sa politique de plafonds d'endettement n'ont pas freiné les dépenses d'infrastructure. Les dépenses prévues ont en réalité été plus élevées que les dépenses exécutées. Il demeure essentiel d'améliorer la gestion des investissements publics et de renforcer la capacité d'exécution.

Pour l'avenir, les enseignements à tirer sont notamment les suivants :

- **Les objectifs du programme devraient être ambitieux mais réalistes, et il faut faire preuve de souplesse pour modifier les politiques et objectifs macroéconomiques en fonction des chocs.** Les résultats du programme montrent qu'il faut prendre en considération l'insuffisance des capacités et les faiblesses institutionnelles. Des clauses d'ajustement devraient être établies pour tenir compte des risques de chocs exogènes et endogènes. La pandémie a mis en évidence la capacité du FMI à répondre aux impératifs humanitaires en revoyant les objectifs du programme et en apportant des ressources supplémentaires. Le soutien des donateurs a en outre permis de faire en sorte que le programme reste sur la bonne voie, même si des retards ont compliqué la gestion des politiques.
- **Les réformes structurelles devraient tenir compte de l'insuffisance des capacités et de l'état de fragilité, tandis qu'une forte adhésion aux réformes est indispensable.** Durant l'accord au titre de la FEC 2017–20, quelques réformes structurelles n'ont pas été mises en œuvre en raison de l'insuffisance des capacités et du manque de volonté politique. Par conséquent, le nombre de repères structurels dans tout nouveau programme devrait refléter les principales priorités du programme, complété par une assistance technique supplémentaire en cas de besoin. Par ailleurs, une forte adhésion contribuera à accélérer le programme de réformes structurelles.
- **Il faudrait remédier aux obstacles dans le secteur non minier.** Diversifier les sources de croissance en ne misant plus sur un petit nombre de produits de base permettra de réduire la vulnérabilité de la Guinée à des chocs exogènes et sera indispensable pour enregistrer une croissance à moyen terme plus durable et inclusive qui pourra créer des emplois et faire reculer la pauvreté.

Vues des autorités

11. Les autorités souscrivent globalement à l'analyse, en observant comment l'accord au titre de la FEC a renforcé la stabilité macroéconomique. Elles ont conscience des difficultés à réformer mais s'engagent à poursuivre les réformes qui s'imposent.

Annexe II. État d'avancement des principales recommandations faisant suite aux consultations de 2016 au titre de l'article IV

1. Politique budgétaire. Les autorités ont suivi la recommandation des services du FMI de procéder à un rééquilibrage budgétaire en 2016 afin de renforcer la marge de manœuvre budgétaire. À l'exception de 2017 et de l'assouplissement budgétaire liée à la COVID-19 en 2020, le solde budgétaire de base s'est maintenu à -0,7 % du PIB en moyenne et un excédent a été dégagé en 2018 et en 2019. La recommandation d'accroître les recettes de 1 point de pourcentage du PIB à moyen terme ne s'est pas concrétisée ; le coefficient de pression fiscale a diminué durant la période 2018–20. Les autorités s'emploient à accélérer leur projet de mobilisation fiscale, dans lequel l'application intégrale du code minier devrait être une priorité stratégique. S'agissant des dépenses, une réforme visant à supprimer progressivement les subventions à l'électricité a vu le jour en 2019 avec le concours de la Banque mondiale, même si elle a été interrompue durant la pandémie, et les subventions restent élevées. Les autorités ont suivi la recommandation des services du FMI de limiter le recours aux financements non concessionnels. Le compte unique du Trésor est à présent opérationnel mais il n'est pas encore suffisamment complet. L'adoption du manuel pour la préparation, l'évaluation et la sélection des projets d'investissement continue à subir des retards.

2. Politique monétaire. Les progrès sur le front de la mise en place d'un système de ciblage de la base monétaire ont été mitigés. Malgré l'adoption d'un cadre de prévision de la liquidité et d'instruments connexes, la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) n'a pas systématiquement opté pour une gestion active de la liquidité, comme indiqué dans l'examen de la stabilité du secteur financier 2019. En moyenne, l'inflation s'est stabilisée à environ 9½ %, alors que l'ambition de l'article IV était de la ramener à 5 %. Les réserves internationales ont augmenté pour atteindre près de 4½ mois d'importations fin 2020, ce qui correspond à la limite supérieure de la fourchette de 3-4 mois recommandée dans l'article IV en 2016. Les autorités sont parvenues à engager une stratégie d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles et la prime de change sur le marché parallèle a été considérablement réduite. Si la loi modifiée sur la banque centrale a été votée en juin 2017, les recommandations de renforcer l'indépendance de la banque centrale et de limiter le financement monétaire n'ont pas été appliquées systématiquement.

3. Secteur financier. Les avancées sur le front du renforcement de la surveillance fondée sur les risques et de l'amélioration de l'intermédiation et de l'inclusion financières ont été satisfaisantes. Le dispositif de surveillance bancaire fondée sur les risques a été mis en service en octobre 2019. La stratégie nationale d'inclusion financière et un système d'information sur le crédit ont été inaugurés récemment.

4. Réformes structurelles et climat des affaires. Un nouveau code des marchés publics est entré en vigueur en septembre 2020. Les autorités ont aussi accompli des progrès notables en matière de renforcement du climat des affaires avec le lancement du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts, qui s'ajoute à une plateforme numérique pour la délivrance d'autorisations aux entreprises.

5. Gouvernance. Une nouvelle loi de lutte contre la corruption a été adoptée en 2017, le décret sur le régime de déclaration de patrimoine a été promulgué en 2020 et le formulaire de déclaration de patrimoine a été mis en place peu de temps après. Un projet de loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a été adopté par le conseil des ministres en novembre 2020. Cependant, il faudrait redoubler d'efforts pour améliorer la gouvernance et la transparence, y compris dans les industries extractives.

Annexe III. Les grands projets d'infrastructure en Guinée

1. Au cours des dix dernières années, la Guinée a lancé d'importants projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, du transport et de la santé publique. Ces projets ont été financés par des ressources concessionnelles et non concessionnelles. Le récent programme appuyé par la FEC a pris en compte l'exécution de plusieurs grands projets jugés indispensables pour le développement de la Guinée :

- Les *barrages hydroélectriques* sur le fleuve Konkouré ont été achevés à Kaleta (2015) et Souapiti (2020). Le coût de ce dernier projet est estimé à 1,4 milliard de dollars (il est détenu en majorité par le gouvernement de Guinée à travers sa participation dans une entité à vocation spéciale). Il a été financé à l'aide d'un prêt de 1,2 milliard de dollars de la Banque d'exportation et d'importation de Chine. Souapiti a commencé à produire de l'électricité en septembre 2020.
- Un *réseau de lignes de transport* a permis de relier ces barrages aux clients à Conakry. Il est en cours d'extension pour transporter de l'énergie vers l'intérieur du pays et vers les pays voisins. D'ici à 2025, de nouvelles lignes devraient transporter de l'énergie au nord vers la Guinée Bissau et le Sénégal (projet OMVG ; 187 millions de dollars cofinancés par la Banque mondiale, la BEI et la BIsD), vers l'est à Kankan (projet Linsan-Fomi ; 170 millions de dollars financés par la BEI) et à travers l'est de la Guinée entre les frontières du Libéria et du Mali (projet Guinée-Mali ; 210 millions de dollars cofinancés par la Banque mondiale, la BEI et la BIsD).
- Des *projets routiers* sont en cours pour assurer la réfection de la Route nationale 1 (329 millions de dollars) et du réseau routier urbain du Grand Conakry (voiries urbaines ; 186 millions de dollars), financés par la banque chinoise ICBC¹. Une grande route reliant Kissidougou à Condebadou facilitera le commerce et la connectivité dans la région isolée des hauts plateaux de Guinée (241 millions de dollars cofinancés par le Fonds du Koweït, la Banque islamique de développement et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique).
- Les *infrastructures de santé publique* comprennent la construction d'hôpitaux à Kankan et N'Zérékoré, le financement étant assuré par Banque d'exportation et d'importation de l'Inde (55,5 millions de dollars). Cette dernière ville est l'épicentre de la récente épidémie d'Ébola. Un projet d'amélioration des infrastructures d'eau potable dans le Grand Conakry (170 millions de dollars financés par la Banque d'exportation et d'importation de l'Inde) a été signé en 2019.

2. De vastes projets miniers financés par l'investissement direct étranger (IDE) devraient aussi faire intervenir de nombreux éléments d'infrastructure. La Guinée bénéficie de la contribution des industries extractives aux infrastructures. Par exemple, dans le cadre du projet

¹ Ces prêts ont été financés à des conditions non concessionnelles et ont nécessité la constitution de garanties avec des flux de recettes non liées. Compte tenu de leur importance pour la stratégie de développement de la Guinée, ils ont été pris en compte dans le plafond de 650 millions de dollars du programme appuyé par la FEC qui s'applique à la signature de prêts non concessionnels.

qu'elle porte, la Guinea Aluminum Corporation a investi environ 1,4 milliard de dollars dans des installations portuaires et dans une ligne ferroviaire. En outre, après dix ans de retard sur fond de problèmes de corruption, l'exploitation de la plus grande mine de minerai de fer au monde (les blocs Simandou 1 et 2) a récemment été confiée, à l'issue d'un appel d'offres, à un consortium sino-guinéo-singapourien. Le projet, qui est estimé à plus de 150 % du PIB, avec des IDE attendus d'une valeur de 15 milliards de dollars ces 15 prochaines années, consiste à construire une voie ferrée, d'une longueur de 650 km à travers le pays pour relier la mine à un nouveau port près de Conakry², et un port.

² Faute d'informations suffisantes, le scénario de référence ne prend pas totalement en compte ce projet. Seuls certains IDE et la croissance liée à la construction d'une voie ferrée et d'un port sont pris en considération à ce stade.

Annexe IV. Matrice d'évaluation des risques¹

Risques	Probabilité	Effet attendu en cas de concrétisation du risque	Riposte des pouvoirs publics
Chocs conjoncturels et scénarios			
<p>Évolution inattendue de la pandémie de COVID-19.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des progrès asynchrones. Un accès restreint aux vaccins et un déploiement plus long que prévu dans certains pays, couplés à une réduction de la marge d'action, provoquent une réévaluation de leurs perspectives de croissance. • Une pandémie de longue durée. La maladie s'avère plus difficile à éradiquer (par exemple en raison de nouvelles souches virales, de l'efficacité de courte durée des vaccins ou d'une réticence généralisée à se faire vacciner), ce qui impose de prendre des mesures d'endiguement coûteuses et entraîne des changements de comportement durables, si bien que de nombreuses activités deviennent non viables. • Un endiguement plus rapide. La pandémie est endiguée plus vite que prévu en raison de la production et de la distribution rapides de vaccins, ce qui améliore la confiance et l'activité économique. 	<p>Moyenne</p>	<p>Moyen Un déploiement plus lent des vaccins prolongerait la pandémie et retarderait la reprise de l'économie non minière.</p> <p>Élevé Une deuxième vague de la pandémie pourrait donner lieu à des mesures d'endiguement plus strictes.</p> <p>Moyen Le rebond de l'économie non minière serait plus rapide que prévu.</p>	<p>Dégager un espace budgétaire pour augmenter les dépenses de santé et prendre des mesures d'atténuation ciblées. Protéger les personnes les plus vulnérables au moyen de mesures ciblées.</p>

¹ La matrice d'évaluation des risques présente des événements qui pourraient modifier sensiblement le scénario de référence. La probabilité relative correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence (« faible » désigne une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité comprise entre 10 % et 30 % et « élevée » une probabilité comprise entre 30 % et 50 %). La matrice fait apparaître les vues des services du FMI sur la source des risques et le degré général de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent être interdépendants et se concrétiser ensemble. Les chocs conjoncturels et le scénario mettent en évidence des risques qui peuvent se concrétiser à un horizon plus proche (entre 12 et 18 mois) compte tenu du scénario de référence actuel. Les risques structurels sont ceux qui sont susceptibles de rester importants à un horizon plus lointain.

Risques	Probabilité	Effet attendu en cas de concrétisation du risque	Riposte des pouvoirs publics
Chocs conjoncturels et scénarios			
<p>La forte hausse des primes de risque mondiales expose les vulnérabilités financières et budgétaire.</p> <p>Une réévaluation des paramètres fondamentaux du marché (par exemple en réponse à une évolution défavorable de la COVID-19) provoque une aversion pour le risque généralisée. Les prix des actifs à risque diminuent brutalement et la volatilité s'accroît, d'où des pertes massives pour les grands établissements financiers non bancaires. La hausse des primes de risque crée des difficultés de financement pour les entreprises endettées (dont celles qui exercent des activités non viables) et les ménages, et une vague de faillites érode les marges de fonds propres des banques. Les difficultés de financement se propagent aux États ayant une dette publique excessive, ce qui aboutit à des défauts de paiement en cascade.</p>	Moyenne	<p>Moyen</p> <p>La demande d'exportations minières pourrait fléchir et les investissements miniers pourraient être différés.</p>	<p>Autoriser une dépréciation du taux de change, en conditionnant la vente de réserves aux circonstances qui enclencheraient la stratégie d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles.</p>

Risques	Probabilité	Impact attendu en cas de concrétisation du risque	Riposte des pouvoirs publics
<p>Offre excédentaire et volatilité sur le marché pétrolier. Un accroissement de l'offre (par exemple en raison de désaccords au sein de l'OPEP+) et un recul de la demande (notamment sous l'effet d'un ralentissement de la reprise mondiale imputable à la COVID-19) se traduisent par une nouvelle faiblesse des prix de l'énergie. L'incertitude entourant les baisses de production, les perspectives de l'industrie des gaz de schiste et le rythme du redressement de la demande provoque des poussées de volatilité.</p>	Moyenne	<p>Moyen</p> <p>À prix de détail inchangés, une baisse (hausse) des cours du pétrole augmenterait (réduirait) les recettes fiscales et entraînerait une amélioration (dégradation) de la balance des paiements.</p>	<p>Mettre en œuvre le mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers pour qu'ils se répercutent sur les prix intérieurs. Constituer des amortisseurs extérieurs et assouplir le régime de change.</p>
Chocs conjoncturels et scénarios			
<p>Accentuation des tensions géopolitiques et des risques sécuritaires. Les tensions (géo)politiques dans certains pays ou certaines régions (par exemple au Moyen-Orient) provoquent des bouleversements économiques/politiques, des migrations désordonnées, un accroissement de la volatilité des cours des produits de base (si l'offre est perturbée) et une érosion de la confiance.</p>	Élevée	<p>Moyen</p> <p>Les projets d'investissements miniers seraient vraisemblablement différés, ce qui fragiliserait les perspectives de croissance à moyen terme.</p>	<p>Intensifier les réformes structurelles afin de supprimer les obstacles à la croissance et de favoriser la diversification de l'économie. Dégager un espace budgétaire pour augmenter les dépenses prioritaires.</p>

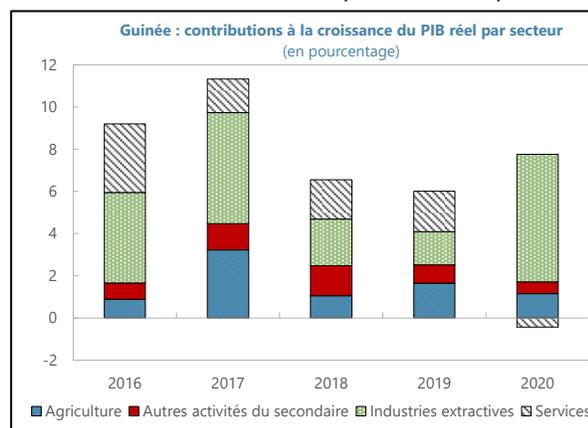
Risques	Probabilité	Effet attendu en cas de concrétisation du risque	Riposte des pouvoirs publics
Risques structurels			
<p>Une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques dégrade fortement l'économie des pays de taille modeste exposés aux perturbations et accélère l'émigration depuis ces pays (probabilité moyenne). Une séquence de phénomènes extrêmes dans de grands pays réduit le PIB mondial et entraîne un recalcul des perspectives de risque et de croissance. Les catastrophes qui s'abattent sur des infrastructures stratégiques ou perturbent les échanges commerciaux provoquent une hausse des niveaux et de la volatilité des cours des produits de base (probabilité faible).</p>	<p>Moyenne/ Faible</p>	<p>Moyen</p> <p>L'élévation du niveau de la mer, les précipitations extrêmes et la sécheresse pourraient se répercuter sur la production alimentaire et les moyens de subsistance.</p>	<p>Renforcer la résilience du pays pour que les moyens de subsistance agricoles et ruraux s'adaptent aux changements climatiques.</p>
Risques intérieurs			
<p>Un choc négatif sur les cours mondiaux des produits de base pourrait réduire les recettes d'exportation et retarder des projets miniers.</p>	<p>Moyenne</p>	<p>Moyen</p> <p>Une baisse des cours mondiaux de l'aluminium, de l'or ou du fer pourrait réduire la production minière et les recettes d'exportation et différer les investissements.</p>	<p>Autoriser une dépréciation du taux de change, en conditionnant la vente de réserves aux circonstances qui enclencheraient la stratégie d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles. Poursuivre les efforts de diversification de l'économie.</p>

Risques	Probabilité	Effet attendu en cas de concrétisation du risque	Riposte des pouvoirs publics
<p>Une évolution défavorable de l'épidémie d'Ébola pourrait déclencher de nouvelles mesures de confinement, créer des besoins de dépenses supplémentaires et peut-être provoquer une agitation sociale.</p>	<p>Moyenne</p>	<p>Moyen</p> <p>L'incapacité à endiguer l'épidémie d'Ébola perturberait encore davantage l'activité économique et pèserait sur la croissance et les recettes fiscales.</p>	<p>Accélérer le déploiement des vaccins et obtenir des aides extérieures pour son financement. Mener une campagne de communication à destination de la population sur le plan vaccinal et les consignes de prévention.</p>
<p>Risques d'instabilité politique et sociale. L'agitation sociale pourrait retarder la reprise de l'économie non minière.</p>	<p>Moyenne</p>	<p>Élevé</p> <p>L'investissement et la croissance pourraient être pénalisés ; la stabilité macroéconomique pourrait se dégrader.</p>	<p>Axer les réformes sur des domaines moins sensibles au climat sociopolitique. Garantir la transparence de la mise en œuvre du plan de vaccination contre la COVID-19. Rendre les politiques publiques plus inclusives.</p>

Annexe V. Diversification et perspectives de croissance à moyen terme¹

1. En Guinée, la croissance se concentre de plus en plus dans les industries extractives.

Avec près d'un tiers des réserves mondiales de bauxite, dont une très faible part a été exploitée, d'importantes réserves d'or et les plus vastes gisements de minerai de fer inexploités au monde, le secteur affiche une croissance rapide depuis 2016, et le potentiel demeure énorme. Les investissements directs étrangers (IDE) dans les industries extractives, qui sont un moteur essentiel de l'économie, devraient s'accroître. Malgré un potentiel de progression dans la chaîne de valeur – de la bauxite à la production d'alumine et d'acier – le secteur représente actuellement moins de 6 % de l'emploi total² et moins de 1/4 du PIB total, les retombées profitant à une proportion relativement faible du pays. Par conséquent, il sera indispensable de dynamiser le secteur non minier pour élaborer un modèle de croissance à moyen terme plus durable et inclusive, qui pourra créer des emplois et faire reculer la pauvreté. En outre, diversifier les sources de croissance en ne misant plus sur un petit nombre de produits de base réduira aussi la vulnérabilité de la Guinée aux chocs exogènes et à l'intensification de la concurrence émanant des autres acteurs du marché (l'Australie et l'Indonésie par exemple).



2. La récente extension du modèle DIGNAR (dette, investissement, croissance et ressources naturelles) par le FMI dans le contexte de la COVID-19 (Melina, Yang et Zanna, 2014, 2016)³ fait apparaître certains des risques liés à l'actuel modèle de croissance ainsi que les effets positifs que pourrait avoir l'application d'un modèle de croissance plus diversifiée. Le modèle d'équilibre général dynamique intègre les éléments suivants : les ménages en difficulté financière ; trois secteurs de production (bauxite, biens non échangeables et biens échangeables hors bauxite) ; et des pouvoirs publics ayant accès à divers instruments budgétaires et à l'endettement. Après avoir calibré le modèle pour que les projections soient conformes à celles du scénario de référence, les services du FMI ont élaboré un scénario pessimiste et un scénario optimiste.

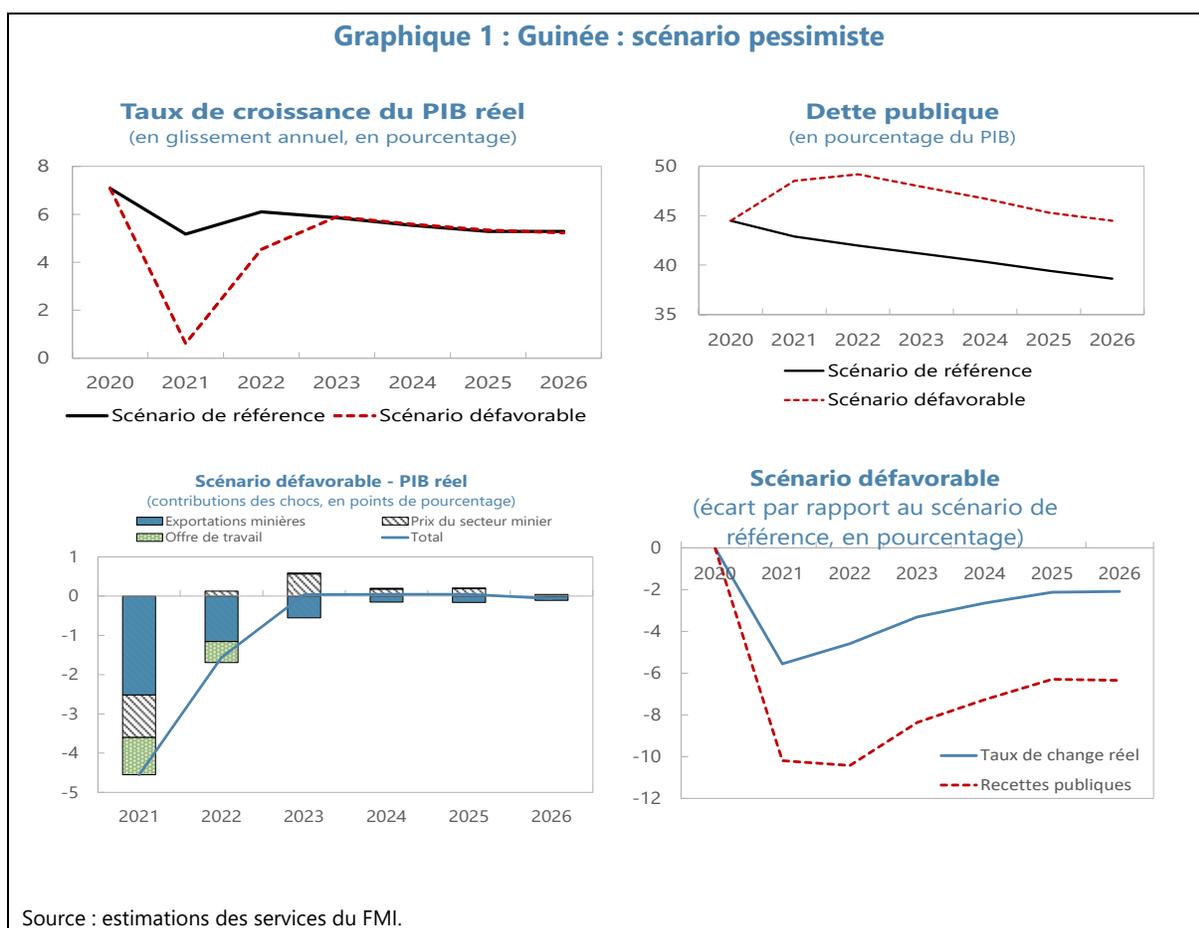
3. Le scénario pessimiste confirme la vulnérabilité de la Guinée à des chocs sur les cours des produits de base. La simulation intègre les chocs suivants : 1) un choc commercial illustré par une chute des exportations de bauxite ; 2) un choc sur les cours des produits de base qui entraîne

¹ Cette annexe a été préparée par Zamid Aligishiev (département des études), Alexander Massara (département Afrique) et Giovanni Melina (département des études).

² « Creating Markets in Guinea; Generating diversified growth in a resource-rich environment », Société financière internationale (SFI), 2020.

³ Un document de travail d'Aligishiev *et al.* (2021) apportera des précisions techniques et appliquera le modèle aux rééquilibrages budgétaires.

une baisse des cours de la bauxite ; et 3) une deuxième vague de l'épidémie de COVID-19 qui pénalise l'emploi⁴. Ces chocs feraient des ravages sur l'économie guinéenne. Sous l'effet de l'atonie de l'emploi et du recul des exportations minières, la croissance du PIB serait inférieure de 4,6 points de pourcentage au taux du scénario de référence en 2021 et de 1,6 point de pourcentage en 2022. La baisse des cours miniers et des exportations minières provoquerait un accroissement de la dette via a) une réduction directe des recettes publiques tirées du secteur des ressources naturelles et b) l'incidence des variations de change sur la dette extérieure à travers la dépréciation du taux de change réel. En l'absence de mesures de rééquilibrage budgétaire, la dette publique atteindrait près de 50 % du PIB en 2022 et resterait élevée par rapport au scénario de référence à moyen terme (voir le graphique).



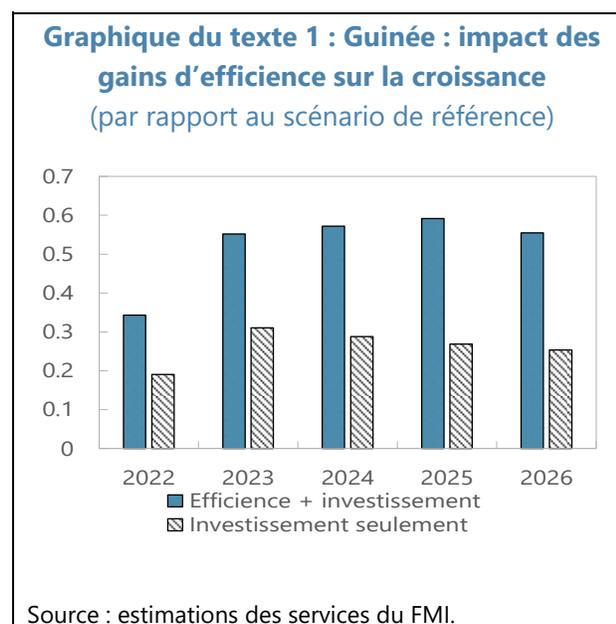
4. La diversification de l'économie guinéenne pourrait atténuer les facteurs de vulnérabilité tout en exploitant l'actuel essor des industries extractives. Il est possible de créer des synergies entre les industries extractives et d'autres secteurs de croissance potentiels comme les agro-industries et l'hydroélectricité. Par exemple, des fournisseurs locaux ont multiplié les

⁴ Le scénario pessimiste intègre une baisse de 24 % des cours miniers et un recul de 10 % des exportations minières en 2021, dans les deux cas par rapport au scénario de référence. Les deux chocs sont supposés s'estomper à court terme, les cours de la bauxite et les exportations renouant avec les niveaux de référence d'ici à 2024. Le scénario comprend aussi une diminution de 2 % de l'offre de main-d'œuvre, en simulant des restrictions de déplacement et une hausse de la mortalité, avec un redressement total d'ici à 2023.

possibilités à travers l’approvisionnement en ressources locales et pourraient profiter des infrastructures le long des corridors miniers pour atteindre des marchés régionaux.

5. Pour permettre cette diversification, la Guinée doit accroître le rendement des investissements privés non miniers, ce qui favoriserait alors une réorientation du modèle de croissance actuel. Plusieurs mécanismes pourraient contribuer à améliorer les rendements :

- Améliorer l’efficacité des investissements publics pour accroître la capacité d’absorption et accélérer l’exécution des projets d’infrastructures indispensables. L’achèvement récent du manuel des investissements publics constitue une étape importante pour mieux évaluer, exécuter et échelonner les projets. La mise en application du manuel serait une prochaine étape décisive. Elle garantirait des rendements plus élevés qu’en se contentant d’augmenter les dépenses d’investissement (graphique du texte). Une fois en place, les autorités pourraient mettre à profit les gains d’efficacité pour accélérer les investissements en infrastructures prévus, notamment dans les réseaux routier et portuaire, ainsi que dans les secteurs de l’électricité et de l’énergie⁵.



- Renforcer le climat des affaires tout en améliorant la gouvernance. Les progrès récents sur le front du développement du système d’information sur le crédit et de l’installation du tribunal de commerce ont été bien accueillis par le secteur privé. La mise en place du cadastre et du portail du commerce extérieur ainsi que d’autres réformes de la transformation numérique renforceront encore le climat des affaires. En matière de gouvernance, l’adoption du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et le lancement du régime de déclaration de patrimoine, entre autres, amélioreront la transparence et la responsabilité des pouvoirs publics et créeront un environnement plus stable et propice aux entreprises. Couplées à des dépenses d’investissement public plus efficaces et plus élevées, ces réformes accroîtront les rendements des investissements non miniers privés⁶.

⁵ Pour simuler des gains d’efficacité, les services du FMI ont supposé que la Guinée pourrait combler la moitié de l’écart avec le pays d’Afrique subsaharienne médian d’ici à 2024. Le scénario optimiste intègre une hausse de 1 % du PIB de l’investissement public, par rapport au scénario de référence, à compter de 2022.

⁶ Le modèle intègre une hausse de 1,7 % de l’investissement privé à moyen terme, ce qui rapproche les volumes d’investissement des niveaux du début des années 2010.

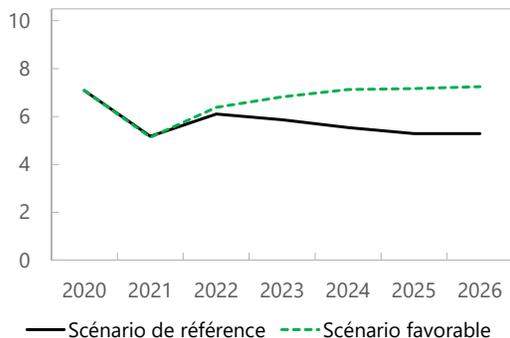
- En outre, les mesures destinées à développer le capital humain, par exemple en réduisant les frais de scolarité primaire et secondaire, stimuleraient la productivité de la main-d'œuvre.
- Accroître les recettes intérieures. En utilisant une proportion modérée du surcroît de recettes issu de l'analyse du potentiel fiscal, les services du FMI ont intégré des hausses des recettes qui atteignent 3,5 % du PIB à moyen terme par rapport au scénario de référence, à compter de 2022. L'augmentation sert à financer l'accélération des investissements publics, ainsi qu'un étoffement des dispositifs de protection sociale, qui se hissent à 0,5 % du PIB au-dessus du scénario de référence d'ici à 2025. L'accroissement des transferts favoriserait encore davantage le développement du capital humain et contribuerait à réduire la pauvreté.

6. En s'appuyant sur le modèle DIGNAR-19, les services du FMI ont produit un scénario optimiste qui repose sur les réformes recommandées pour accentuer la diversification. Le scénario optimiste échelonne les réformes ci-dessus en commençant par l'application du manuel des investissements publics, tout en améliorant la gouvernance et le climat des affaires. Au cours de l'année suivante, les gains d'efficacité permettent d'accroître les volumes des investissements publics, tendance qui se poursuit à moyen terme. Dans le même temps, les recettes augmentent. Les effets conjugués de ces chocs positifs doperaient fortement les perspectives de croissance en Guinée à moyen terme. Des réformes de marché couplées à des dépenses d'investissement public plus élevées et plus efficaces amplifieraient la croissance de l'économie non minière et totale de 2,6 points de pourcentage d'ici à 2026, par rapport au scénario de référence. L'augmentation du capital privé et public qui en découle rehausserait la productivité de la main-d'œuvre, ce qui stimulerait l'emploi et relèverait les salaires réels dans le secteur non minier et, à terme, entraînerait une progression des dépenses de consommation privée. L'échelonnement des réformes permettrait aussi une hausse des transferts sociaux, ce qui améliorerait encore les niveaux de capital humain et permettrait aux ménages vulnérables de consommer davantage. Enfin, le programme de réformes serait bénéfique pour la viabilité de la dette publique, qui deviendrait inférieure au niveau d'avant la pandémie d'ici à 2024, surtout grâce à un accroissement des recettes ainsi qu'à des taux de croissance plus élevés.

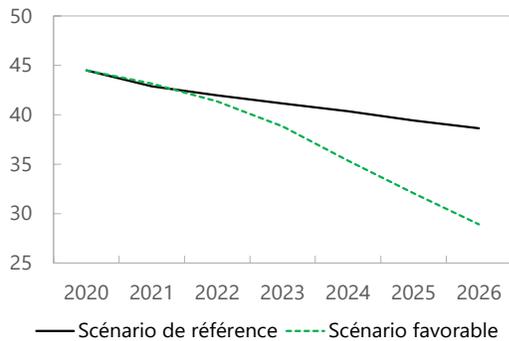
7. Les résultats du modèle renforcent les risques liés à la concentration grandissante dans les industries extractives et les avantages qui pourraient être tirés de l'application d'un modèle de croissance plus diversifiée. Si les industries extractives sont garantes d'une croissance indispensable, de salaires élevés et de recettes publiques, la concentration dans le secteur expose le pays à des chocs exogènes, surtout dans le contexte de la COVID-19. La croissance tirée par les industries extractives n'est en outre guère pourvoyeuse d'emplois. À l'inverse, engager un programme de réformes de diversification fournirait un socle de croissance plus stable et inclusive, tout en contribuant davantage à réduire la pauvreté. Compléter le programme par un accroissement des recettes intérieures favoriserait l'augmentation des dépenses en capital et sociales qui s'impose, sans menacer la viabilité de la dette. Dans ce contexte, les services du FMI saluent le fait que le deuxième plan national de développement économique et social (PNDES II), en cours d'élaboration, doit privilégier davantage l'attraction des IDE non miniers, la diversification et le développement du capital humain.

Graphique 2 : Guinée : scénario optimiste

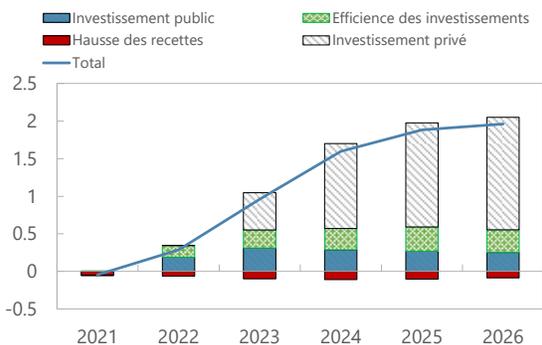
Taux de croissance du PIB réel
(en glissement annuel, en pourcentage)



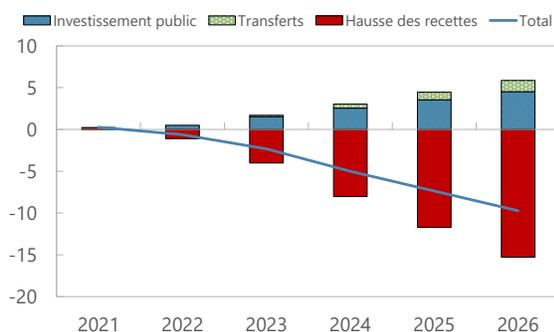
Dettes publiques
(en pourcentage du PIB)



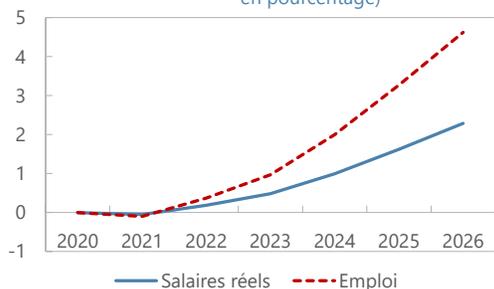
Scénario favorable - PIB réel
(contributions des chocs, en points de pourcentage)



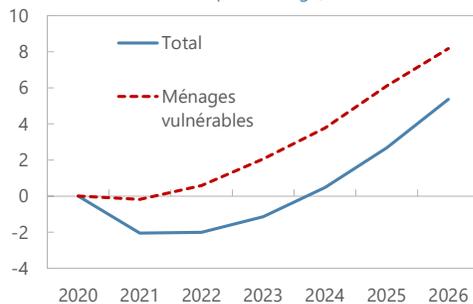
Scénario favorable - Dettes publiques
(contributions des chocs, en points de pourcentage du PIB)



Marché du travail de l'économie non minière
(variation par rapport au scénario de référence, en pourcentage)



Dépenses de consommation privées
(écart par rapport au scénario de référence, en pourcentage)



Source : estimations des services du FMI.

Annexe VI. Produits pétroliers et mécanisme de tarification automatique¹

1. L'actuel mécanisme d'ajustement des prix des carburants en Guinée fonctionne en grande partie de manière ponctuelle.

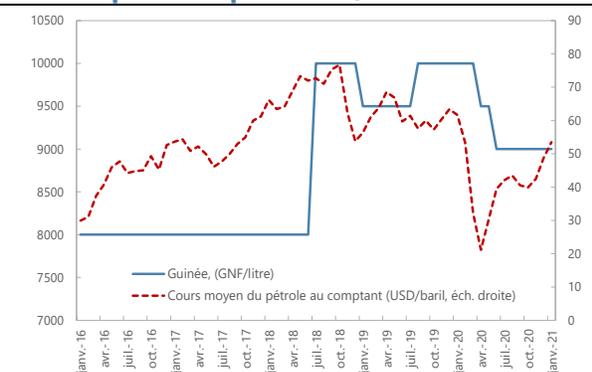
Chaque mois est révisée une formule qui ajoute trois composantes aux prix de parité à l'importation : les taxes, les provisions et les marges de distribution. Conformément à la règle approuvée par un décret ministériel en 2014, les prix officiels/à la consommation sont ajustés si les prix à l'importation des carburants augmentent ou diminuent de 5 % par rapport aux cours officiels. Ces conditions sont réexaminées chaque mois par un comité mixte qui comprend diverses parties prenantes, dont l'Office national des pétroles (ONAP), puis sont soumises à l'approbation du Premier ministre et du Président.

2. Les prix sont restés inchangés pendant de longues périodes (graphique 1).

Les autorités ont décidé de protéger les consommateurs des fluctuations des cours en choisissant de supporter la volatilité des recettes publiques, au moyen d'un ajustement de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP) afin de combler l'écart entre les cours officiels et les prix issus de la formule (graphique 2). Durant les périodes de hausse des prix à l'importation, pour que les prix à la pompe restent constants, il a aussi fallu revoir à la baisse les droits de douane. Les réductions de la TSPP et des droits de douane peuvent occasionner des pertes de recettes importantes et aboutir à des subventions aux carburants assez élevées.

3. En 2018, un brutal ajustement à la hausse des prix officiels des carburants était inévitable, ce qui a provoqué des troubles sociaux. L'envolée du prix à l'importation du pétrole en 2018 s'est traduite par des subventions élevées. Le niveau de la TSPP a été fixé à zéro, d'où des

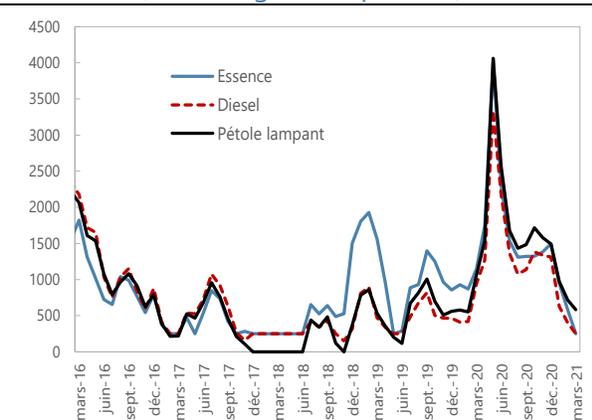
Graphique 1. Guinée : évolution des prix des produits pétroliers, 2016–21¹



Sources : Perspectives de l'économie mondiale ; estimations des services du FMI.

¹Le prix au comptant moyen du pétrole est une moyenne des cours du Brent du Royaume-Uni, du Fateh de Dubaï et du brut West Texas Intermediate.

Graphique 2. Guinée : évolution mensuelle de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP) (en franc guinéen par litre)



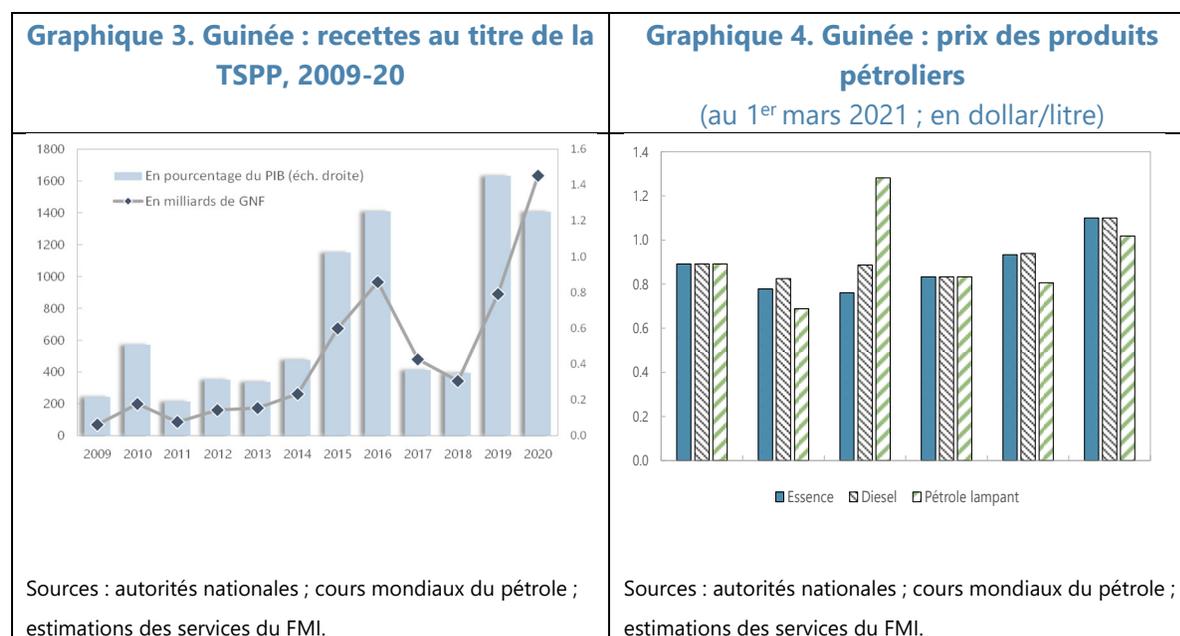
Sources : Perspectives de l'économie mondiale ; estimations des services du FMI.

¹ Préparée par Ornella Kaze (département Afrique).

pertes budgétaires de 0,6 % du PIB. Incapables de supporter le surcoût de l’approvisionnement en carburant de l’économie, les autorités guinéennes ont été contraintes de relever les cours officiels de 25 %. Cette fluctuation brutale du prix a coïncidé avec les élections locales et a accentué les tensions politiques, ce qui a au total débouché sur une période d’agitation sociale. La Guinée a depuis eu recours à des variations modestes des prix du pétrole pour l’utilisateur final à travers des ajustements ponctuels des taxes pétrolières mais avec un effet décalé.

4. En 2020, les recettes tirées de la TSPP ont été les plus élevées depuis plus de dix ans.

Après un effondrement des cours internationaux durant le choc pétrolier mondial de 2020, les prix de détail en Guinée ont été réduits de 5 % en avril 2020 puis à nouveau de 5 % en juin 2020¹. Malgré ces baisses, les recettes au titre de la TSPP ont atteint un niveau record de 1 633 milliards de francs guinéens, ce qui représente une augmentation de 83 % par rapport à l’année précédente et 1,3 % du PIB (graphique 3). En mai 2021, les prix de détail sont restés aux niveaux de juin 2020 de 9 000 francs guinéens le litre, bien que les cours mondiaux se soient redressés rapidement et que les critères de déclenchement d’une variation du prix aient été remplis en janvier 2021. Actuellement, les prix de détail en Guinée sont équivalents à ceux des pays comparables (graphique 4).



5. **Les services du FMI se montrent très favorables à la mise en place du mécanisme d’ajustement automatique des prix avec lissage.** Au cours du programme appuyé par la FEC de 2017, la Guinée a bénéficié d’une assistance technique du FMI sur l’élaboration d’un mécanisme d’ajustement automatique des prix des produits pétroliers propre aux pays marqués par un contexte social fragile². En effet, un mécanisme d’ajustement automatique présenterait plusieurs

¹ Le prix de détail de l’essence, du gazole et du kérosène a été ramené de 10 000 à 9 500 francs guinéens le litre en avril 2020. Le prix a été réduit à 9 000 francs guinéens le litre en juin 2020.

² Les conclusions et recommandations de l’assistance technique ont été présentées aux autorités sous la forme d’un rapport d’assistance technique en avril 2020.

avantages, dont un renforcement de la transparence et de la prévisibilité et des efforts redoublés pour accroître les recettes, tout en augmentant l'efficacité des dépenses (les subventions aux carburants sont fortement régressives, la consommation finale se concentrant parmi les ménages à revenu élevé).

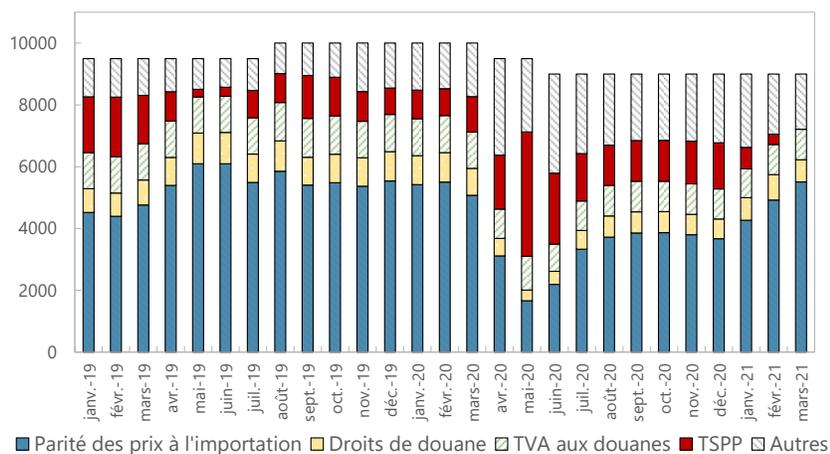
6. Pour mettre en place le mécanisme de tarification automatique des produits pétroliers en Guinée, il faudra mener une campagne de communication efficace et prendre des mesures d'atténuation globales et durables afin de protéger les catégories de la population les plus vulnérables. Outre une simplification de l'actuel système de tarification,

l'assistance technique relative à la tarification des produits pétroliers de la

Guinée recommande fortement d'orchestrer une campagne de communication efficace par étapes en vue de normaliser les variations des prix de détail parmi les consommateurs. En outre, les services du FMI recommandent d'orienter les gains d'efficacité du mécanisme d'ajustement automatique vers des mesures d'aide au revenu, par exemple des programmes de transferts monétaires pour atténuer les effets des fluctuations des prix des carburants sur les ménages les plus vulnérables.

7. Les autorités guinéennes se sont engagées à adopter le mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers. Le calendrier prévu au départ était juin 2020, comme mentionné durant la quatrième revue du programme appuyé par la FEC. Cette date a toutefois été reportée puisque la priorité immédiate de la Guinée est à présent d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19. Une fois que la pandémie commencera à régresser, les autorités guinéennes devront aller de l'avant pour créer un mécanisme d'ajustement automatique des prix en commençant par informer la population des réformes au moyen d'une campagne de communication transparente, tout en veillant à ce que les mesures destinées à protéger les personnes les plus vulnérables contre les hausses des prix restent en vigueur.

Graphique 5. Guinée : structure du prix de l'essence, 2019–21
(en franc guinéen/litre)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

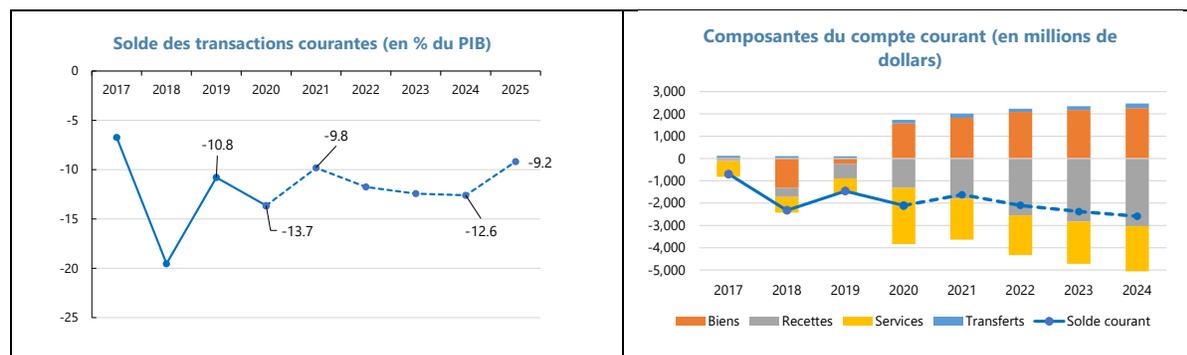
Annexe VII. Évaluation du secteur extérieur

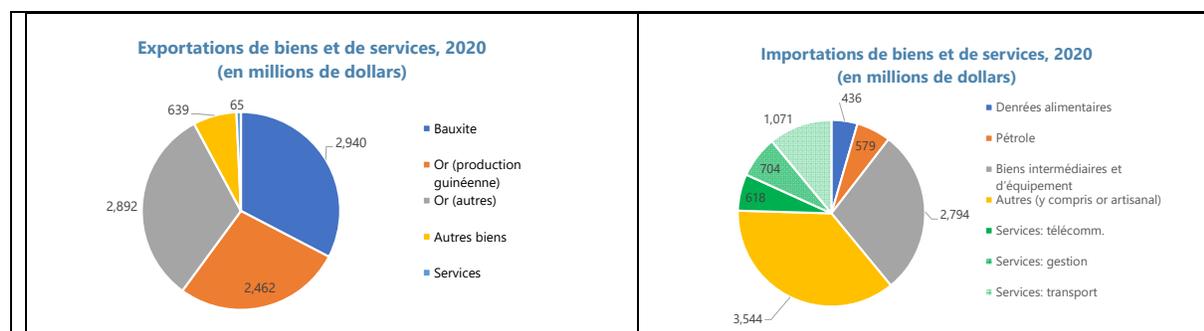
Évaluation générale : La position extérieure de la Guinée en 2020 a été plus faible que ne le laissent supposer les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. À titre de comparaison, au moment de la dernière évaluation du secteur extérieur (en décembre 2018), la position extérieure avait été jugée « nettement plus faible », ce qui montre que des progrès ont été accomplis sur le front de la réduction des déséquilibres au cours du programme appuyé par la FEC. L'évaluation s'appuie sur l'analyse du solde courant, du taux de change effectif réel (TCER), des flux financiers et de l'adéquation des réserves. Les données insuffisantes ne permettent pas d'analyser de manière approfondie la situation financière extérieure, même si l'analyse de viabilité de la dette (AVD) examine les risques qui découlent de l'accroissement de la dette extérieure, et des années d'investissements directs étrangers (IDE) massifs témoignent d'une forte présence étrangère dans les industries extractives.

Action potentielle des pouvoirs publics : Les déséquilibres extérieurs perdureront jusqu'en 2024 en raison des importations élevées en lien avec les projets miniers financés par l'investissement direct étranger (IDE). À plus long terme, ils devaient être réduits sous l'effet conjugué i) d'un rééquilibrage progressif du solde budgétaire, ii) de l'application active d'une politique monétaire calibrée pour diminuer l'écart d'inflation avec les pays partenaires commerciaux et iii) d'un attachement durable à la stratégie d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles de la BCRG pour assouplir le régime de change et préserver les marges de réserves. Pour faciliter ce dosage macroéconomique, le Trésor devrait mettre fin à sa dépendance à l'égard du financement par la banque centrale et continuer à développer le marché intérieur pour ses titres au moyen d'émissions régulières.

Solde courant

Contexte. Le déficit courant de la Guinée s'est creusé, passant de 10,8 % du PIB en 2019 à 13,7 % du PIB en 2020. Les services du FMI estiment que ce déficit fléchira à 9,8 % du PIB en 2021 mais restera supérieur à 10 % du PIB jusqu'en 2024, compte tenu de la vigueur des importations de biens d'équipement pour les investissements dans les industries extractives. Les exportations de biens et services ont augmenté, passant d'une moyenne de 24 % du PIB en 2010–15 à 58 % du PIB en 2020. Elles devraient atteindre en moyenne 46 % du PIB en 2021–25. Les industries extractives sont à l'origine de la quasi-totalité de la croissance des exportations ces dernières années. Elles ont représenté 93 % du total des exportations de biens et services en 2020. Les deux principaux minéraux exportés en 2020 ont été la bauxite (33 % du total des exportations de biens et services) et l'or (60 % du total). Les exportations d'or artisanal ont augmenté brutalement en 2020 mais plus de la moitié (2,9 milliards de dollars) est supposée avoir été introduite en contrebande depuis les pays voisins avant l'exportation. La forte participation étrangère à la production minière se traduit par le rapatriement de 40 % des recettes d'exportation nettes sous la forme de dividendes dans le compte de résultat. Cette proportion devrait grimper à 50 % en 2021 alors que de nouvelles mines sous contrôle étranger débuteront leurs activités.





Évaluation. Les services du FMI estiment une norme de solde courant de -4,7 % du PIB contre un solde courant corrigé des variations cycliques de -8,3 % du PIB, d'où un écart de -3,6 % du PIB. Pour parvenir à cette évaluation, les services du FMI ont utilisé le modèle de solde courant EBA-Lite, dont les résultats sont résumés dans le tableau du texte 1. Les services du FMI ont corrigé le solde courant en neutralisant les effets de facteurs temporaires pour 5,4 % du PIB, dont les deux éléments sont imputables à la pandémie : i) 4,3 % du PIB d'importations de services transitoires qui illustrent les coûts de fret très élevés sur les importations de biens supportés durant la pandémie et ii) 1,1 % du PIB correspondant à l'importation de biens liés à la pandémie (équipements de protection individuelle, fournitures médicales, etc.). L'écart de politique économique relatif de 4,4 % du PIB reflète essentiellement la contribution d'un solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques. Si le solde de -2,6 % du PIB en 2020 a été un peu en deçà de son niveau souhaitable, à savoir -2,3 % du PIB à moyen terme, la contrainte de cohérence multilatérale intégrée dans le modèle EBA-Lite souligne que la politique a été nettement plus restrictive que les politiques budgétaires très expansionnistes menées dans les pays avancés.

Tableau 1. Guinée : estimations des modèles pour 2020

Tableau du texte. Guinée : résultats obtenus à partir de modèles EBA-lite, 2020

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Modèle CC	Modèle TCER
CC effectif	-13.7	
Contributions cycliques (à partir du modèle)	0.2	
Facteurs supplémentaires temporaires/statistiques	-5.4	
Catastrophes naturelles et conflits	-0.1	
CC corrigé	-8.3	
Norme CC (à partir du modèle) 1/	-4.7	
Écart CC	-3.6	-10.4
dont : écart lié aux politiques publiques	4.4	
Élasticité	-0.31	
Écart TCER (en pourcentage)	11.8	33.6

1/ Corrigé des variations cycliques, y compris pour assurer la cohérence multilatérale.

Taux de change réel

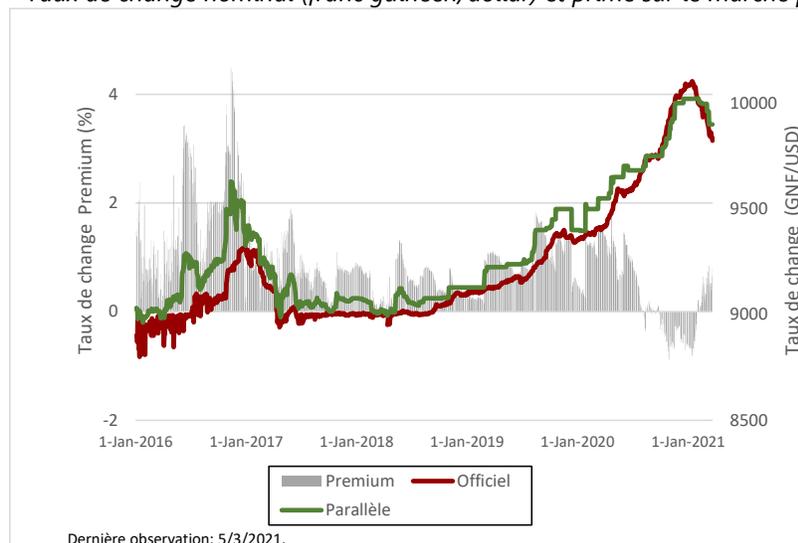
Contexte. La tendance de longue date à l'appréciation du taux de change effectif réel s'est poursuivie en 2020, avec une hausse de 5,9 % en glissement annuel et de 24 % par rapport à son niveau de 2017 (l'objet de la dernière évaluation du secteur extérieur). Des premiers signes montrent que cette tendance

s'est interrompue au second semestre de 2020 : les séries mensuelles ont culminé en mai et diminué progressivement car la BCRG a assoupli le régime de change, ce qui s'est traduit par une quasi-suppression de la prime sur le marché parallèle. Toutefois, un récent pic d'inflation durant les premiers mois de 2021 s'est soldé par une nouvelle appréciation du taux de change réel. Cela met en évidence que la politique monétaire doit modérer l'écart d'inflation assez important avec les partenaires commerciaux de la Guinée à moyen terme.

Évaluation. Les services du FMI estiment que l'écart de TCER est compris entre 12 % et 34 %. Sur la base du modèle de TCER EBA-Lite, les services du FMI estiment que la surévaluation du TCER en 2020 était d'environ 34 % au-dessus de sa norme issue du modèle. L'utilisation de l'écart provenant du modèle de solde courant comme référence et l'application d'une semi-élasticité de -0,31 estimée par les services du FMI aboutissent à une surévaluation de 11,8 %. On considère que la différence d'écart entre les estimations des modèles de TCER et de solde courant témoigne de la dépendance de la Guinée à l'égard des exportations de produits de base, qui affichent une très faible élasticité du TCER. L'écart de TCER peut s'expliquer par la faiblesse de la croissance des exportations non minières, ce qui fait apparaître une perte de compétitivité extérieure plus générale en dehors des industries extractives qui peut nuire aux efforts de diversification de l'économie.

Guinée : évolution du taux de change

A. Taux de change nominal (franc guinéen/dollar) et prime sur le marché parallèle



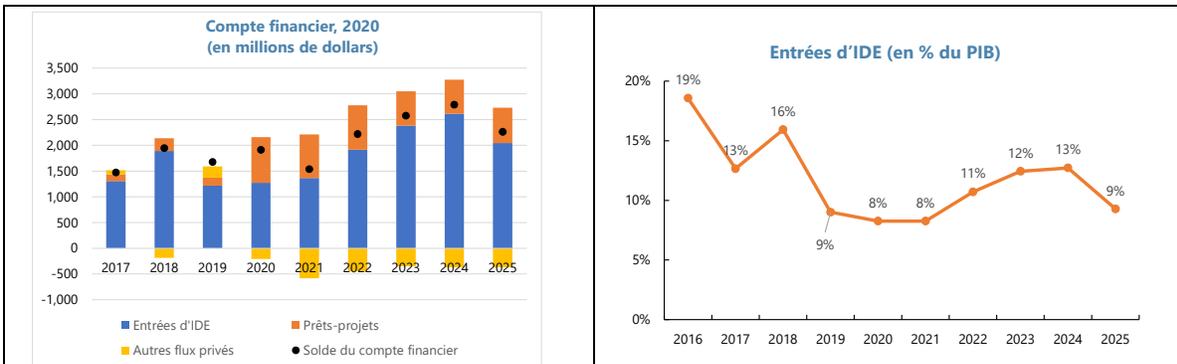
B. Indice de TCER (2010 = 100)



Comptes de capital et d'opérations financières : flux et mesures des pouvoirs publics

Contexte. La Guinée a connu plusieurs années d'entrées massives d'IDE, y compris pour la construction du barrage hydroélectrique de Souapiti en 2017–20, qui ont atteint 16 % du PIB en 2018 et sont restées proches de 10 % du PIB en 2019–20. Les IDE et les prêts-projets devraient rester élevés ces prochaines

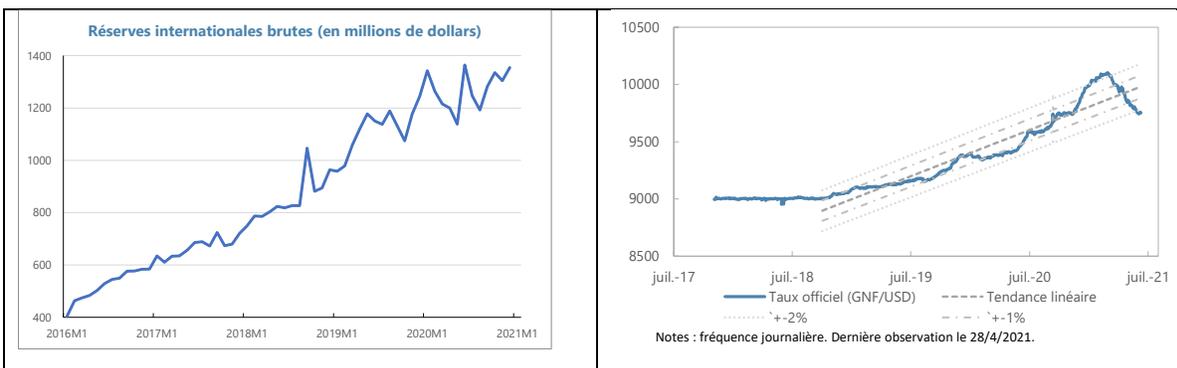
années, sur fond de poursuite des vastes investissements dans les secteurs des industries extractives, de l'électricité et du transport. Le scénario de référence intègre la construction financée par l'IDE de la phase I du projet minier Simandou en 2022–24, qui comprend notamment un port en eau profonde et une voie ferrée transnationale. Les sorties massives devraient toutefois tempérer la bonne tenue du compte d'opérations financières en 2021–22, sachant que les produits de l'essor de l'extraction d'or artisanal serviront à acheter des avoirs extérieurs à moyen et long terme.

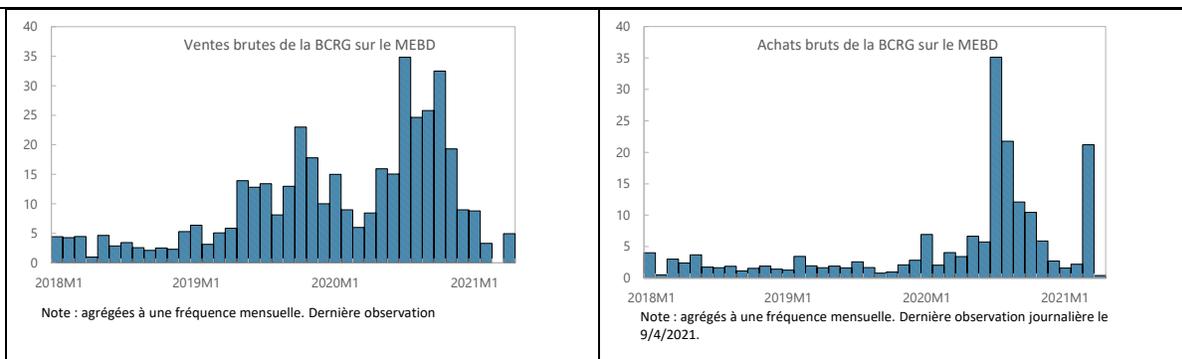


Évaluation. Les entrées de capitaux en Guinée ont pris la forme d'IDE relativement stables et de prêts-projets assortis d'une échéance éloignée allant jusqu'à 25 ans. Par conséquent, les flux de capitaux créent des risques de refinancement et de liquidité limités.

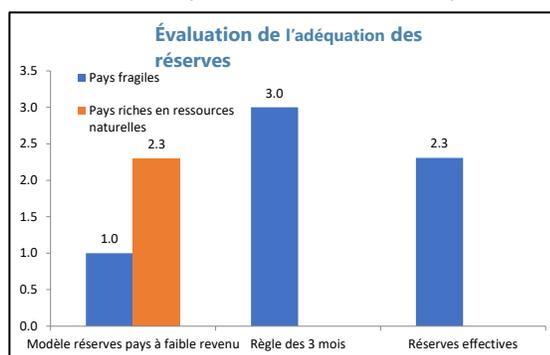
Intervention sur le marché des changes et niveau des réserves

Contexte. Le volume des réserves internationales brutes a augmenté régulièrement ces 10 dernières années pour atteindre 1,36 milliard de dollars fin 2020, en hausse de 110 millions de dollars par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à 2,3 mois d'importations courantes (nettes de l'or artisanal passé en contrebande et destiné aux exportations). La BCRG a appliqué un régime de change à parité mobile depuis octobre 2018. En novembre 2020, une nouvelle stratégie d'intervention sur le marché des changes fondée sur des règles a été mise en œuvre. Conformément à celle-ci, la BCRG conditionne l'organisation d'une adjudication de devises à l'évolution des prix sur le marché interbancaire et s'engage à ne pas intervenir lorsque le taux du marché se situe à l'intérieur d'une marge de 0,25 % autour de sa moyenne mobile sur 5 jours¹. Depuis l'adoption de la stratégie, le taux de change est temporairement sorti de sa fourchette étroite de +/-1 % par rapport à une tendance linéaire (page B). Les ventes brutes de la BCRG sur le marché aux enchères bilatérales de devises (MEBD) ont atteint 215 millions de dollars au total en 2020 (2 % du PIB), contre 133 millions de dollars en 2019. La BCRG est intervenue massivement au début de la pandémie de COVID-19 lorsque les besoins budgétaires accrus ont pesé sur la balance des paiements mais elle a réduit sensiblement ses opérations sur le marché depuis l'adoption de la stratégie fondée sur des règles.





Évaluation. Les services du FMI juge suffisant le volume de réserves internationales de la Guinée à des fins de précaution. Le stock de réserves internationales brutes du pays à fin 2020 correspond à 2,3 mois d'importations courantes, en éliminant les importations d'or artisanal passé en contrebande qui sont destinées à l'exportation (en dessous de la règle empirique des 3 mois), ce qui équivaut à 36 % de la monnaie au sens large (agrégat M2 ; au-dessus de la règle empirique des 20 %)². La Guinée est un pays qui a un accès restreint au crédit et est très riche en ressources naturelles, ce qui semble indiquer que les avantages de la détention de réserves à des fins de précaution pour atténuer les chocs exogènes peuvent être plus importants que pour d'autres pays³. En revanche, compte tenu de la transition du pays vers un régime de change de plus en plus flexible, la détention de réserves devient moins nécessaire. En outre, la fragilité du pays augmente le coût d'opportunité de la détention de réserves, avec une productivité marginale du capital estimée à 6,9 %. Une analyse coûts-avantages qui tient compte de ces facteurs et utilise le système d'évaluation de l'adéquation des réserves du FMI pour les pays à faible revenu ayant un accès restreint au crédit estime que le volume suffisant de réserves pour la Guinée est compris entre 1,0 et 2,3 mois d'importations, la limite inférieure étant calibrée pour les pays fragiles et la limite supérieure pour les pays riches en ressources naturelles. Les réserves courantes correspondent donc à 100 % de la limite supérieure de la fourchette d'évaluation de l'adéquation des réserves pour les pays ayant un accès restreint au crédit. Comme l'intensité en ressources naturelles des exportations guinéennes est extrêmement concentrée et que le pays a une faible expérience de la flexibilité du taux de change, les services du FMI recommandent que la BCRG continue à accumuler progressivement des réserves, jusqu'à atteindre 3,0 mois de couverture des importations, et à se conformer à la stratégie d'intervention sur le marché MEBD fondée sur des règles. Les interventions de la BCRG sur le marché des changes se sont soldées par des ventes nettes de 100 millions de dollars en 2020. Elles sont toutefois devenues plus symétriques depuis l'adoption de la stratégie d'intervention fondée sur des règles en novembre 2020. La prime de change très faible, couplée à des ventes de devises officielles très limitées ces six derniers mois, montre que le marché des changes est relativement équilibré, ce qui corrobore l'évaluation par les services du FMI, à savoir que les déséquilibres extérieurs se situent dans la limite inférieure de la fourchette estimée par les modèles EBA-Lite.



1/ Pour un examen plus approfondi de la stratégie, voir le rapport-pays du FMI n° 20/316, annexe IV.

2/ Une proportion élevée des importations de la Guinée correspond aux biens d'équipement nécessaires pour mettre en chantier des projets financés par l'IDE dans les industries extractives, qui ne font pas peser un risque tel pour la balance des paiements qu'une intervention de la banque centrale s'imposerait. C'est pourquoi les précédents rapports des services du FMI ont privilégié le ratio de couverture des réserves en excluant les importations de biens d'équipement. Procéder ainsi aboutirait à un ratio de couverture de 3,0 mois d'importations courantes à fin 2020.

3/ Conformément à la « Guidance Note on the Assessment of Reserve Adequacy and Related Considerations » de 2016, un pays est considéré comme riche en ressources naturelles s'il dépend de ces ressources pour au moins 20 % des exportations. Comme indiqué plus haut, les industries extractives ont représenté 93 % des exportations totales de la Guinée en 2020.

Annexe VIII. État d'avancement des recommandations de l'examen de la stabilité du secteur financier de 2019

Recommandation*	Calendrier*	Priorité	État d'avancement
<i>Surveillance de la stabilité financière</i>			
1. Évaluer périodiquement dans quelle mesure les avantages de la prestation de services sans lien direct avec la mission première de la BCRG l'emportent sur le risque d'éventuelles pressions exercées par les correspondants bancaires	Cont.	Haute	En cours. Pour le moment, la BCRG juge stable sa relation avec son principal correspondant bancaire.
2. Faire disparaître les divergences de données, élargir le périmètre des données et garantir la qualité des données	CT	Haute	En cours. La BCRG a réexaminé et élargi le périmètre de ses indicateurs de solidité financière (ISF), avec l'assistance technique du FMI. Les ISF revus ont été publiés en avril.
3. Créer et mettre en œuvre un dispositif de surveillance de la stabilité financière, qui devrait jouer un rôle majeur pour répondre à la recommandation n° 2	CT	Haute	En cours. La fonction de stabilité financière a été confiée à la Direction de la statistique et de la balance des paiements.
4. a) Préciser la mission macroprudentielle de la BCRG dans les statuts de la Banque centrale b) Mettre en place un cadre institutionnel pour la politique macroprudentielle	MT	Moyenne	En cours. Ces points sont étudiés dans le projet de loi modifiée sur la BCRG.
<i>Évaluation de la liquidité systémique</i>			

Recommandation*	Calendrier*	Priorité	État d'avancement
5. Appliquer les recommandations antérieures portant sur la gestion de la liquidité	CT	Haute	En cours. La BCRG a mis sur pied un comité de la liquidité et une équipe pour prévoir les facteurs autonomes de la liquidité en août 2018. La directive sur les réserves obligatoires a été signée.
6. Créer un système de garanties structuré et hiérarchisé	MT	Haute	En attente. L'assistance technique a été retardée en raison de la COVID-19.
7. Mettre en place un cadre opérationnel pour l'aide à la liquidité d'urgence	MT	Haute	En cours. La directive sur l'aide à la liquidité d'urgence a été signée en 2019. Le cadre opérationnel n'a pas encore été mis en place.
<i>Infrastructures des marchés financiers</i>			
8.a) Adopter une loi sur les paiements qui garantit : i) la validité juridique de la compensation ; ii) la finalité des paiements et iii) la protection des détenteurs de garanties b) Adopter une réglementation qui garantit les opérations de règlement en fin de journée du système de compensation	CT	Haute	En attente.
9.a) Encourager la mise en place d'un « switch » b) Mettre sur pied un comité national des paiements	MT	Haute	En attente.
10. Mettre en place une structure organisationnelle pour la surveillance des systèmes de paiement	MT	Moyenne	En attente.

Recommandation*	Calendrier*	Priorité	État d'avancement
11. a) Décourager l'utilisation des chèques d'un montant élevé b) Améliorer le mécanisme de compensation de chèques	MT	Moyenne	En attente.
Réglementation et contrôle bancaires			
12. a) Accroître les ressources affectées au contrôle bancaire b) Renforcer la surveillance fondée sur les risques et le système de notification	CT/MT	Haute	En attente.
13. a) Préciser la mission de contrôle bancaire de la BCRG dans la loi bancaire b) Intégrer dans la loi des dispositions pour les banques de développement c) Céder la participation de la BCRG dans la banque de développement d) Facultatif : intégrer des dispositions pour tenir compte des institutions financières islamiques	MT	Haute	En cours. La révision de la loi bancaire a été retardée en raison de la COVID-19. En cours. Une étude comparative sur la loi bancaire de la zone monétaire ouest-africaine est en cours de réalisation. En attente. La BCRG prévoit de céder sa participation de 30 % dès qu'elle aura trouvé un investisseur crédible. En cours. La révision de la loi bancaire a été retardée en raison de la COVID-19.
14. a) Mettre en œuvre les éléments importants du dispositif de Bâle II/III sur les fonds propres	MT	Moyenne	En cours. Une directive sur les normes de fonds propres a été préparée avec l'appui de l'AFRITAC Ouest.

Recommandation*	Calendrier*	Priorité	État d'avancement
b) Revoir les réglementations sur les grands risques et les parties liées			En attente.
c) Finaliser les accords de coopération transfrontalière pour toutes les banques			En cours. La BCRG a lancé des accords de coopération avec la Banque centrale de Mauritanie et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).
15. a) Mettre en œuvre les éléments importants du dispositif de Bâle II/III sur la liquidité			En attente.
b) Renforcer les réglementations sur la gouvernance et la gestion des risques			En attente.
c) Instaurer des normes pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et les risques-pays et de transfert			En attente.
<i>Gestion de crise, résolution bancaire et dispositif de sécurité financière</i>			
16. Consolider le cadre juridique et réglementaire pour la garantie des dépôts	CT	Haute	En cours. L'assistance technique apportée par le Trésor des États-Unis a été différée en raison de la COVID-19.
17. Renforcer dans la loi les pouvoirs et instruments d'intervention rapide de la BCRG, dont les conditions et capacités de réexamen des plans de reprise	MT	Haute	En cours. La révision de la loi bancaire a été interrompue en raison de la COVID-19.

Recommandation*	Calendrier*	Priorité	État d'avancement
18. Renforcer les dispositions liées à la résolution dans la loi bancaire	MT	Haute	En cours. La révision de la loi bancaire a été interrompue en raison de la COVID-19.
19. Augmenter les capacités en matière de résolution et de garantie des dépôts	MT	Haute	En attente.
20. Créer un organisme chargé de la coordination des mesures de crise	MT	Haute	En attente.
(*) Cont. = en continu ; CT = court terme, moins de six mois ; MT = moyen terme, avec des résultats autour de 18 mois ; LT = long terme, avec des résultats autour de 30 mois.			

Annexe IX. La transformation numérique en Guinée : le secteur financier et le climat des affaires¹

Vue d'ensemble

1. L'économie numérique ouvre de grandes perspectives de croissance et de diversification du secteur privé en Guinée. La transformation numérique peut rehausser la croissance et la productivité, réduire les frais d'établissement et les coûts de transaction et améliorer l'accès aux marchés :

- Une étude montre qu'une progression de 1 point de pourcentage de l'utilisation d'Internet se traduit par une hausse de 0,37 de la croissance du revenu réel par habitant et que les entreprises connectées réalisent un chiffre d'affaires 2,6 fois plus élevé et emploient huit fois plus de travailleurs².
- Une étude de la Banque mondiale a montré que le nombre de nouvelles entreprises immatriculées a augmenté de 56 % après la mise en place de systèmes d'immatriculation en ligne³. Cette même étude a montré que les entreprises privées en Afrique qui utilisent Internet affichent une productivité de la main-d'œuvre 3,7 fois plus élevée en moyenne que celles qui ne l'utilisent pas et une productivité totale des facteurs supérieure de 35 %.

2. Si la transformation numérique ouvre de nouvelles perspectives de croissance, la Guinée doit aller plus loin pour investir dans les infrastructures et compétences numériques. Malgré la croissance rapide de l'accès mobile, le taux de pénétration du haut débit fixe en Guinée est très faible. Le taux de pénétration dans les ménages s'élevait à 0,01 % fin 2018, en dessous de la moyenne régionale africaine (0,6 %) et de la moyenne mondiale (13,6 %)⁴. Une étude de la Banque mondiale a classé la Guinée 177^e sur 180 pays en termes d'adoption générale des outils numériques et au dernier rang mondial s'agissant du développement du numérique dans les entreprises⁵. La conjugaison de faibles niveaux d'accès et d'un manque de compétences constitue un obstacle majeur pour récolter tous les fruits de la transformation numérique.

3. Les autorités guinéennes ont fait de la transformation numérique une priorité stratégique pour stimuler la croissance du secteur privé. La stratégie nationale de lutte contre la COVID-19 (SNLC) met en avant les efforts déployés actuellement pour augmenter la connectivité et réduire les coûts. La Guinée est raccordée au câble de fibre optique sous-marin *Africa Connects Europe* depuis 2014. Le déploiement de plus de 4 000 km de câble de fibre optique s'est achevé en septembre 2020. Il devrait fournir une connexion à haut débit au reste du pays et ouvrir des possibilités dans toute une série de services numériques. Cependant, les faibles niveaux de capital

¹ Préparée par Nelan Fidèle Koumtingue et Alex Massara (département Afrique).

² Perspectives économiques régionales du FMI : Afrique subsaharienne, chapitre 3, avril 2020.

³ Les dividendes du numérique, Banque mondiale, 2016.

⁴ Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde ; Nigeria Digital Economy Diagnostic Report. Banque mondiale, 2019.

⁵ Les dividendes du numérique, Banque mondiale, 2016.

humain créent un déficit de culture numérique, ce qui empêche de tirer pleinement parti des nouvelles infrastructures.

4. Les initiatives visant à dématérialiser les services publics et l'accès aux services financiers comprennent l'adoption d'outils d'immatriculation des entreprises et d'inscription au cadastre en ligne ainsi qu'un système d'information sur le crédit et un portail Internet du commerce extérieur. À elles toutes, ces initiatives devraient contribuer à réduire les frais d'établissement et les coûts de transaction, tout en stimulant la concurrence et l'innovation et en améliorant l'accès aux services financiers. Enfin, en réduisant les obstacles à l'entrée et en augmentant la flexibilité, le développement du numérique pourra accroître l'activité féminine. Des études de la Banque mondiale montrent que les femmes représentent seulement 25 % de la main-d'œuvre non agricole mondiale. Toutefois, cette proportion monte à plus de 40 % en étudiant les activités « en ligne »⁶.

Services financiers numériques

5. L'accès aux services financiers numériques se développe rapidement en Guinée. Le pourcentage d'adultes détenant un compte d'argent mobile est passé de 1,5 % en 2014 à 13,8 % en 2017 (Banque mondiale, 2018). Le rythme d'adoption s'est encore accéléré récemment, la banque centrale encourageant les établissements financiers à faciliter l'utilisation des paiements électroniques dans le cadre des mesures destinées à endiguer la propagation de la COVID-19⁷.

6. La Guinée a mis en œuvre des réformes qui facilitent le développement des services financiers numériques. Une nouvelle loi sur les transactions électroniques a été promulguée en 2016 mais doit encore être appliquée. La banque centrale a mis au point un système de notification automatique adapté aux établissements de monnaie électronique. L'infrastructure du système national de paiement est en cours de modernisation avec le lancement d'un système à règlement brut en temps réel en 2016 et la mise en place d'une plateforme de négociation électronique en 2020⁸. La stratégie nationale d'inclusion financière est en train d'être repensée pour intégrer les services financiers numériques.

7. Malgré ces progrès, des difficultés subsistent, parmi lesquelles l'absence d'interopérabilité entre les banques et les opérateurs d'argent mobile. La mise en service du paiement électronique devrait être achevée en 2021.

⁶ Les dividendes du numérique, Banque mondiale, 2016.

⁷ Le nombre de clients a augmenté de 50 % au cours des neuf premiers mois de 2020 pour atteindre 6 millions à fin septembre 2020 (Source : BCRG (2020), *discours du gouverneur à l'Assemblée nationale, 16 décembre 2020*. <https://www.bcr-guinee.org/le-gouverneur-de-la-banque-centrale-de-la-republique-de-guinee/>).

⁸ Conformément au programme de développement de la zone monétaire ouest-africaine, les pays sont tenus de concevoir un système de paiement et de règlement fiable pour favoriser l'expansion des circuits financiers régionaux. L'initiative est financée par la Banque africaine de développement.

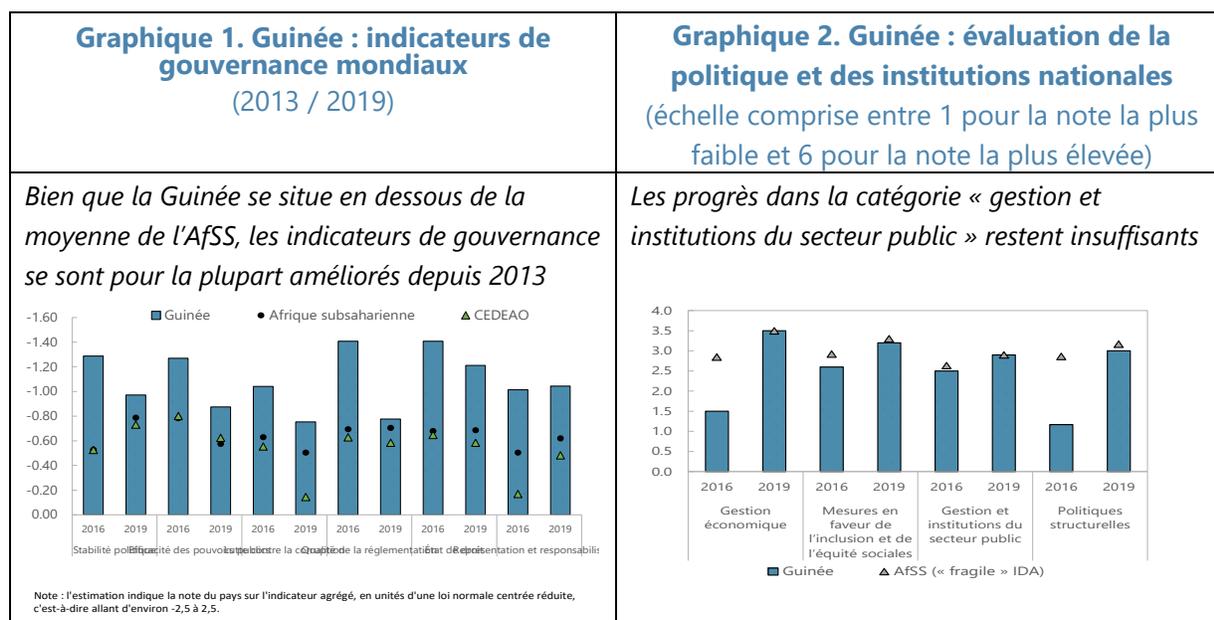
Autres secteurs

8. Les autorités guinéennes sont aussi très ouvertes à la transformation numérique en matière d'administration de l'impôt et de protection sociale. Elles ont accompli des progrès sur le front du recours aux technologies numériques pour accroître les recettes (mise en place de la fiscalité électronique, qui réduit le coût du recouvrement et restreint les possibilités de solliciter ou de verser des pots-de-vin) et pour renforcer les dispositifs de protection sociale (création d'un système permettant les paiements électroniques de transferts monétaires). Enfin, le développement du numérique devrait améliorer la gestion publique en garantissant la transparence et la responsabilisation, en accentuant la traçabilité et, à terme, en réduisant les risques de recherche de rente et de corruption. La dématérialisation et la transmission par voie électronique des déclarations de patrimoine des hauts fonctionnaires faciliteraient le dépôt des déclarations et l'analyse des données.

Annexe X. Les problèmes de gouvernance¹

1. La corruption systémique et les faiblesses en matière de gouvernance pèsent sur les efforts que consent la Guinée pour favoriser une croissance plus soutenue et plus inclusive.

La note EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales) attribuée par la Banque mondiale à la Guinée reste inchangée depuis 2016 à 3,2, soit à peine plus que la moyenne des pays IDA d'Afrique subsaharienne égale à 3,1. La catégorie qui enregistre le plus mauvais résultat est « gestion et institutions du secteur public », ce qui s'explique par la faible capacité institutionnelle du pays (graphique AIX.2). Le contexte fragile du pays a été aggravé ces dernières années par des épisodes d'agitation à répétition, la pénurie d'emplois et de services publics et les élections controversées suscitant des protestations fréquentes.



A. Dispositif de lutte contre la corruption

2. La Guinée a bien progressé pour ce qui est de son dispositif juridique et institutionnel de lutte contre la corruption.

La stratégie nationale estime explicitement que le risque de corruption est élevé dans des secteurs clé de l'économie comme les finances publiques et la passation de marchés et recense des mesures concrètes pour continuer à renforcer l'arsenal juridique et institutionnel de lutte contre la corruption. Les autorités ont aussi repris le deuxième cycle de l'examen de la Convention des Nations Unies contre la corruption avec l'organisation de l'atelier d'auto-évaluation en mars 2021.

3. Toutefois, un net renforcement s'impose pour l'efficacité globale du dispositif de lutte contre la corruption. Il s'agit d'une étape nécessaire pour garantir la responsabilisation dans le secteur public et réduire le risque de corruption. Afin d'intensifier les efforts de détection de la corruption, les autorités devraient adopter des cadres juridiques adaptés conformément aux

¹ Préparée par Nelnan Fidèle Koumtingué (département Afrique), Arz Murr (département juridique) et Chady El Khoury (département juridique).

meilleures pratiques internationales pour i) identifier et élaborer efficacement un système de détection des conflits d'intérêts ; ii) protéger les lanceurs d'alerte, témoins, experts, victimes et leur famille et iii) permettre d'accéder facilement aux informations publiques (par exemple le budget, les contrats et les informations concernant la banque centrale). En outre, elles devraient renforcer l'indépendance, les moyens et l'autonomie financière de l'Agence nationale de lutte contre la corruption (ANLC). Pour accroître les sanctions contre la corruption, les autorités devraient en priorité incriminer toutes les infractions de corruption, renforcer la coopération directe entre les autorités nationales chargées de détecter et de combattre la corruption et rendre opérationnel l'organisme responsable de la gestion et du recouvrement des avoirs saisis et confisqués².

4. En tant que pays conforme à l'ITIE (initiative pour la transparence des industries extractives), la Guinée communique régulièrement les recettes tirées par l'État des ressources naturelles. En février 2019, le conseil d'administration de l'ITIE a décidé que la Guinée a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre globale de la norme ITIE, notamment pour ce qui est de l'exhaustivité et de la qualité de la déclaration ITIE³.

B. Régime de déclaration de patrimoine

5. Les autorités devraient aussi faire en sorte que le système de déclaration de patrimoine soit conforme aux meilleures pratiques internationales et pleinement opérationnel. Avec l'appui au développement des capacités du FMI, la Guinée a publié deux décrets introduisant un système de déclaration de patrimoine en mars 2020. Avec le concours de la Banque mondiale, les autorités ont publié en novembre 2020 les formulaires de déclaration de patrimoine que les déclarants doivent déposer. Cependant, la Cour constitutionnelle a abrogé les deux décrets un mois plus tard et les a remplacés par un régime globalement similaire. Toutefois, le processus a retardé l'application du régime de déclaration de patrimoine. Les autorités devraient accélérer la mise en œuvre de ce régime, dans le respect de leur engagement à lutter contre la corruption.

C. Gouvernance des finances publiques

6. Les autorités ont engagé des réformes de la gestion des finances publiques et des investissements publics pour renforcer la gouvernance et réduire l'exposition à la corruption. La consolidation du compte unique du Trésor progresse mais doit encore inclure les comptes des administrations régionales et locales. Le dispositif de gestion des investissements publics a été renforcé grâce à la mise en place d'une plateforme intégrée de gestion des projets et à l'adoption d'un manuel pour la préparation, l'évaluation et la sélection des projets d'investissement, conçu avec l'assistance technique du FMI. La dématérialisation des activités des pouvoirs publics a contribué à améliorer les résultats des administrations des douanes et des impôts. Un nouveau code des marchés publics est entré en vigueur en septembre 2020.

² Conformément aux recommandations du [rapport du premier examen par la Convention des Nations Unies contre la corruption 2017](#).

³ ITIE, 2019. Décision du conseil d'administration sur la validation de la Guinée. Référence de la décision : 2019-17/BM-42, 27 février 2019.

Annexe XI. Renforcement des capacités¹

La présente annexe résume les résultats obtenus en matière de développement des capacités dans le cadre de l'accord au titre de la FEC 2017–20 et met en évidence les priorités définies par les départements qui prodiguent une aide au développement des capacités et par l'AFRITAC Ouest, en tenant compte des entretiens avec les organismes publics correspondants. Des progrès notables ont été accomplis pour appliquer les recommandations d'assistance technique malgré un contexte fragile en Guinée. Si la pandémie de COVID-19 a causé des retards dans la mise en œuvre de certains programmes d'assistance technique et de formation à court terme, l'aide au développement des capacités s'est vite adaptée grâce à la fourniture d'une assistance technique virtuelle.

A. Évaluation du renforcement des capacités durant le programme appuyé par la FEC 2017–20

1. La Guinée est un pays pilote s'agissant du cadre de renforcement des capacités en faveur des pays fragiles du FMI. Elle recourt massivement à l'assistance technique du FMI.

Entre janvier 2018 et décembre 2020, la Guinée a accueilli 76 missions (39 de l'AFRITAC Ouest et 37 du siège du FMI, ainsi que deux experts résidents à long terme). L'intensité du travail d'assistance technique s'explique par la nécessité de renforcer les institutions économiques et d'aider le pays à sortir de l'état de fragilité.

2. L'assistance technique du FMI était bien adaptée aux objectifs du programme.

L'assistance technique du FMI pendant l'accord au titre de la FEC 2017–20 visait à aider les autorités à atteindre les objectifs du programme. Elle a renforcé la capacité institutionnelle du pays. Elle a porté sur les domaines suivants : la politique et l'administration fiscales, la gestion des dépenses et investissements publics, le compte unique du Trésor et la gestion de trésorerie, les statistiques de finances publiques, la comptabilité nationale, le cadre de politique monétaire, la stratégie d'accumulation de réserves, la gestion de la dette, les statistiques du secteur extérieur et monétaires, le contrôle bancaire, le dispositif de lutte contre la corruption et le régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le programme de renforcement des capacités a été mis en œuvre grâce à des missions d'assistance technique du siège du FMI et de l'AFRITAC Ouest, à des experts résidents à long terme auprès du ministère de l'Économie et des Finances et du ministère du Budget, à un conseiller régional pour les pays fragiles, à des ateliers de formation et à la participation à des cours de formation dispensés par l'Institut pour le développement des capacités.

3. **Malgré le contexte fragile et la pandémie de COVID-19**, les autorités ont nettement progressé sur le front de l'application des recommandations d'assistance technique en vue d'atteindre les objectifs du programme de développement des capacités. En suivant les recommandations des évaluations des dépenses publiques et de la responsabilité financière, de la gestion des investissements publics et de la performance en matière de gestion de la dette, qui ont été réalisées à la mi-2018 avec l'appui et la coopération sans faille des autorités, une stratégie de

¹ Préparé par Salifou Issoufou (département Afrique).

gestion des finances publiques et un plan d'action correspondant pour la réforme des finances publiques (PREFIP) 2019–22 ont été adoptés par le gouvernement guinéen en décembre 2018². Après de multiples tentatives avortées entre 2013 et 2018, le compte unique du Trésor est devenu opérationnel en 2019 et a été élargi en 2020 avec l'assistance technique du FMI. La banque centrale a appliqué les recommandations d'assistance technique du FMI portant sur un renforcement du cadre de politique monétaire et sur l'accumulation de réserves de change. En outre, l'application des recommandations concernant l'administration fiscale a débouché sur l'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle de la direction nationale des impôts et sur sa mise en service en 2021. Par ailleurs, la fiscalité électronique a été mise en place et devrait être pleinement opérationnelle d'ici à fin juin 2021. S'agissant de la gouvernance, le dispositif de lutte contre la corruption a été renforcé mais l'application du régime de déclaration de patrimoine a été reportée (annexe X). Les autorités s'emploient à renforcer les services chargés du suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles, dont les réformes appuyées par l'assistance technique du FMI.

B. Principales priorités de l'assistance technique durant la période à venir

4. L'assistance technique du FMI continuera à appuyer les objectifs de gestion macroéconomique des autorités. Ces objectifs sont notamment les suivants : i) préserver la stabilité macroéconomique ; ii) augmenter les investissements publics en infrastructures pour placer l'économie sur une trajectoire de croissance plus soutenue et faciliter la diversification de l'économie tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette ; iii) consolider les dispositifs de protection sociale et iv) accélérer les principales réformes structurelles pour favoriser une croissance forte et plus inclusive. Ces trois prochaines années, et conformément aux priorités des autorités en matière de développement des capacités, l'assistance technique devrait porter sur : i) l'accroissement des recettes intérieures, en privilégiant les recettes tirées des industries extractives ; ii) la gestion des finances publiques et des investissements publics ; iii) le renforcement de la gestion de la dette ; iv) l'amélioration des opérations monétaires et de change de la banque centrale ; v) le renforcement de la gouvernance et vi) le renforcement des statistiques macroéconomiques, dont la comptabilité nationale et la balance de paiements.

² Le PREFIP (plan de réforme des finances publiques) est un processus de surveillance qui comprend la production de rapports annuels sur la mise en œuvre des réformes des finances publiques, lesquels comportent une section consacrée à l'application des recommandations d'assistance technique. Les commissions en charge du suivi des réformes servent d'interface pour les missions d'assistance technique et facilitent l'assimilation de l'assistance technique.

Guinée : assistance technique, année civile 2020

Prestataire	Sujet principal	Date
Finances publiques		
Département des finances publiques	Expert longue durée (ministère du Budget)	
Département des finances publiques	Expert longue durée (ministère des Finances)	
Département des finances publiques	Visite d'un expert en mission de courte durée pour la GFP	5-10 févr. 2020
AFRITAC Ouest/département des finances publiques		
	Administration fiscale	15-26 juin 2020
	Gestion des finances publiques : exécution et contrôle du budget, gestion de trésorerie et comptabilité publique	22 juin – 3 juillet 2020
	Politique fiscale : dernière main au Code fiscal	22 juin – 12 juillet 2020
AFRITAC Ouest	Administration douanière	17-28 août 2020
Marchés monétaires et de capitaux		
AFRITAC Ouest	Contrôle bancaire	8-19 juin 2020
Département des marchés monétaires et de capitaux	RSSF	11-24 juin 2019
AFRITAC Ouest	Gestion de la dette Application des procédures d'émissions de bons du Trésor	3-11 août 2020
Statistiques		
AFRITAC Ouest	MSFP 2014	21-31 janv. 2020
AFRITAC Ouest	MSFP 2014	15-26 juin 2020
AFRITAC Ouest	Prévisions macroéconomiques	22 juin – 10 juillet 2020
AFRITAC Ouest	Comptabilité nationale	9-20 sept. 2020
Département des statistiques	Statistiques monétaires et financières et ISF	23 nov. – 13 déc. 2020

Annexe XII. Moderniser le cadre de politique monétaire en Guinée¹

1. **Si l'inflation a été plus faible et moins volatile ces dix dernières années que dans le passé, elle demeure résolument élevée.** Le taux d'inflation médian en Guinée, à savoir 9,8 % durant la période 2010–20, a été le 15^e le plus élevé sur les 194 pays figurant dans la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*. Ramener l'inflation à des niveaux plus modérés reste un défi urgent à moyen terme pour la BCRG. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'inflation globale s'est inscrite en hausse d'environ 3 points de pourcentage, à 12,6 %, en février 2021, soit son niveau le plus élevé depuis 2013.
2. **La mission première de la BCRG est de garantir la stabilité des prix.** Sans nuire à la stabilité des prix, la banque centrale est aussi chargée d'atteindre l'objectif secondaire de « *soutenir la politique économique générale du gouvernement en vue d'une croissance économique saine et durable* »². Un comité de politique monétaire (CPM) a été mis sur pied en juillet 2020. Il est responsable de la formulation de la politique monétaire et du calibrage des instruments d'action. Il se compose du gouverneur de la BCRG, de deux gouverneurs adjoints, d'un conseiller auprès du ministre de l'Économie et des Finances, du directeur de l'Institut national de la statistique et de deux consultants indépendants spécialistes de la gestion économique. Le CPM devrait se réunir au moins quatre fois par an. Il a tenu sa première réunion en mars 2021.
3. **La BCRG a interprété ainsi son objectif de stabilité des prix : maintenir le taux d'inflation au-dessous de 10 %.** Les objectifs à moyen terme sont en phase avec les critères de convergence de la zone monétaire ouest-africaine. À plus long terme, la BCRG vise à ramener l'inflation à 5 %.
4. **Dans le cadre des programmes appuyés par la FEC qui se sont succédé, la BCRG s'est efforcée d'atteindre son objectif de stabilité des prix en ciblant la base monétaire.** Le programme comportait des critères de réalisation quantitatifs pour les avoirs intérieurs nets et les avoirs extérieurs nets. Une trajectoire a été définie pour la base monétaire qui a été considérée comme compatible avec l'objectif d'inflation de la BCRG. Le programme incluait aussi un plafond d'emprunts nets de l'État auprès de la banque centrale pour éviter une domination de la politique budgétaire. Les clauses d'ajustement du programme ont supposé une stérilisation monétaire partielle en réaction aux chocs découlant du financement étranger de l'aide budgétaire. Des moyens d'action ont été utilisés pour atteindre l'objectif de base monétaire en neutralisant les facteurs autonomes qui dictent les conditions de liquidité. Sur le plan opérationnel, le comité de la liquidité examine la situation en matière de liquidité chaque semaine et détermine le montant qui doit être absorbé ou injecté afin d'atteindre l'objectif.

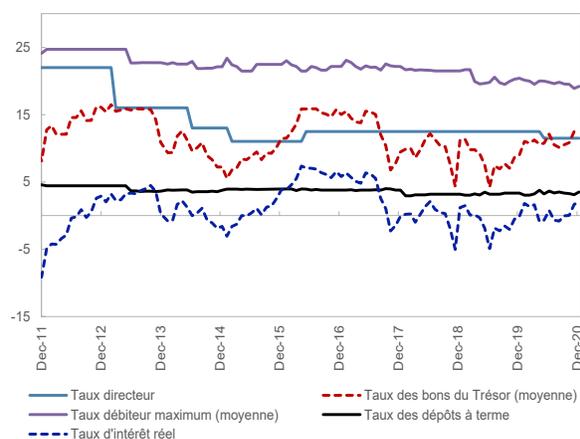
¹ Préparée par Yan Carrière-Swallow (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), Nelnan Fidèle Koumtingué (département Afrique) et Romain Veyrune (département des marchés monétaires et de capitaux). L'annexe a bénéficié des observations de Shelton Nicholls (département des marchés monétaires et de capitaux).

² Loi sur la Banque centrale de la Guinée : loi L/2017/017/AN du 8 juin 2017 abrogeant la loi L/2016/064/AN du 9 novembre 2016, elle-même modifiant la loi L/2014/016/AN du 2 juillet 2014 portant statut de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG).

5. L'indice des prix à la consommation (IPC) et la base monétaire ont tous deux progressé plus vite que prévu au moment de la demande de programme appuyé par la FEC en décembre 2017. Si la BCRG a obtenu des résultats satisfaisants pour ce qui est d'atteindre les objectifs monétaires du programme appuyé par la FEC 2017–20, deux dérogations pour non-respect d'un critère ont été accordées durant le programme eu égard à l'objectif d'avoirs intérieurs nets de la BCRG³. En 2020, l'indice des prix à la consommation était supérieur de 6 % à la projection au moment de la demande de programme, tandis que la base monétaire dépassait de 13 % la projection. En 2021, ces écarts devraient atteindre 10 % pour l'indice des prix à la consommation comme pour la base monétaire, ce qui signifie qu'il y aura eu une corrélation exacte entre l'erreur de prévision moyenne pour ces variables. Les objectifs du programme appuyé par la FEC étaient calibrés de façon à ce que la base monétaire augmente un peu plus lentement que la projection de PIB nominal et un peu plus rapidement que la projection d'inflation. Ces corrélations entre la base monétaire et l'inflation (le multiplicateur monétaire) et entre la base monétaire et le PIB nominal (les encaisses réelles) ont évolué d'une manière remarquablement conforme à leurs trajectoires prévues durant la période du programme.

6. La BCRG dispose de plusieurs outils pour gérer la liquidité (encadré 1). Parmi les instruments de gestion de la liquidité figurent les accords de pension pour les injections de liquidité et les titres de régulation monétaire pour l'absorption de liquidité (graphique XII.1). Les opérations de mise en pension sont réalisées à un taux variable, le taux directeur fixé actuellement à 11,5 % servant de plancher. Une facilité de refinancement intra journalier garanti est aussi disponible à un taux de 16,5 %. Des réserves obligatoires non rémunérées sont un outil pour calibrer la transmission de la politique monétaire aux conditions de crédit. Leur proportion s'établit actuellement à 16 %, ce qui est élevé par comparaison avec les autres pays. Ce coût non négligeable est répercuté par les banques sur leurs clients sous la forme d'un écart très important entre les taux prêteurs et les taux de rémunération des dépôts, qui oscille entre 15 % et 20 %⁴.

Graphique 1. Guinée : évolution des taux d'intérêt (en pourcentage)



Source : calculs des services du FMI d'après des données de la BCRG.

Note : Le taux d'intérêt réel correspond au rendement nominal des bons du Trésor corrigé de l'inflation antérieure.

³ Celles-ci ont concerné les dérapages budgétaires en 2017 et au moment des cinquième et sixième revues du programme appuyé par la FEC en décembre 2020. Après avoir échoué à remplir les critères de réalisation du programme fin 2017, les autorités ont pris des mesures correctives pour maintenir le programme sur la bonne voie. Elles ont notamment signé des protocoles d'accord qui restreignent les prêts de la banque centrale à l'État aux limites statutaires et précisent les modalités et le calendrier de la recapitalisation de la banque centrale.

⁴ Le non-respect de l'obligation est sanctionné à un taux de 24,5 % d'intérêts.

7. La BCRG utilise le taux directeur pour indiquer l'orientation de sa politique, même si sa transmission aux taux du marché semble faible. Il est censé ancrer les anticipations d'inflation en servant de référence pour les autres taux d'intérêt. Cependant, l'évolution du taux directeur n'est pas étroitement liée au taux des bons du Trésor à court terme ou aux taux prêteurs et de rémunération des dépôts des banques commerciales. Cela tient au fait que le taux directeur n'est lié à aucune opération qui pourrait influencer sur les taux du marché. Les annonces concernant le taux directeur peuvent créer une ambiguïté puisque la banque centrale utilise un cadre opérationnel fondé sur les taux d'intérêt, alors que l'objectif opérationnel concret (celui que la BCRG s'efforce bel et bien d'atteindre) porte sur la quantité de base monétaire.

8. La banque centrale ne semble pas opter pour une gestion active de la liquidité. Des titres de régulation monétaire n'ont été émis qu'à deux reprises ces trois dernières années, malgré une liquidité durablement excédentaire⁵. Par conséquent, les conditions de liquidité sont en grande partie dictées par des facteurs autonomes comme les besoins de financement du Trésor et les décaissements de financements extérieurs (BCRG, 2020). Les ajustements du taux directeur sont rares : ils ont lieu uniquement dans des circonstances exceptionnelles. Le taux n'a été ajusté que cinq fois ces dix dernières années, et deux fois ces cinq dernières années. Inchangé depuis 2016, il a été abaissé de 100 points de base en avril 2020 dans le cadre des mesures gouvernementales de soutien à l'économie tout au long de la pandémie de COVID-19.

Encadré 1. Réformes visant à renforcer le cadre de politique monétaire

Ces dernières années, les autorités ont pris plusieurs mesures destinées à renforcer le cadre de politique monétaire, avec l'assistance technique du FMI. En plus de réutiliser des instruments de gestion de la liquidité en 2015, la banque centrale a cessé d'accorder des dérogations aux banques pour non-respect des réserves obligatoires. La loi sur la BCRG a été modifiée en 2017 afin de renforcer l'autonomie de la banque centrale. La loi amendée interdit l'émission de garanties par la BCRG au profit du secteur privé. Un nouveau cadre de prévision de la liquidité a été mis en place en 2018 pour faciliter la prise de décisions relevant de la politique monétaire. Le cadre mobilise une équipe chargée de prévoir les facteurs de liquidité et de communiquer la décision du comité de la liquidité. Le comité devrait se réunir régulièrement pour calibrer les opérations de liquidité qui sont compatibles avec l'objectif opérationnel de la politique monétaire relatif à la croissance de la base monétaire.

Le financement du déficit par la banque centrale a aussi fait l'objet de garde-fous plus stricts. En mai 2018, un protocole d'accord a été signé entre la BCRG et le ministère de l'Économie et des Finances. Il restreint les avances à l'État aux limites statutaires figurant dans la loi sur la banque centrale, à savoir pas plus de 5 % des recettes budgétaires moyennes des trois dernières années, le remboursement devant intervenir dans un délai de 92 jours.

⁵ En novembre 2020, la banque centrale a émis l'équivalent de 995 milliards de francs guinéens de titres de régulation monétaire pour limiter la base monétaire, qui augmentait au rythme de 40 % en glissement annuel (FMI, 2020).

9. Le financement monétaire du déficit budgétaire a une incidence périodique sur l'évolution de la situation monétaire. Le recours répété aux avances de la banque centrale, qui dépasse souvent la limite statutaire définie dans la loi sur la BCRG, a une forte incidence sur l'évolution de la base monétaire⁶. En 2020, l'encours des avances a atteint un pic de 5 306 milliards de francs guinéens (3,6 % du PIB) à fin août, avant de chuter à 3 180 milliards de francs guinéens à la fin de l'année.

10. Les variations de la liquidité provoquées par des facteurs autonomes ne sont pas régulièrement stérilisées. La BCRG s'abstient de procéder à une gestion active de la liquidité en partie du fait de la crainte de supporter le coût de la politique monétaire. La recapitalisation de la BCRG en 2017 était censée renforcer l'autonomie opérationnelle et financière de la banque centrale. Cependant, l'opération d'un montant de 300 millions de dollars a impliqué l'émission de titres du Trésor non négociables, qui ne peuvent être utilisés par la banque centrale pour réaliser des opérations d'open market. En outre, le paiement des intérêts sur les obligations de recapitalisation s'est effectué en émettant d'autres instruments non négociables.

11. L'inflation est très persistante en Guinée, et son évolution à long terme est liée à la croissance des agrégats monétaires et aux fluctuations du taux de change. En outre, à court terme, nous estimons un coefficient de répercussion du taux de change sur l'inflation globale d'environ 0,4 après deux ans. Cela concorde avec la part des biens importés dans le panier de l'IPC, conformément à la répercussion intégrale des fluctuations du taux de change sur les prix intérieurs des biens importés⁷.

12. Malgré des initiatives importantes de modernisation du cadre de politique monétaire, il faudra prendre d'autres mesures pour atteindre l'objectif de stabilité des prix de la BCRG. En dépit de résultats globalement satisfaisants du point de vue des objectifs du programme appuyé par la FEC, la BCRG a peiné à atteindre son objectif d'inflation ces cinq dernières années. Un renforcement du cadre de politique monétaire et la mise en œuvre rigoureuse de ce dernier contribueraient à ancrer les anticipations d'inflation et à réduire l'inertie qui a maintenu l'inflation à un niveau élevé.

- *À court terme*, le dispositif de ciblage de la base monétaire pourrait être renforcé en i) augmentant la fréquence des réunions du comité de politique monétaire (CPM) de quatre à au moins six par an ; ii) veillant à ce que le personnel de la BCRG actualise ses modèles et projections avant chaque réunion du CPM ; iii) fixant un objectif opérationnel pour la croissance de la base monétaire au cours de chaque réunion du CPM ; iv) communiquant clairement la décision de politique monétaire en termes d'objectif de base monétaire et en évitant de mentionner le taux directeur ; v) fournissant une explication claire de la décision

⁶ Conformément à la loi sur la BCRG (article 36), le financement de l'État par la BCRG ne doit pas dépasser 5 % des recettes budgétaires des trois années précédentes, doit être remboursé dans un délai de 92 jours et doit être rémunéré à un taux d'intérêt du marché. La limite statutaire en 2020 était fixée à environ 743,9 milliards de francs guinéens (0,5 % du PIB).

⁷ Carrière-Swallow et Koumtingué (2021), à paraître.

au regard de l'analyse par la BCRG de l'inflation passée et future et vi) augmentant la fréquence des opérations pour qu'elle devienne hebdomadaire.

- À *moyen terme*, la BCRG pourrait opter pour un cadre dont l'objectif opérationnel est le taux d'intérêt et non pas les agrégats monétaires. La prise de décision pourrait faire intervenir une fonction de réaction du taux d'intérêt qui tiendrait compte de la prévision d'inflation de la BCRG et de taux d'intérêt mondia. Les communications seraient axées sur l'explication de la décision concernant la fixation du taux directeur. Les opérations pourraient consister en des adjudications hebdomadaires de titres de régulation monétaire, proposés à un taux fixe égal au taux directeur, la demande étant intégralement servie. Elles pourraient s'accompagner d'une diminution de la proportion de réserves obligatoires non rémunérées de 16 % à 10 % (conformément aux pratiques internationales). En réduisant l'imposition effective de l'intermédiation financière, cela contribuerait aussi à renforcer la transmission du taux directeur aux taux de rémunération des dépôts et aux taux prêteurs des banques commerciales.

13. Le renforcement de l'autonomie opérationnelle et financière de la banque centrale devrait rester une priorité permanente : il contribuera à l'efficacité de la politique monétaire.

Le financement monétaire du budget a parfois influé énormément sur l'évolution de la situation monétaire, en limitant la capacité de la banque centrale à remplir sa mission. Les exemples de financement monétaire massif dans l'histoire de la Guinée sont corrélés à des épisodes d'inflation élevée et de forte volatilité macroéconomique. Promouvoir la discipline budgétaire tout en restreignant le financement monétaire appuiera les efforts déployés par la BCRG pour parvenir à la stabilité des prix. L'autonomie financière peut être renforcée i) en veillant à ce que le Trésor assure le service des paiements d'intérêts découlant de la recapitalisation de la BCRG en 2018, plutôt que d'émettre de nouveaux titres non négociables, et ii) en payant le taux d'intérêt du marché sur toutes les avances non remboursées consenties au Trésor.



GUINÉE

3 juin 2021

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Rédigée par

le département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
QUESTIONS STATISTIQUES	5
RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	8

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 30 avril 2021)

Date d'adhésion : 28 septembre 1963

Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	214,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	187,35	87,47
Position dans la tranche de réserve	26,85	12,54

Département des DTS :	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	102,47	100,00
Avoirs	59,55	58,11

Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% de la quote-part
Prêts FCR	123,17	57,50
Accords FEC	220,01	102,71

Derniers accords financiers en date :

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (en millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (en millions de DTS)</u>
FEC	11 déc. 2017	10 déc. 2020	120,49	120,49
FEC	24 févr. 2012	7 nov. 2016	173,66	173,66
FEC ¹	21 déc. 2007	20 déc. 2010	69,62	24,48

Prêts directs :

<u>Type</u>	<u>Date d'engagement</u>	<u>Date de décaissement</u>	<u>Montant approuvé (en millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (en millions de DTS)</u>
FCR	19 juin 2020	23 juin 2020	107,10	107,10
FCR	26 sept. 2014	2 oct. 2014	26,78	26,78

Projections des obligations financières envers le FMI²

(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation des ressources et des avoirs actuels en DTS)

	<u>À échoir</u>				
	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Principal	1,84	38,25	34,35	37,56	38,06
Commissions/intérêts	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Total	1,85	38,27	34,37	37,58	38,08

¹ Anciennement FRPC.

² Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	<u>Cadre renforcé</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	
Date d'arrivée au point de décision	Déc. 2000
Aide engagée	
par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) ³	639,00
Dont : aide du FMI (en millions de dollars)	36,01
(équivalent en millions de DTS)	27,80
Date d'arrivée au point d'achèvement	Sept. 2012
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montants décaissés en faveur du pays membre	27,80
Aide intérimaire	11,30
Solde au point d'achèvement	16,49
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ⁴	7,45
Total des décaissements	35,25

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) : sans objet.

Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) :

<u>Date de la catastrophe</u>	<u>Date de la décision du conseil d'administration</u>	Montant engagé (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)
Sans objet	18 mars 2015	21,42	21,42
Sans objet	24 avril 2020	16,37	16,37
Sans objet	2 oct. 2020	16,37	16,37
Sans objet	1 ^{er} avril 2020	18,21	18,21

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allégement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant d'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point

³ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

⁴ Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes

La dernière mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de 2018 a été réalisée en avril 2021. L'évaluation a révélé que la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) avait pris certaines mesures pour renforcer son dispositif de sauvegarde, mais que des lacunes subsistaient. Les principaux domaines à améliorer sont la surveillance par son conseil d'administration, le financement monétaire, le respect des délais de présentation des états financiers, la gestion des comptes dormants et la conformité à la politique d'investissement. La BCRG a commencé à mettre en œuvre les recommandations formulées à l'issue de cette évaluation en bloquant tous les comptes considérés comme dormants, en créant un comité ad hoc chargé d'examiner leur clôture et en lançant l'établissement des états financiers selon les normes IFRS pour 2020. La BCRG doit maintenir cette dynamique pour donner suite aux recommandations restantes, notamment l'amélioration de la surveillance du comité de vérification et le renforcement des fonctions d'audit interne, de gestion des réserves et de gestion des devises.

Régime de change

Le régime de change *de jure* de la Guinée est un dispositif de flottement dirigé, et son régime de change *de facto* est considéré comme un régime de parité mobile. Le régime de change donne lieu à une pratique de taux de change multiples, car le taux de référence est susceptible de s'écarter de plus de 2 % des taux d'achat et de vente des banques commerciales sur un jour donné. La BCRG intervient deux fois par semaine sur un marché d'adjudication de devises à prix multiples auprès des banques commerciales en activité. La BCRG publie régulièrement des données sur les interventions sur le marché des changes.

Consultations au titre de l'article IV

Le conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV le 22 juillet 2016.

Assistance technique

Voir le rapport des services du FMI, annexe XI.

Cheffe de mission et représentant résident

Mme Clara Mira est cheffe de mission du FMI pour la Guinée depuis août 2020. M. Salifou Issoufou est le représentant résident du FMI depuis juin 2019.

QUESTIONS STATISTIQUES

(au 21 mai 2021)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Généralités : les données fournies sont généralement adéquates aux fins de la surveillance ; il convient de signaler qu'il manque certaines données importantes dans le domaine des statistiques des comptes nationaux et du secteur budgétaire.</p>
<p>Comptabilité nationale : les statistiques du secteur réel sont incomplètes et publiées dans des délais qui ne permettent pas de prendre des décisions économiques. Les statistiques sur les activités économiques sont publiées moins fréquemment et moins régulièrement ; les bulletins mensuel et trimestriel de l'économie guinéenne comprennent peu de variables macroéconomiques disponibles. Les enquêtes mensuelles sur la production minière, industrielle et agricole sont réalisées avec un certain retard. Avec l'assistance technique d'AFRITAC Ouest, l'Institut national de la statistique entend mettre en application le SCN 2008 en utilisant 2018 comme nouvelle année de référence. Toutefois, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour rapprocher la production d'or artisanale des statistiques d'exportation d'or. Les statistiques sur l'emploi et la population sont publiées selon une fréquence annuelle. L'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2018-19 a été récemment achevée.</p>
<p>Statistiques des prix : l'indice mensuel des prix à la consommation (IPC), qui ne porte que sur Conakry, est publié dans les délais impartis et avec 2022 comme période de référence des pondérations. Des travaux sur les pondérations de l'IPC sont en cours, avec l'aide de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).</p>
<p>Statistiques de finances publiques : le ministère de l'Économie et des Finances établit des données mensuelles budgétaires exhaustives sur l'administration centrale en base caisse pour les recettes et en base engagements et caisse pour les dépenses, à partir d'une présentation nationale qui n'est pas comparable aux normes internationales. Une récente mission d'assistance technique relative aux statistiques de finances publiques (février 2021) a permis d'établir le tableau des opérations financières de l'État (TOFE) concernant l'administration centrale budgétaire, d'examiner et d'affiner des séries conformes à l'édition 2014 du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP 2014), et d'améliorer les procédures d'établissement à utiliser à l'avenir sur la base du modèle élaboré avec l'assistance technique du FMI en 2020. La méthode d'établissement des statistiques utilisée actuellement par les autorités pour le TOFE doit être mise à niveau, ce qui est actuellement fait par rapprochement avec les données d'exécution budgétaire et de financement. L'établissement du TOFE sur la base du MSFP 2014 supposera le recours à des données extérieures à la comptabilité générale, qui n'est ni suffisamment exhaustive ni à jour. Les données relatives aux unités extrabudgétaires, aux investissements des administrations centrales et locales dans des entreprises publiques et privées sont disponibles, mais devront être évaluées dans une perspective de statistiques des finances publiques.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières : les données monétaires sont établies et transmises au département Afrique tous les mois. Les données monétaires servant à évaluer les résultats du programme 2017-2020 appuyé par la FEC sont régulièrement certifiées par un auditeur externe indépendant. En novembre-décembre 2020, le département des statistiques a apporté une assistance technique à la BCRG pour lui permettre de mettre la dernière main à la communication des données monétaires à partir des formulaires standard de déclaration des données. Par la suite, ces formulaires ont été rassemblés et seront présentés dans l'édition de mai 2021 de la publication du FMI sur les statistiques financières internationales. La BCRG communique des données et indicateurs pour l'enquête sur l'accès aux services financiers, y compris les deux indicateurs adoptés par l'ONU pour suivre la cible 8.10 des objectifs de développement durable.</p>
<p>Surveillance du secteur financier : les indicateurs de solidité financière (ISF) sont consolidés sur une base trimestrielle par la BCRG et sont communiqués au FMI. Ils sont publiés sur le site Internet du FMI consacré aux ISF. Il s'agit de tous les principaux indicateurs de solidité financière : 8 pour les institutions de dépôts et 2 pour les marchés immobiliers. En novembre-décembre 2020, le département des statistiques a apporté une assistance technique à la BCRG pour revoir l'établissement des ISF. En avril 2021, de nouveaux ensembles de données ont été diffusés après avoir apporté quelques modifications aux ratios d'adéquation des fonds propres et de rentabilité.</p>
<p>Statistiques du secteur extérieur : La banque centrale établit les statistiques annuelles de la balance des paiements, conformément à la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP6). Malgré une amélioration constante de la qualité des statistiques du secteur extérieur, la banque centrale ne dispose toujours pas de données en provenance</p>

de certaines sources importantes pour établir ces statistiques. Une enquête sur la balance des paiements a été lancée et a connu un taux de réponse supérieur à 75 %. Les services du FMI encouragent la Banque centrale à améliorer la qualité des statistiques de la balance des paiements, notamment en ce qui concerne les importations, le compte d'opérations financières et le secteur de l'or artisanal. Une mission d'assistance technique menée du 15 au 26 mars 2021 a permis d'examiner la cohérence entre les données sur les importations de biens transmises au département Afrique et celles publiées par les autorités, et de se pencher sur l'augmentation récente des exportations d'or. Elle a également permis d'évaluer l'intégration des données sur les investissements directs dans la balance des paiements et les sources de ces données, en tenant compte des transactions complexes relatives à la construction de la centrale hydroélectrique de Souapiti par une entreprise chinoise. Les données douanières sur les exportations d'or sont fiables, même s'il faudrait s'assurer de l'origine de l'or exporté. En outre, l'Institut national de la statistique (INS) devrait lancer une enquête sur l'or artisanal afin de mieux évaluer le volume de la production nationale. Les exploitants d'or devraient également fournir des renseignements sur l'utilisation du produit des exportations d'or. Le ministère de l'Économie et des Finances doit mettre à la disposition des statisticiens de la balance des paiements et de la position extérieure globale la chronologie et les détails de toutes les transactions, ainsi que les positions découlant de la mise en œuvre de l'accord de prêt pour la construction du barrage de Souapiti.

II. Normes et qualité des données

La Guinée participe au système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) et publie régulièrement des données sur sa page nationale récapitulative de données depuis 2019.

Le RONC (module statistique) n'est pas disponible.

Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance
(au 21 mai 2021)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de communication ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	20/05/2021	21/05/2021	Q	Q	Q
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	30/04/2021	05/05/2021	M	M	M
Monnaie centrale	30/04/2021	05/05/2021	M	M	M
Monnaie au sens large	30/04/2021	05/05/2021	M	M	M
Bilan de la banque centrale	30/04/2021	05/05/2021	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	30/04/2021	05/05/2021	M	M	M
Taux d'intérêt ²	31/03/2021	13/04/2021	M	M	M
Indice des prix à la consommation	30/04/2021	20/05/2021	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	28/02/2021	01/05/2021	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	31/12/2020	20/04/2021	A	A	A
Solde du compte courant extérieur	31/12/2020	20/04/2021	T	T	A
Exportations et importations de biens et de services	31/12/2020	20/04/2021	T	T	A
PIB/PNB	31/12/2019	20/04/2021	A	A	A
Dettes extérieures brutes	31/12/2020	20/04/2021	A	A	A
Position extérieure globale	31/12/2019	13/08/2020	A	A	A

¹ Comprend les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A) ; données non disponibles (N.D.).

RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Banque mondiale :

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea>

Banque Africaine de Développement :

<https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest/guinee>



GUINÉE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

3 juin 2021

Approuvée par
**Catherine Pattillo (FMI),
Abebe Adugna et Marcello
Estevão (IDA)**

Rédigée par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA).

Guinée : Viabilité de la dette — analyse conjointe Banque mondiale/FMI ¹	
Risque de surendettement extérieur	Modéré
Risque de surendettement global	Modéré
Niveau de détail de la notation du risque	Faible marge d'absorption de chocs
Élément d'appréciation	Non

La Guinée présente un risque modéré de surendettement extérieur et sa marge d'absorption de chocs est restreinte. Tous les indicateurs de la charge de la dette extérieure dans le scénario de référence se situent en-dessous de leur seuil. Les tests de résistance laissent penser que la vulnérabilité liée à la dette augmentera si des chocs se matérialisent. Dans les tests de résistance les plus extrêmes, qui prévoient un choc sur les exportations, tous les indicateurs de solvabilité et de liquidité dépassent les seuils de référence pendant de longues périodes. Alors que la dette publique a fortement augmenté à 43 % du PIB à la fin de 2020, en raison des nouveaux emprunts consentis pour répondre aux besoins urgents de la balance des paiements et des finances publiques dus à la pandémie de COVID-19, le risque global de surendettement public est également jugé modéré. Ces niveaux de risque sont inchangés par rapport à l'analyse de viabilité de la dette de décembre 2020. Il sera essentiel de continuer d'appliquer une stratégie prudente d'endettement extérieur, destinée à maximiser la concessionnalité de la nouvelle dette, à renforcer la gestion de la dette et à améliorer la gestion de l'investissement public, pour préserver la viabilité de la dette à moyen terme.

¹L'analyse de viabilité de la dette (AVD) a été rédigée conjointement avec la Banque mondiale et en collaboration avec les autorités guinéennes. La présente AVD a été établie conformément au cadre révisé de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faible revenu (PFR) et à sa note d'orientation (2017), en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018. La capacité d'endettement de la Guinée est classée comme faible sur la base de l'indicateur composite (IC) du CVD révisé pour les PFR. Les seuils fixés pour les indicateurs de la charge de la dette sont également ceux établis dans le CVD révisé de 2017.

PÉRIMÈTRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Le périmètre de la dette publique utilisé dans la présente AVD englobe la dette contractée ou garantie par l'administration centrale et la dette de la banque centrale contractée au nom de l'État (tableau 1). Les arriérés audités et validés envers les fournisseurs au cours de la période 1982–2013 ainsi que les arriérés intérieurs accumulés et réduits ont été pris en compte dans le scénario de référence, et il est estimé que l'encours des arriérés intérieurs a été ramené à zéro à la fin 2020. D'autres éléments de la dette du secteur public, tels que la dette non garantie des entreprises publiques et des fonds de sécurité sociale, ne sont pas pris en compte en raison de l'insuffisance des données.² Par ailleurs, un test de résistance sur les passifs conditionnels, dont les caractéristiques sont présentées plus bas, a été réalisé pour renforcer la qualité de l'AVD. Les services du FMI poursuivent leur collaboration avec les autorités en vue d'étendre le périmètre de la dette publique et d'améliorer la capacité à remédier aux carences des données relatives à la dette. La définition de la dette contractée ou garantie par l'État (CGE) utilisée dans la présente AVD englobe le prêt conclu le 4 septembre 2018 pour le financement du projet d'énergie hydroélectrique de Souapiti (1,2 milliard de dollars, soit environ 10 % du PIB de 2018)³. Selon les dispositions de l'accord de prêt, l'État est le débiteur et est supposé être tenu d'assurer le service du prêt dans l'AVD⁴.

Tableau 1. Couverture des données sur la dette publique

Sous-secteurs du secteur public		Cochez la case	
1	Administration centrale		X
2	Administrations d'États fédérés et locales		
3	Autres éléments des administrations publiques		
4	dont : administrations de sécurité sociale		
5	Fonds extrabudgétaires (FEB)		
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)		X
7	Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)		X
8	Dette non garantie des entreprises publiques		

1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale 0 Dette garantie par l'État	
	Défaut	Utilisés pour l'analyse
2 Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	0
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	2
4 PPP	35 pourcentage du stock en PP	1.33
5 Marché financier	5 pourcentage du PIB	5
Totale (2+3+4+6) (en pourcentage du PIB)		8.3

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.

² L'exposition à la dette des administrations locales guinéennes est jugée limitée et l'encours de la dette non garantie des entreprises publiques devrait également être faible. La politique de financement durable du développement de la Banque mondiale appuie les efforts que le gouvernement guinéen déploie pour améliorer la gouvernance et la surveillance des entreprises publiques, notamment au moyen de l'audit des états financiers et de la communication sur la dette des entreprises publiques.

³ L'élément don du prêt concernant le projet de Souapiti est estimé à 29 %.

⁴ Le prêt pour la construction du barrage de Souapiti n'est pas pris en compte dans l'investissement public de l'administration centrale, car il sera réalisé par une entité à vocation spéciale (EVS) qui n'est pas considérée comme faisant partie de l'administration centrale, étant donné qu'elle est détenue conjointement par l'État guinéen (51 %) et la société China International Water & Electricity Corporation (49 %). L'État contracte cependant le prêt et rétrocède le financement à l'EVS, qui gèrera et exploitera le projet hydroélectrique sur une base commerciale. L'État est censé rembourser le prêt grâce aux recettes de l'EVS.

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA DETTE

2. L'encours de la dette publique globale de la Guinée a fortement augmenté en 2020, en raison de la concentration en début de période du premier décaissement du prêt-projet pour le projet hydroélectrique de Souapiti, ainsi que du financement de la riposte des pouvoirs publics à la pandémie de COVID-19. La dette publique totale a atteint 6,4 milliards de dollars (43,4 % du PIB) à la fin de 2020, contre 5,0 milliards de dollars (36,5 % du PIB) à la fin de 2019.⁵ La dette publique extérieure a augmenté à 3,8 milliards de dollars (25,8 % du PIB) à la fin 2020, contre 2,6 milliards de dollars (19,5 % du PIB) à la fin 2019. La dette intérieure a également fortement augmenté à 2,6 milliards de dollars (17,6 % du PIB) à la fin 2020, contre 2,4 milliards de dollars à la fin 2019, ce qui s'explique par une forte émission nette d'instruments du Trésor sur le marché et par les financements à court terme de la banque centrale. L'encours de la dette intérieure indiqué dans la présente AVD est nettement plus élevé que celui communiqué par les autorités dans le bulletin trimestriel de la dette publique, dans lequel une définition plus étroite de la dette publique est utilisée. Celle-ci ne tient pas compte : i) des arriérés intérieurs non vérifiés ; ii) des obligations du Trésor envers la BCRG liées à la recapitalisation de 2017 ; et iii) de l'encours des avances à court terme dues à la BCRG.

HYPOTHÈSES MACROÉCONOMIQUES SOUS-JACENTES

3. Les principales hypothèses correspondent au cadre macroéconomique défini dans le rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV.

- D'après les estimations, la **croissance du PIB réel** devrait se situer à 7,1 % en 2020 et 5,2 % en 2021. Cette projection est établie en tenant compte des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie intérieure non minière, qui devrait se redresser à un taux de 4,5 % en 2021 après un fort ralentissement à 1,3 % en 2020, et du dynamisme de la demande extérieure de bauxite et d'or, grâce à un secteur minier en plein essor. La croissance devrait ralentir, mais rester forte à moyen terme, grâce au secteur minier, à l'afflux d'IDE et aux travaux de construction des sociétés minières. Elle ne devrait converger vers son taux à long terme de 5 % qu'en 2028. Ces perspectives risquent d'être

⁵La définition de la dette extérieure exclut les créances françaises au titre des contrats de désendettement et de développement (C2D), qui ont été annulées dans le cadre de l'allègement de la dette accordé au titre de l'initiative PPT. Conformément au mécanisme C2D, la Guinée effectue un paiement au créancier au titre du service de la dette, qui est ensuite reversé à l'État sous la forme de dons destinés au financement de projets de développement. Le budget de référence comptabilise dans le service de la dette les paiements effectués au titre de ce mécanisme (voir le rapport pays n° 15/39 pour un examen détaillé sur la question). La dette extérieure est définie en fonction de la monnaie de libellé. Les données sur la détention de la dette en monnaie nationale par des non-résidents ne sont pas disponibles, ce qui pourrait donner lieu à une sous-estimation de la dette extérieure sur la base de la résidence.

révisées à la baisse en raison des tensions sociopolitiques, du retard dans l'exécution des réformes et d'une détérioration éventuelle de la situation sanitaire selon l'évolution de la pandémie et de la flambée d'Ébola. Les chocs sur les prix des produits de base demeurent un facteur de vulnérabilité majeur, compte tenu de la concentration de plus en plus forte de la croissance dans le secteur minier, ainsi que de la baisse des investissements directs étrangers dans ce secteur, ce qui réduirait le taux de croissance à moyen terme. Les facteurs susceptibles d'entraîner une révision à la hausse des perspectives sont notamment les suivants : mise en service plus rapide que prévu de la capacité de production minière, production d'or artisanale plus élevée que prévu et investissements d'IDE plus rapides que prévu pour construire un chemin de fer et un port permettant d'exporter le minerai de fer du gisement de Simandou.

- **L'inflation** a progressé à 10,6 % (en glissement annuel) en 2020, sous l'effet de la hausse des prix des transports et des denrées alimentaires due aux perturbations liées à la COVID-19, et en raison du caractère expansionniste des politiques budgétaire et monétaire appliquées face à la pandémie. Ces facteurs devraient continuer de faire grimper l'inflation à 11,6 % en moyenne en 2021, avant un ralentissement progressif en-dessous de 10 % en 2022.
- **Solde budgétaire.** À 2,9 % du PIB, le déficit budgétaire global de 2020 résulte de la mise en œuvre du plan de riposte et de l'annulation de certaines dépenses pour faire face au remboursement d'un volume élevé d'arriérés. Le coût de mise en œuvre de la riposte a représenté environ 1,5 % du PIB. À la fin de l'année 2020, les autorités ont annulé des dépenses prévues mais non exécutées à hauteur de 2,6 % du PIB (principalement des subventions et des dépenses d'investissement). Cela a permis de rembourser un volume élevé d'arriérés (1,7 % du PIB en 2020), ce qui était inattendu et a contribué à soutenir le secteur privé dans le contexte de la COVID-19. Le déficit primaire devrait s'établir à 1,8 % en moyenne sur la période 2022–25, conformément à la volonté des autorités d'accroître l'investissement public à un rythme plus modéré que celui prévu avant la pandémie. Pour préserver la viabilité de la dette, les plans pré-pandémiques concernant des projets financés sur ressources extérieures en 2021-23 ont été revus à la baisse. Les efforts déployés de façon continue, avec l'appui apporté sous la forme d'une assistance technique, devraient permettre d'accroître progressivement les recettes fiscales de 2,9 % du PIB sur la période 2021–30. En particulier, les réformes devraient permettre de redynamiser la politique et l'administration fiscales, en intensifiant les travaux en cours portant sur : i) le passage au numérique de la gestion fiscale ; ii) la mise en correspondance des bases de données fiscales et douanières ; iii) la pleine traduction sur le plan opérationnel de la nouvelle structure organisationnelle de la Direction nationale des impôts (DNI) ; et iv) l'adoption du Code général des impôts révisé, conformément aux conseils donnés dans le cadre de l'assistance technique du FMI. Les dons ont atteint 1 % du PIB en 2020 dans le contexte de la pandémie et devraient augmenter à 1,5 % du PIB en 2021. L'AVD a été établie en ne tenant compte que des dons qui ont été confirmés par les banques multilatérales de développement, et est donc plus prudente que les AVD

précédentes. Les dons devraient représenter une moyenne de 0,5 % du PIB au cours de la période 2022-25, puis de zéro par la suite ; il est supposé que le montant de la différence soit obtenu sous la forme de prêts concessionnels et de certaines réductions des dépenses.

- **Le déficit des transactions courantes** (transferts compris) a été ramené à 13,7 % du PIB en 2020 et devrait diminuer légèrement à 9,2 % du PIB en 2021, financé par des montants élevés d'IDE et de prêts-projets. Bien que les exportations aient explosé en 2020 grâce à l'envolée de la demande chinoise de bauxite et aux prix mondiaux favorables des produits de base, les importations de biens d'équipement pour les projets d'exploitation minière et d'infrastructures publiques restent fortes, sous l'impulsion des projets d'investissement dans le secteur minier. En outre, le passage au numérique et les perturbations du transport maritime ont entraîné un pic des importations de services, dont une partie devrait continuer d'augmenter. La vigueur des investissements dans le secteur minier devrait creuser le déficit des transactions courantes, qui devrait atteindre 11,9 % du PIB en moyenne au cours de la période 2022-24, avant de se résorber progressivement à plus long terme.

Tableau 2. Guinée : structure de la dette contractée ou garantie par l'État
(fin de période ; en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2016	2017	2018	2019	2020	En pourcentage du total	En pourcentage du PIB
Total de la dette CGE	3,481	4,260	4,542	5,019	6,394	100.0	43.4
Dette intérieure	1,660	2,245	2,263	2,397	2,593	40.6	17.6
Bons du Trésor (<12 mois)	288	341	470	517	726	11.4	4.9
Instruments du Trésor (1-3 ans)	40	76	46	160	209	3.3	1.4
Dette titrisée envers des fournisseurs	137	81	160	194	256	4.0	1.7
BCRG (avances à court terme)	47	141	-8	137	316	4.9	2.1
BCRG (obligations à long terme)	832	1,176	1,162	1,122	1,028	16.1	7.0
Divers (crédits TVA ; arriérés intérieurs)	316	431	432	267	58	0.9	0.4
Dette extérieure	1,822	2,015	2,279	2,622	3,800	59.4	25.8
Créanciers multilatéraux	779	869	1,116	1,337	1,737	27.2	11.8
FMI	241	277	322	338	520	8.1	3.5
Banque mondiale	220	240	341	467	575	9.0	3.9
Groupe de la Banque africaine de développement	99	122	136	173	208	3.3	1.4
Banque islamique développement	106	113	184	195	217	3.4	1.5
Union européenne	0	0	20	38	73	1.1	0.5
Autres créanciers multilatéraux	113	117	113	125	143	2.2	1.0
Créanciers bilatéraux officiels	984	1,083	1,102	1,181	1,800	28.2	12.2
Membres du Club de Paris (hors C2D)	28	31	29	33	41	0.6	0.3
Hors Club de Paris	957	1,053	1,073	1,147	1,759	27.5	11.9
Angola	145	141	127	117	113	1.8	0.8
Chine	525	600	630	650	1,277	20.0	8.7
dont : prêt pour le barrage de Souapiti	0	0	0	0	575	9.0	3.9
Koweït	73	83	77	78	75	1.2	0.5
Libye	42	42	42	42	52	0.8	0.4
Arabie saoudite	75	90	101	106	104	1.6	0.7
Autres	96	96	96	154	139	2.2	0.9
Créanciers commerciaux	59	62	61	104	262	4.1	1.8
ICBC	0	0	0	44	202	3.2	1.4
Postes pour mémoire							
Solde C2D 1/	112	104	76	47	51	0.8	0.3
Arriérés extérieurs	147	150	149	149	164	2.6	1.1
GNF pour un dollar : taux officiel (fin de période)	9,225	9,006	9,085	9,401	9,990		

Sources : autorités guinéennes et calculs des services du FMI.

^{1/} C2D est le sigle utilisé pour « contrat de désendettement et de développement », qui n'est pas pris en compte dans la dette contractée ou garantie par l'État.

Notes : les arriérés extérieurs à la fin 2020 précèdent le point d'achèvement de l'initiative PPTE atteint en 2012 et sont dus aux créanciers bilatéraux officiels ne faisant pas partie du Club de Paris (102 millions de dollars) ou à des créanciers commerciaux (62 millions de dollars). Ces arriérés continuent d'être ignorés dans le cadre de la politique du FMI sur les arriérés, dans la mesure où l'accord sous-jacent avec le Club de Paris est suffisamment représentatif et où les autorités font tout ce qui est en leur pouvoir pour les rembourser. S'agissant des arriérés extérieurs de la Guinée envers des créanciers privés, les autorités poursuivent leurs efforts de bonne foi pour parvenir à un accord de collaboration. Le FMI a conclu la dernière revue des assurances de financement le 9 décembre 2020, conjointement avec les cinquième et sixième revues du programme appuyé au titre de la facilité élargie de crédit (FEC).

- **Composition et conditions du financement extérieur.** Les autorités prévoient de continuer de recourir à des financements extérieurs pour augmenter les investissements publics dans l'infrastructure afin de favoriser la diversification économique et de mieux asseoir la croissance. Les nouveaux emprunts extérieurs devraient rester élevés à court terme, à 5,4 % du PIB en 2021-22, sous l'effet de l'augmentation prévue des dépenses d'infrastructure et du décaissement du prêt Souapiti, avant de diminuer à une moyenne de 3,7 % du PIB au cours de la période 2023-26. Étant donné que le financement intérieur devrait jouer un rôle plus important, l'emprunt extérieur devrait diminuer progressivement à long terme et se situer à une moyenne d'environ 2,6 % du PIB par an durant la période 2031-41. L'élément don moyen des nouveaux emprunts devrait être d'environ 35,6 % en 2021, réduit par le décaissement de gros prêts projets non concessionnels, avant d'augmenter progressivement à environ 41 % en 2024. À long terme, l'AVD suppose un accroissement progressif du recours relatif aux financements non concessionnels ; l'élément don moyen devrait progressivement diminuer à 25 % d'ici à 2041.
 - *Emprunts non concessionnels.* L'accélération de l'accumulation de la dette en 2020-22 s'explique par le recours aux emprunts non concessionnels pour financer la construction du projet hydroélectrique de Souapiti, initié en septembre 2018 (tableau 3) et dont le décaissement est prévu pendant la période 2020-22⁶. En outre, l'AVD prend en considération des emprunts non concessionnels visant à financer des projets d'infrastructure prioritaires au cours de la période 2019-23. Les prêts-projets majeurs de l'ICBC financent la réfection de la route nationale RN1 (389 millions de dollars) et du réseau routier urbain de Conakry (220 millions de dollars).⁷ D'autres prêts non concessionnels d'un montant d'environ 251 millions de dollars devraient être décaissés au cours de la période 2023-26 pour financer des projets d'infrastructure.
 - *Dette concessionnelle.* La Banque mondiale a décaissé 164,0 millions de dollars en 2020 sous forme de financements concessionnels, y compris un appui budgétaire (prêts et dons) et un financement de projets (prêts et dons). Les prêts-projets concessionnels de tous les partenaires, visant principalement à financer le développement des infrastructures et de l'agriculture, sont supposés représenter un total de 3,0 milliards de dollars pour la période 2021-26, tandis que les prêts concessionnels d'appui budgétaire devraient se chiffrer à 658 millions de dollars pour la même période.

⁶ La première tranche du prêt en faveur du projet hydroélectrique de Souapiti, d'un montant de 575 millions de dollars, a été décaissée à la fin de 2020. Les décaissements restants devraient être de 300 millions de dollars en 2021, puis du même montant en 2022.

⁷ Pour ces prêts, 194 millions de dollars avaient été décaissés à la fin de 2020 ; le montant restant devrait être réparti uniformément au cours de la période 2021-23.

- *Aide liée à la pandémie.* La Guinée a réussi à obtenir des financements extérieurs pour son plan de riposte à la pandémie en 2020. Les prêts-programmes d'appui à la lutte contre la COVID-19 ont représenté 1,3 % du PIB en 2020 financés notamment par la Banque mondiale (51,2 millions de dollars), la Banque africaine de développement (13,2 millions de dollars) et la facilité de crédit rapide du FMI (147,5 millions de dollars). Le dernier décaissement dans le cadre du programme du FMI soutenu au titre de la FEC a eu lieu en décembre, ce qui a permis de financer la balance des paiements à hauteur de 49,5 millions de dollars et de renforcer ainsi la position des réserves de la BCRG.

- *Allègement du service de la dette lié à la pandémie.* Les autorités ont bénéficié d'un allègement considérable du service de la dette de la part du FMI au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) et de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) à laquelle souscrivent le G20 et le Club de Paris (tableau 3). La Guinée a reçu 50,9 millions de DTS sous forme de dons au titre du fonds fiduciaire ARC pour assurer le service de sa dette envers le FMI pendant la période du 14 avril 2020 au 15 octobre 2021. En outre, dans la présente AVD, il est supposé que la Guinée bénéficie de dons lui permettant d'assurer le service de sa dette envers le FMI entre le 16 octobre 2021 et le 13 avril 2022 (18,2 millions de DTS), sous réserve de la disponibilité des ressources dans le fonds fiduciaire ARC. Les autorités se sont engagées à respecter les conditions de participation à l'ISSD. Le tableau 3 montre que 36,4 millions de dollars au titre du service de la dette arrivant à échéance en 2020 ont été rééchelonnés à 2022-24 dans le cadre de l'ISSD, et que la prolongation de cette initiative permettra de rééchelonner à 2023-25 52,1 millions de dollars supplémentaires arrivant à échéance en 2021. Plus de la moitié de ces montants correspondent au rééchelonnement des prêts C2D, qui ne sont pas pris en compte dans l'AVD. Parallèlement à l'ISSD, la Chine a annoncé en février 2021 l'annulation d'un prêt bilatéral de 150 millions de RMB (23 millions de dollars).

- *Emprunt intérieur.* En 2020, l'émission nette de dette intérieure auprès de banques commerciales a atteint 2 % du PIB, avec une combinaison de bons du Trésor à court terme (taux d'intérêt effectif de 9,7 %) et d'emprunts obligataires à 3 ans (taux d'intérêt de 12 %). L'État a remboursé des arriérés intérieurs à hauteur de 1,7 % du PIB, ce qui, selon les estimations, a ramené l'encours à zéro à la fin de 2020. L'encours des avances à court terme de la banque centrale a augmenté à 2,1 % du PIB en 2020, contre 1,0 % du PIB en 2019. Ces nouvelles avances devraient être progressivement remboursées en 2021-22. L'amortissement de la dette titrisée envers des fournisseurs intérieurs représentera en moyenne 0,5 % du PIB en 2021-22. L'émission nette de dette intérieure auprès de banques commerciales devrait rester élevée, à 1,7 % en 2021, en partie pour financer le remboursement des avances de la banque centrale, puis fluctuer autour de 1 % du PIB

entre 2022 et 2028, avant d'entamer une hausse progressive à plus long terme avec l'approfondissement du système financier intérieur.

Tableau 3. Guinée : allègement du service de la dette au titre de l'initiative de suspension du service de la dette et du fonds fiduciaire ARC

(en millions de dollars)

Créancier	Service de la dette 2020				Service de la dette 2021			
	Montant initial	Rééchelonnement		Montant restant	Montant initial	Rééchelonnement		Montant restant
		ISSD	Aide fonds fiduciaire			ISSD	Aide fonds fiduciaire	
AFD/Banque de France (C2D) ^{1/}	24.4	23.8	...	0.5	23.5	23.5	...	0.0
Angola	11.3	5.7	...	5.6	11.0	11.0	...	0.0
Chine (hors Eximbank China) ^{2/}	16.8	3.9	...	12.9	33.1	8.3	...	24.8
Fonds koweïtien pour le développement économique arabe	1.9	0.0	...	1.8	3.8	3.8	...	0.0
FMI	59.6	...	45.6	14.0	29.0	...	29.0	0.0
Fonds saoudien pour le développement	4.1	2.9	...	1.2	5.6	5.6	...	0.0
Autres Créanciers	44.0	0.0	...	44.0	72.0	0.0	...	72.0
Total	161.9	36.4	45.6	79.9	177.8	52.1	29.0	96.7

Note : l'ISSD couvre le service de la dette due aux créanciers bilatéraux participants à l'initiative entre le 1^{er} mai 2020 et le 31 décembre 2021.

1/ Les créances au titre des contrat C2D ne sont pas pris en compte dans la dette contractée ou garantie par l'État. Les créanciers ont favorablement répondu à la demande de rééchelonnement des remboursements arrivant à échéance en avril 2020.

2/ Hors prêts dont le remboursement est assuré par des entités ne faisant pas partie de l'administration centrale. Parallèlement à l'ISSD, la Chine a annoncé en février 2021 l'annulation d'un prêt bilatéral de 150 millions de RMB (23 millions de dollars).

Tableau 4. Guinée : hypothèses macroéconomiques de l'AVD des PFR
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	AVD précédente				AVD actuelle				Différence (actuelle - précédente)			
	2021	2022	2026	2031	2021	2022	2026	2031	2021	2022	2026	2031
PIB nominal (en milliards de USD)	16.3	17.4	22.7	31.9	16.7	18.0	23.7	33.5	0.4	0.6	1.0	1.6
PIB réel (variation en pourcentage)	5.5	5.2	5.0	5.0	5.2	6.1	5.3	5.0	-0.4	0.9	0.3	0.0
PIB nominal, hors mégaprojets (en millions de dollars)												
PIB réel, hors mégaprojets (variation en pourcentage)												
Compte budgétaires												
Recettes	13.4	14.2	15.1	15.9	13.2	14.1	15.6	15.7	-0.2	-0.1	0.5	-0.2
Dons	0.9	0.9	0.8	0.8	1.5	0.5	0.0	0.0	0.6	-0.3	-0.8	-0.8
Dépenses publiques	16.8	17.3	18.4	19.1	17.1	17.6	18.5	18.0	0.3	0.2	0.1	-1.2
dont : Dépenses en capital et prêts nets	5.4	6.1	6.5	6.3	5.3	6.2	7.0	5.6	-0.1	0.2	0.5	-0.7
Solde budgétaire primaire	-1.5	-1.3	-1.4	-1.4	-1.3	-1.9	-1.8	-1.3	0.1	-0.6	-0.4	0.1
Nouveaux emprunts extérieurs	7.0	5.2	2.9	2.7	5.5	5.4	3.6	2.9	-1.5	0.2	0.7	0.2
Éléments dons des nouveaux emprunts extérieurs	33.5	35.7	42.5	40.6	35.6	35.1	36.6	36.6	2.0	-0.6	-5.9	-4.0
Balance des paiements												
Exportations de biens et services	31.9	31.9	33.9	34.5	54.1	45.2	44.0	44.0	22.2	13.3	10.1	9.5
Importations de biens et services	39.8	38.4	34.9	32.7	53.4	42.6	39.6	38.5	13.5	4.3	4.7	5.8
Compte des transactions courantes (dont transferts)	-14.3	-12.1	-5.5	-4.7	-9.3	-11.6	-8.2	-7.7	5.0	0.4	-2.7	-3.0
Investissement direct étranger	7.3	8.1	7.6	7.6	8.2	10.6	8.1	7.5	0.9	2.6	0.5	-0.1

Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

4. Selon les outils de réalisme, les prévisions des services du FMI sont très réalistes. À un taux de 7,1 %, la croissance de l'économie guinéenne a été l'une des plus rapides au monde en 2020. La projection de croissance de 5,2 % en 2021 est conforme à la reprise de la croissance

mondiale décrite dans l'édition d'avril 2021 des *Perspectives de l'économie mondiale* et traduit les résultats du secteur minier, qui a bénéficié de la forte demande de bauxite en provenance de Chine et de l'essor de la production artisanale d'or. L'exécution des plans d'investissement public a été freinée par la pandémie en 2020, et les projets financés sur ressources extérieures devraient connaître une forte hausse en 2021 et 2022, tout en restant sur une trajectoire inférieure aux projections d'avant la pandémie. Si l'augmentation de l'investissement public devrait soutenir la croissance, le cadre reste prudent en supposant un lien relativement faible entre investissement et croissance. Cela s'explique par la faible croissance observée par le passé en Guinée, qui a souffert de conditions défavorables, notamment la crise d'Ébola, les chocs sur les prix des produits de base et des périodes de troubles sociaux. Bien qu'un résidu élevé ait été le principal facteur de l'accumulation inattendue de la dette au cours des cinq dernières années, l'erreur de prévision globale concernant le ratio dette contractée ou garantie par l'État/PIB est inférieure à la médiane de l'échantillon des pays à faible revenu (graphique 4). À l'avenir, les déficits budgétaires primaires devraient être le principal facteur d'accumulation de la dette ; l'ajustement budgétaire post-pandémique envisagé de 0,7 % du PIB en 2020-23 est réalisable pour la Guinée, ce qui correspond à un niveau légèrement supérieur à la médiane des rééquilibrages budgétaires appuyés par le FMI dans les pays à faible revenu depuis 1990 (graphique 5, plage supérieure).

CLASSEMENT DU PAYS

5. La Guinée affiche un indicateur composite de 2,44 selon l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives de l'économie mondiale* et la mise à jour de 2019 de l'indice d'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA), ce qui la classe parmi les pays présentant une faible capacité d'endettement (tableau 5). La classification n'a pas changé depuis l'AVD de décembre 2020. Deux tests de résistance adaptés sont effectués pour tenir compte des caractéristiques propres à l'économie guinéenne. Le test de résistance des passifs conditionnels évalue la combinaison d'un choc lié à une cessation de paiement de la dette extérieure des entreprises publiques, à des difficultés d'exécution des partenariats public-privé (PPP) ou à leur annulation, et à des vulnérabilités sur les marchés financiers, le tout représentant 8,3 % du PIB (tableau 1).⁸ Un test de résistance des prix des produits de base est également réalisé, puisque les exportations minières constituent plus de 80 % du total des exportations de la Guinée. Enfin, deux scénarios pleinement adaptés sont utilisés pour évaluer les risques spécifiques à la Guinée et sa capacité à absorber les chocs : un scénario où les mesures sont insuffisamment appliquées et un autre reproduisant une augmentation des emprunts non concessionnels.

⁸ Le test de résistance des passifs conditionnels présente deux composantes : i) une valeur minimale de départ de 5 % du PIB représentant le coût moyen pour l'État d'une crise financière dans un pays à faible revenu depuis 1980 ; et ii) une valeur adaptée traduisant d'autres chocs potentiels liés à la dette des entreprises publiques et aux PPP qui ne sont pas compris dans la définition de la dette publique. Un choc adapté sur les PPP est utilisé et son ampleur est estimée à 3,8 % du PIB sur la base du rapport EGIP 2018, soit au-dessus de la valeur par défaut de 1,37 % de la base de données sur les PPP de la Banque mondiale. Dans l'ensemble, un choc sur les passifs conditionnels de 8,3 % du PIB devrait correctement reproduire les risques engendrés par la dette non couverte par le scénario de référence.

Tableau 5. Guinée : indicateur composite

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes de la note IC (A*B) = (C)	Contribution des composantes
ÉPIN	0.385	3.174	1.22	50%
Taux de croissance réelle (en pourcentage)	2.719	6.214	0.17	7%
Couverture des importations par les réserves (en pourcentage)	4.052	20.053	0.81	33%
Couverture des importations par les réserves ² (en pourcentage)	-3.990	4.021	-0.16	-7%
Envois de fonds (en pourcentage)	2.022	0.244	0.00	0%
Croissance de l'économie mondiale (en pourcentage)	13.520	2.928	0.40	16%
Note IC			2.44	100%

SIGNAUX DU MODÈLE ET NOTATION DU RISQUE

A. Dette extérieure

6. La Guinée présente un risque modéré de surendettement extérieur, avec une marge restreinte d'absorption des chocs (tableaux 6 et 7, graphiques 1 et 6). Dans le scénario de référence, tous les ratios d'endettement extérieur restent en-dessous de leur seuil. Bien que les indicateurs d'endettement extérieur de l'outil de risque modéré ne dépassent pas leurs seuils respectifs, il est tout de même considéré que la Guinée dispose d'une marge restreinte d'absorption des chocs, car sa dette publique totale est jugée très proche de la zone à haut risque. La dynamique de la dette extérieure à moyen terme reste largement inchangée depuis la mise à jour de l'AVD de décembre 2020. Le ratio valeur actuelle de la dette extérieure/PIB devrait culminer à 23,1 % du PIB en 2027, ce qui est supérieur au pic de 21,8 % atteint lors la mise à jour de l'AVD de décembre 2020, avant de diminuer. Les ratios de liquidité devraient rester bien au-dessous de leur seuil (comme dans l'AVD de décembre 2020).

7. Dans le cadre du test de résistance le plus extrême, qui prévoit un choc sur les exportations, tous les indicateurs de la dette extérieure dépassent leur seuil sur l'ensemble de l'horizon de prévision (graphique 1).⁹ Dans le scénario de baisse des exportations, les quatre indicateurs atteignent des niveaux qui sont plus de deux fois supérieurs à leurs seuils respectifs. Les tests fondés sur les moyennes rétrospectives de la croissance et des exportations témoignent d'une conjoncture exceptionnellement défavorable pour la Guinée, notamment du fait de

⁹Le test de résistance le plus extrême consiste en un choc sur les exportations qui fixe la croissance des exportations à sa moyenne rétrospective, moins un écart-type lors des deuxième et troisième années de la période de projection pour les ratios VA dette/exportations et service de la dette/exportations. Pour les ratios VA de la dette/PIB et service de la dette/recettes, les chocs les plus extrêmes sont, respectivement, une combinaison de tous les chocs et un choc sur les flux non générateurs d'endettement.

l'épidémie d'Ébola, des chocs sur les prix des produits de base en 2014–15 et des périodes de trouble civil. Dans le scénario rétrospectif, les ratios service de la dette/exportations et le ratio valeur actualisée (VA) de la dette/exportations ne dépassent pas leurs seuils respectifs, tandis que les ratios VA la dette/PIB et service de la dette/recettes les dépassent.

8. Les indicateurs ne dépassent pas leurs seuils dans le cadre des tests de résistance personnalisés. Deux scénarios spécifiques à la Guinée ont été utilisés : i) une application insuffisante des mesures ; et ii) une augmentation des prêts non concessionnels. Dans les deux cas, tous les indicateurs restent au-dessous de leurs seuils (graphique 3)¹⁰.

B. Risque de surendettement global

9. Le risque de surendettement global de la Guinée est jugé modéré. Comme dans la mise à jour de l'AVD de décembre 2020, d'après le scénario de référence, le ratio VA dette publique totale/PIB dépasse son niveau de référence pour 2021 (tableau 7 et graphique 2). Étant donné que le dépassement a été avancé par la concentration en début de période du décaissement du prêt Souapiti en décembre 2020, il est désormais limité à une seule année de projection. Le ratio VA dette publique totale/PIB a atteint son niveau maximum en 2020, à 36,8 % du PIB (contre la référence de 35 % du PIB), et devrait diminuer à 35,5 % du PIB en 2021 et passer au-dessous de la valeur de référence de 34,3 % du PIB en 2022. Ce niveau maximum s'explique par les prêts supplémentaires contractés en 2020 pour répondre à des besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que par l'effet ponctuel de la recapitalisation de la banque centrale en 2018, une réforme clé visant à accroître l'indépendance de celle-ci.¹¹ Le dépassement n'a pas été pris en compte dans l'analyse, car il ne dure qu'une seule année de projection. L'élément d'appréciation des services du FMI n'a pas été appliqué pour déterminer la cotation des risques.

10. Les possibilités de contracter des emprunts supplémentaires au-delà du montant déjà prévu dans le scénario de référence sont limitées, en particulier à court terme. Bien que les indicateurs d'endettement extérieur de l'outil de risque modéré ne dépassent pas leurs seuils respectifs, la Guinée est tout de même considérée comme disposant d'une marge restreinte d'absorption des chocs, car sa dette publique totale est jugée très proche de la zone à haut risque. Le scénario de choc le plus extrême, caractérisé par un choc sur les exportations, donne lieu à des écarts à la hausse très élevés pour les trois indicateurs de la dette publique totale ; la VA du ratio dette totale/PIB atteint 66 % en 2023 avant de diminuer progressivement. La dynamique

¹⁰ Dans le scénario où les politiques sont peu appliquées, la croissance du PIB réel est, selon l'hypothèse retenue, de 1 point de pourcentage inférieure à son niveau de référence pour 2021-40, sous l'effet d'une exécution plus lente des réformes, et le solde budgétaire est de 0,5 % du PIB inférieur à son niveau de référence en 2021-23, du fait d'un recouvrement plus lent des recettes. Le scénario simulant un accroissement des prêts non concessionnels reproduit une augmentation de 350 millions de dollars de ces derniers, à décaisser entre 2021 et 2023, ce qui vient s'ajouter à l'enveloppe de prêts non concessionnels prévue dans le scénario de référence.

¹¹ Dans le tableau 7, les résiduels considérables observés pour 2021 et 2022 s'expliquent notamment par le fait que le prêt relatif au barrage de Souapiti n'est pas compris dans le solde primaire.

de la dette publique totale pourrait être dégradée par un prolongement de la pandémie, par des retards dans les remboursements des arriérés intérieurs ou de la dette envers la BCRG, par un niveau d'emprunts publics intérieurs et extérieurs supérieur aux prévisions, ou par de nouveaux audits confirmant un encours plus élevé des arriérés intérieurs¹².

POINT DE VUE DES AUTORITÉS

11. Les autorités souscrivent globalement aux conclusions de l'AVD. Elles soulignent leur détermination à maintenir un niveau d'endettement viable de sorte que le risque de surendettement reste modéré. Elles conviennent en outre qu'il importe de maximiser les emprunts concessionnels dans la mesure du possible, mais font remarquer que ce type de financement n'est pas disponible à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins considérables du pays en matière d'infrastructures. Les autorités sont déterminées à continuer de renforcer la gestion de leur dette et à améliorer celle des investissements publics.

¹² Un audit des arriérés intérieurs couvrant la période 2014-18 est prévu : le cabinet qui s'en chargera a été sélectionné, mais ses travaux sont suspendus en raison de la pandémie.

Tableau 6. Guinée : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2018-2041
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041	Scénario historique	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	19.4	19.9	25.8	28.6	30.9	31.6	32.1	32.7	33.0	30.8	16.9	23.0	31.8
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	19.4	19.9	25.8	28.6	30.9	31.6	32.1	32.7	33.0	30.8	16.9	23.0	31.8
Variation de la dette extérieure	0.0	0.5	6.0	2.7	2.3	0.7	0.6	0.6	0.3	-0.8	-1.2		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	1.3	-0.4	3.2	-0.1	-0.6	-1.6	-1.5	-1.3	-1.5	-1.3	-1.7	6.2	-1.1
Déficit extérieur courant hors intérêts	19.5	10.8	13.7	8.5	11.3	12.1	12.4	9.0	7.8	7.8	7.5	15.8	9.1
Déficit de la balance des biens et services	17.0	6.6	6.1	-0.7	-2.5	-2.0	-1.7	-3.0	-4.5	-5.5	-7.3	13.6	-3.6
Exportations	34.4	30.6	58.5	54.1	45.2	44.4	44.5	44.0	44.0	44.0	44.0		
Importations	51.4	37.2	64.6	53.4	42.6	42.4	42.8	41.0	39.6	38.5	36.6		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-0.7	-0.5	-0.8	-1.1	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.2	-2.0	-0.4
<i>dont : officiels</i>	-0.2	0.0	-0.5	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	3.1	4.7	8.4	10.4	14.2	14.5	14.5	12.5	12.6	13.7	15.0	4.3	13.2
IDE nets (négatifs = entrées)	-15.9	-9.0	-8.3	-8.2	-10.6	-12.4	-12.7	-9.2	-8.1	-7.5	-7.5	-8.4	-9.0
Dynamique endogène de la dette 2/	-2.2	-2.2	-2.3	-0.5	-1.3	-1.2	-1.2	-1.1	-1.2	-1.6	-1.7		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.3	0.1	0.2	0.8	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	-0.1		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.1	-1.0	-1.2	-1.2	-1.6	-1.7	-1.6	-1.6	-1.6	-1.5	-0.8		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-1.4	-1.4	-1.2		
Résiduel 3/	-1.3	0.9	2.3	2.9	3.0	2.2	2.1	1.9	1.9	0.4	0.5	-8.5	1.6
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	18.4	20.1	21.5	22.0	22.2	22.5	22.9	22.6	18.6	6.3	5.3
VA de la dette extérieure CGE/exportations	31.5	37.1	47.7	49.6	49.8	51.2	51.9	51.3	42.3	2.5	1.9
Ratio service de la dette CGE/exportations	1.8	1.5	1.2	2.0	2.8	3.3	3.3	3.3	3.4	3.5	3.7	1.1	1.1
Ratio service de la dette CGE/recettes	4.7	3.2	6.0	8.3	8.9	9.9	9.6	9.4	9.5	9.9	10.0	2.7	3.7
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.5	0.3	0.9	0.2	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.6	1.1		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.4	5.6	7.1	5.2	6.1	5.9	5.5	5.3	5.3	5.0	5.0	6.3	5.3
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	8.0	7.9	6.3	2.9	1.9	0.9	1.6	1.8	1.9	2.0	2.0	2.5	1.9
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	1.8	0.9	0.9	3.2	1.4	1.6	1.6	1.5	1.2	-0.4	-5.1	1.1	1.1
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	-1.0	1.2	117.8	0.2	-9.7	4.9	7.5	6.0	7.3	7.1	7.1	24.2	4.7
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	24.6	-17.5	97.7	-10.6	-13.6	6.1	8.3	2.7	3.5	6.5	6.6	25.1	2.7
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	35.6	35.1	38.0	40.8	38.6	36.6	36.6	33.3	...	37.3
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	13.5	13.9	11.8	13.2	14.1	14.7	15.2	15.3	15.6	15.7	16.0	13.7	15.1
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	0.1	0.0	0.2	0.7	0.6	0.7	0.8	0.8	0.7	0.8	1.2
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	3.5	2.4	2.0	2.0	1.8	1.3	1.1	0.8	...	1.7
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	49.5	41.1	44.6	47.0	44.9	36.6	36.6	33.3	...	40.9
PIB nominal (milliards de dollars EU)	12	14	15	17	18	19	21	22	24	34	67		
Croissance du PIB nominal en dollars	14.8	14.0	13.9	8.3	8.1	6.8	7.2	7.2	7.3	7.1	7.1	8.9	7.3
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	18.4	20.1	21.5	22.0	22.2	22.5	22.9	22.6	18.6		
En pourcentage des exportations	31.5	37.1	47.7	49.6	49.8	51.2	51.9	51.3	42.3		
Ratio service de la dette/exportations	1.8	1.5	1.2	2.0	2.8	3.3	3.3	3.3	3.4	3.5	3.7		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	2.8	3.3	3.9	4.2	4.6	5.0	5.4	7.6	12.4		
(VAT - VAT-1)/PIB-1 (en pourcentage)	3.3	3.2	2.0	1.8	2.0	2.0	1.4	1.0	1.0		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	19.4	10.4	7.7	5.8	8.9	11.4	11.8	8.5	7.5	8.6	8.7		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1-g)] / (1 + p - g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Definition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No

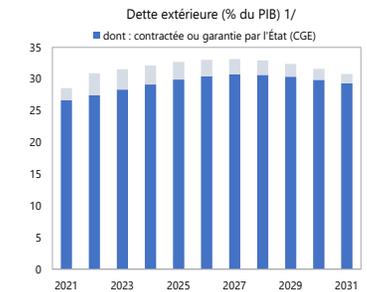
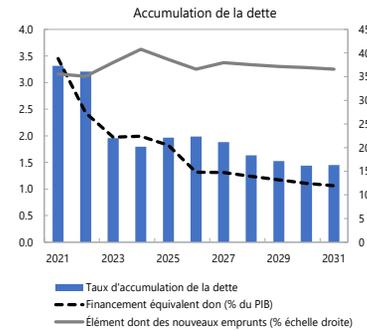


Tableau 7. Guinée : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2018-2041
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041	Scénario historique	Projections
Dettes du secteur public 1/	38.6	38.0	43.4	43.3	42.9	42.5	42.3	42.3	41.9	38.1	23.7	40.2	41.3
dont : libellée en devises	19.4	19.9	25.8	28.6	30.9	31.6	32.1	32.7	33.0	30.8	16.9	23.0	31.8
Variation de la dette du secteur public	19.2	18.2	17.6	14.7	12.0	10.9	10.1	9.6	8.9	7.3	6.8	-4.5	-0.7
Flux générateurs d'endettement identifiés	-3.7	-4.3	-2.3	-2.1	-1.0	-0.5	-0.2	-0.1	-0.2	-0.8	-1.3	1.5	1.6
Déficit primaire	0.3	0.0	2.2	1.3	1.9	1.9	1.8	1.9	1.8	1.3	0.6	1.5	1.6
Recettes et dons	14.7	14.2	12.8	14.7	14.7	15.2	15.6	15.7	15.6	15.7	16.0	15.1	15.4
dont : dons	1.2	0.3	1.1	1.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0		
Dépenses primaires (hors intérêts)	15.0	14.2	15.0	16.1	16.6	17.0	17.4	17.6	17.5	17.0	16.6	16.6	17.1
Dynamique automatique de la dette	-4.0	-4.3	-4.2	-3.3	-2.8	-2.3	-2.1	-2.0	-2.1	-2.1	-1.9		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-3.4	-3.6	-3.7	-2.8	-3.0	-2.3	-2.1	-2.0	-2.1	-2.1	-1.9		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.9	-1.5	-1.2	-0.6	-0.5	0.0	0.1	0.1	0.0	-0.3	-0.6		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.4	-2.1	-2.5	-2.1	-2.5	-2.4	-2.2	-2.1	-2.1	-1.8	-1.3		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-0.6	-0.8	-0.5		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-2.8	0.0
Produit des privatisations (négligé)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	1.5	3.7	7.7	1.4	0.8	0.1	0.1	0.1	-0.1	0.0	-1.3	1.9	0.1
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	36.8	35.5	34.3	33.6	33.0	32.7	32.4	30.5	25.9		
Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)	286.9	240.9	233.9	221.4	211.1	208.4	207.1	194.5	161.5		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	5.8	9.6	25.0	28.5	29.0	30.8	30.7	30.5	31.2	32.4	45.2		
Besoin de financement brut 4/	0.3	0.9	5.4	5.3	6.0	6.5	6.6	6.6	6.6	6.2	7.9		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.4	5.6	7.1	5.2	6.1	5.9	5.5	5.3	5.3	5.0	5.0	6.3	5.3
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.8	0.9	0.9	3.3	1.4	1.6	1.6	1.6	1.2	-0.4	-5.3	1.1	1.1
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-4.0	-7.3	-6.5	-6.1	-2.5	0.8	2.0	2.5	3.0	6.2	7.7	-2.1	2.2
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-3.5	-4.2	-2.9	-0.2	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	7.1	9.9	10.7	11.3	9.7	8.2	7.7	7.8	7.8	7.8	7.8	7.4	8.3
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-2.6	0.3	13.2	12.5	9.7	8.5	8.0	6.3	4.6	4.8	4.8	5.1	6.6
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	2.5	0.6	-3.2	1.5	2.3	2.3	2.0	1.9	2.2	2.2	3.2	0.0	2.1
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/ La VA sous-jacente du ratio de la dette extérieure au PIB dans le cadre de l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections des taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-): excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

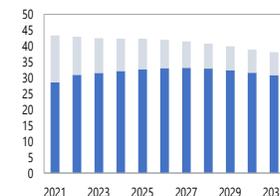
6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No

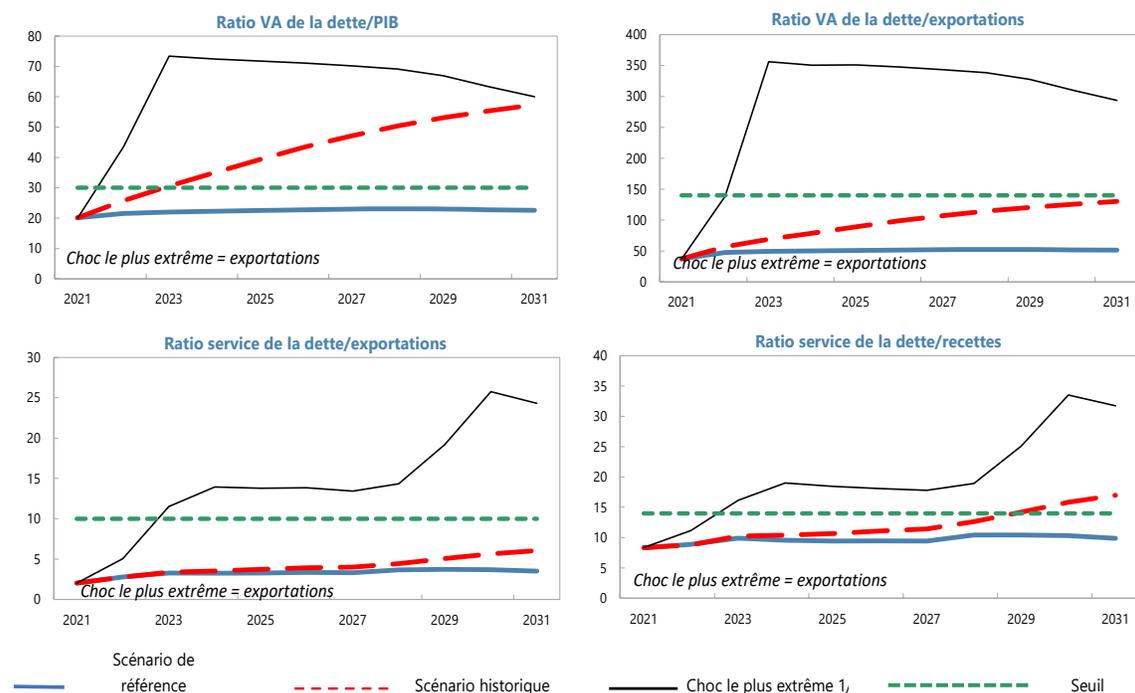
Dettes du secteur public 1/

■ dont : libellée en monnaie locale

■ dont : libellée en devises



Graphique 1. Guinée : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2021-2031



Adaptation des paramètres par défaut		
	Volume	Interactions
Tests adaptés		
Combined CLs	No	
Natural Disasters	n.a.	n.a.
Commodity Prices ^{2/}	No	No
Market Financing	n.a.	n.a.

Note: "Yes" indicates any change to the size or interactions of the default settings for the stress tests. "n.a." indicates that the stress test does not apply.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Personnalisées
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.4%	1.4%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne	6	6

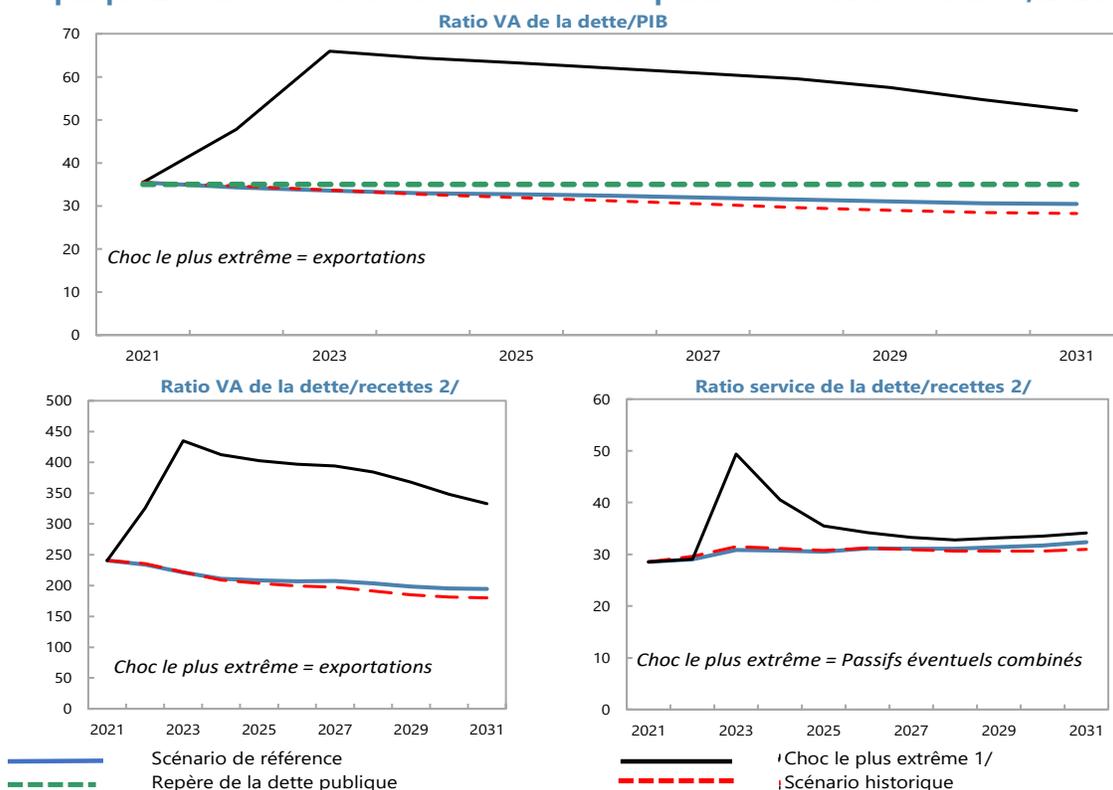
* Note: All the additional financing needs generated by the shocks under the stress tests are assumed to be covered by PPG external MLT debt in the external DSA. Default terms of marginal debt are based on baseline 10-year projections.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Guinée : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2021-31



Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	59%	59%
Dette intérieure à moyen et long terme	7%	7%
Dette intérieure à court terme	34%	34%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.4%	1.4%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne	6	6
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	2.3%	2.3%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	2	2
Période de grâce moyenne	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	0%	0.0%

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2031 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 3. Guinée : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon des scénarios entièrement sur mesure, 2021 -2031

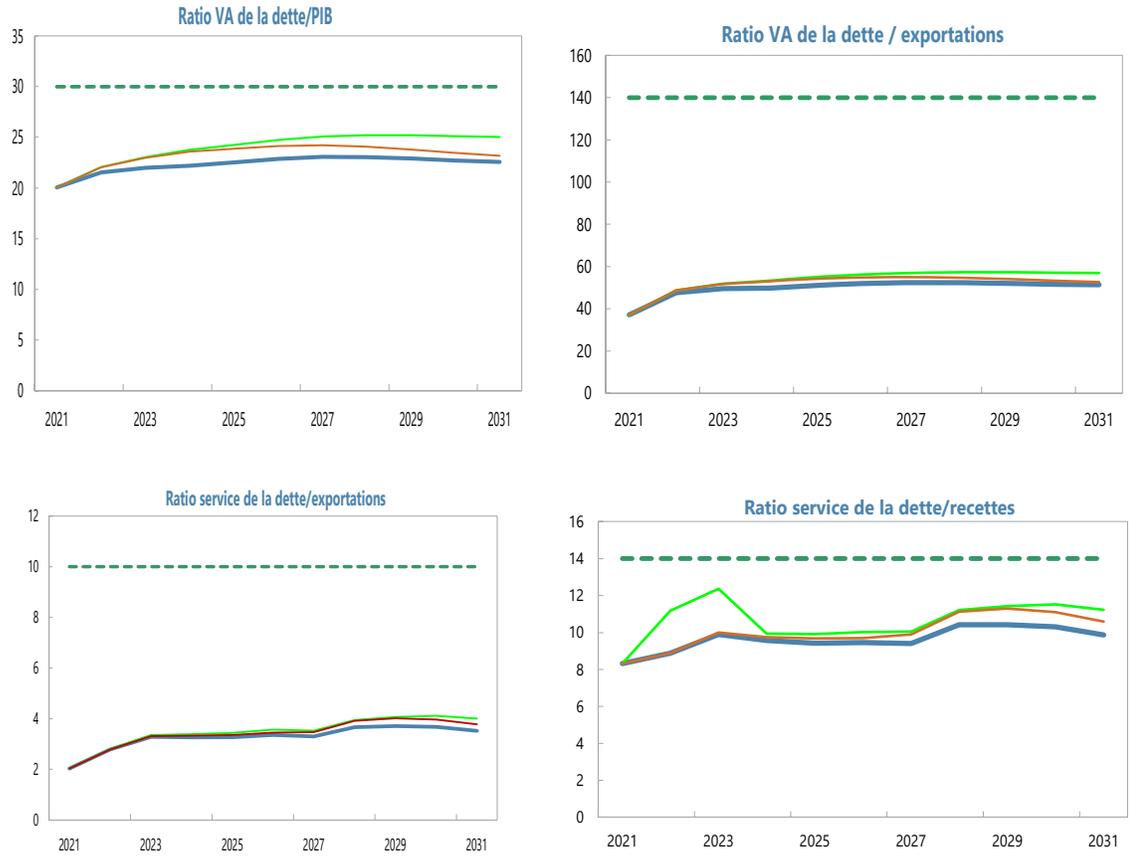


Tableau 8. Guinée : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2021-2031
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	20	22	22	22	23	23	23	23	23	23	23
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	20	26	31	35	39	44	47	50	53	55	57
A2. Weak Policy	20	22	23	24	24	25	25	25	25	25	25
A3. Higher non-concessional borrowing	20	22	23	24	24	24	24	24	24	23	23
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	20	22	24	24	24	25	25	25	25	25	24
B2. Solde primaire	20	22	24	24	25	25	26	26	25	25	25
B3. Exportations	20	43	73	72	72	71	70	69	67	63	60
B4. Autres flux 3/	20	28	36	36	36	36	36	35	35	33	32
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	20	27	27	27	28	28	28	28	28	28	28
B6. Combinaison de B1-B5	20	38	45	45	45	45	44	44	43	41	39
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	20	25	26	27	27	28	28	28	28	27	27
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	20	25	29	29	30	30	31	31	30	30	29
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	37	48	50	50	51	52	52	52	52	52	51
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	37	57	69	79	89	99	107	114	121	126	130
A2. Weak Policy	37	49	52	53	55	56	57	57	57	57	57
A3. Higher non-concessional borrowing	37	49	52	53	54	55	55	55	54	53	53
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	37	48	50	50	51	52	52	52	52	52	51
B2. Solde primaire	37	49	54	55	57	57	58	58	58	57	57
B3. Exportations	37	139	356	351	351	348	343	338	328	310	294
B4. Autres flux 3/	37	62	82	81	82	82	81	81	79	76	73
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	37	48	48	49	50	51	51	51	51	51	50
B6. Combinaison de B1-B5	37	93	86	135	137	136	135	134	130	125	120
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	37	55	59	60	62	63	63	63	63	62	62
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	37	61	71	70	71	71	71	71	70	69	68
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	2	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	2	3	3	4	4	4	4	4	5	6	6
A2. Weak Policy	2	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4
A3. Higher non-concessional borrowing	2	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	2	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4
B2. Solde primaire	2	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4
B3. Exportations	2	5	12	14	14	14	13	14	19	26	24
B4. Autres flux 3/	2	3	4	4	4	4	4	4	5	6	6
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	2	3	3	3	3	3	3	4	4	4	3
B6. Combinaison de B1-B5	2	4	6	6	6	6	6	7	9	10	9
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	2	3	3	3	3	4	3	4	4	4	4
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	5
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	8	9	10	10	9	9	9	10	10	10	10
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	8	9	10	10	11	11	11	13	14	16	17
A2. Weak Policy	8	11	12	10	10	10	10	11	11	12	11
A3. Higher non-concessional borrowing	8	9	10	10	10	10	10	11	11	11	11
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	8	9	11	10	10	10	10	11	11	11	11
B2. Solde primaire	8	9	10	10	10	10	10	11	11	11	11
B3. Exportations	8	11	16	19	18	18	18	19	25	34	32
B4. Autres flux 3/	8	9	11	12	11	11	11	12	14	17	16
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	8	11	12	12	12	12	12	13	13	13	12
B6. Combinaison de B1-B5	8	10	14	14	14	13	13	14	19	21	20
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	8	9	10	10	10	10	10	11	11	11	10
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	8	10	12	12	12	11	11	12	13	14	13
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ A bold value indicates a breach of the threshold.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ 4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 9. Guinée : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public 2021-2031

	Projections 1/										
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	35	34	34	33	33	32	32	32	31	31	30
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	35	35	34	33	32	31	30	30	29	28	28
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	35	36	37	38	38	38	39	39	39	39	40
B2. Solde primaire	35	36	37	36	35	35	34	34	33	33	32
B3. Exportations	35	48	66	64	63	62	61	60	58	55	52
B4. Autres flux 3/	35	41	48	47	47	46	45	44	43	42	40
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	35	37	34	33	32	30	29	28	27	26	25
B6. Combinaison de B1-B5	35	34	34	32	32	31	31	30	30	29	29
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	35	41	39	38	38	37	36	36	35	35	34
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	35	37	38	40	42	43	43	43	43	43	43
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Public debt benchmark	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	241	234	221	211	208	207	207	204	198	195	194
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	241	236	222	209	204	199	197	191	185	181	180
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	241	245	247	240	242	246	251	250	249	249	252
B2. Solde primaire	241	245	241	228	224	222	222	217	212	208	207
B3. Exportations	241	326	435	412	403	397	394	385	368	348	333
B4. Autres flux 3/	241	281	318	303	297	293	292	286	275	264	257
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	241	250	228	211	202	194	189	179	170	163	158
B6. Combinaison de B1-B5	241	235	224	205	202	201	200	196	192	187	186
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	241	278	258	244	239	237	237	232	225	221	220
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	241	284	284	290	290	289	288	278	274	274	276
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	29	29	31	32	32						
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/ 2/	29	30	31	31	31	31	31	31	31	31	31
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	29	30	35	36	37	39	39	39	40	41	43
B2. Solde primaire	29	29	36	38	34	33	33	32	33	34	35
B3. Exportations	29	29	33	35	34	35	35	34	39	46	46
B4. Autres flux 3/	29	29	32	33	32	33	33	33	35	38	38
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	29	28	31	30	30	31	31	31	31	32	32
B6. Combinaison de B1-B5	29	28	30	30	30	31	31	31	32	32	33
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	29	29	49	41	35	34	33	33	33	34	34
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	29	34	36	37	43	46	45	43	42	43	44
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

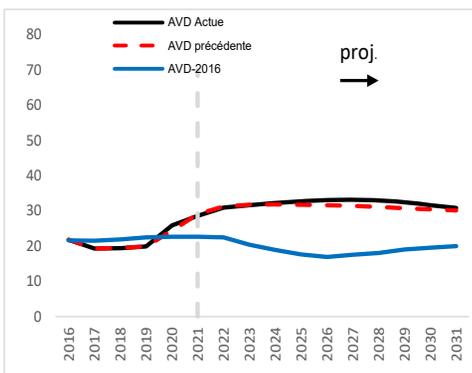
1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

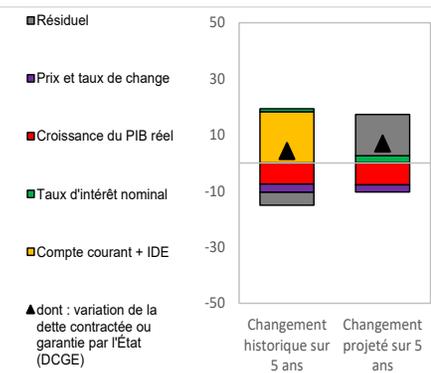
3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Graphique 4. Guinée : Moteurs de la dynamique de la dette - Scénario de référence dette extérieure

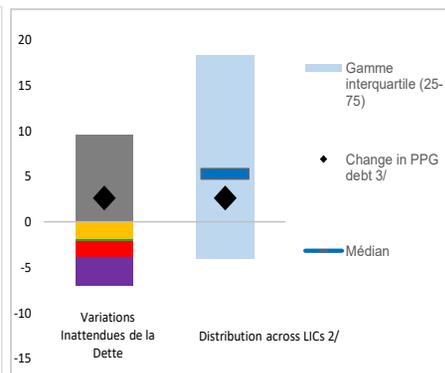
Dette Extérieure Brut, Nominale
(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement
(en pourcentage du PIB)

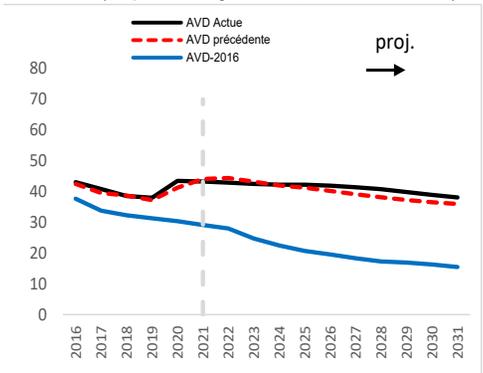


Variations de la Dette Inattendues 1/
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)

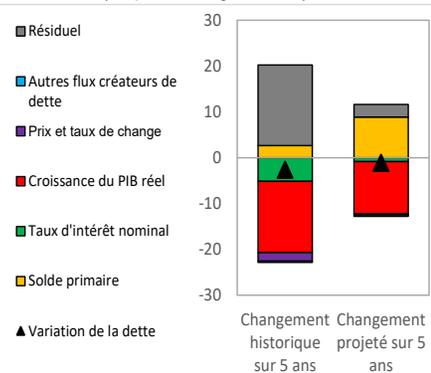


Dette publique

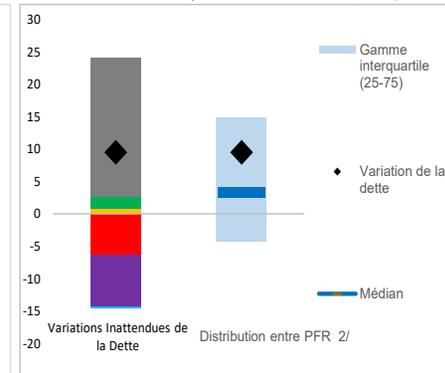
Dette Publique Brut, Nominale
(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement
(en pourcentage du PIB)



Variations de la Dette Inattendues 1/
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



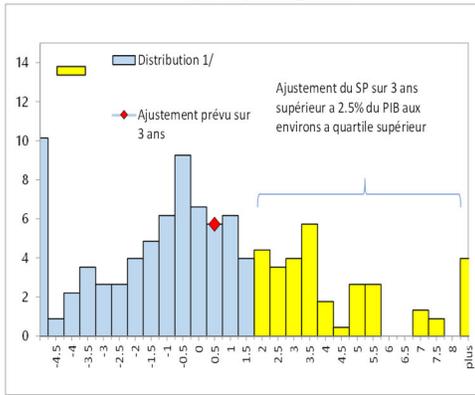
1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

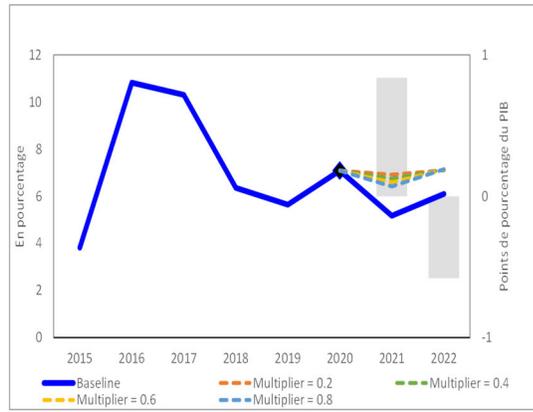
Graphique 5. Guinée : Outils de Réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire
(points de pourcentage du PIB)



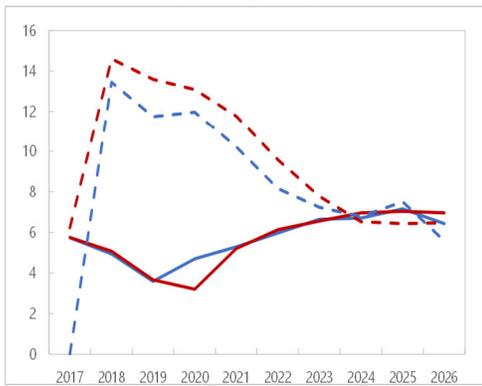
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



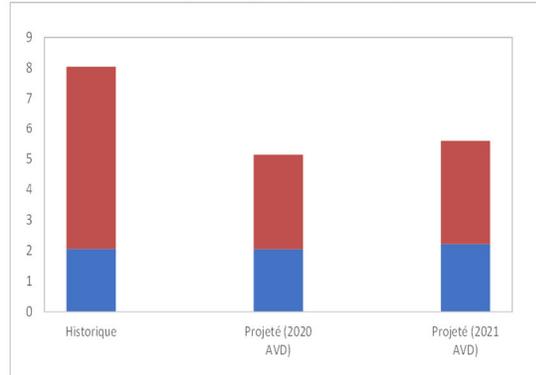
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé
(en pourcentage du PIB)

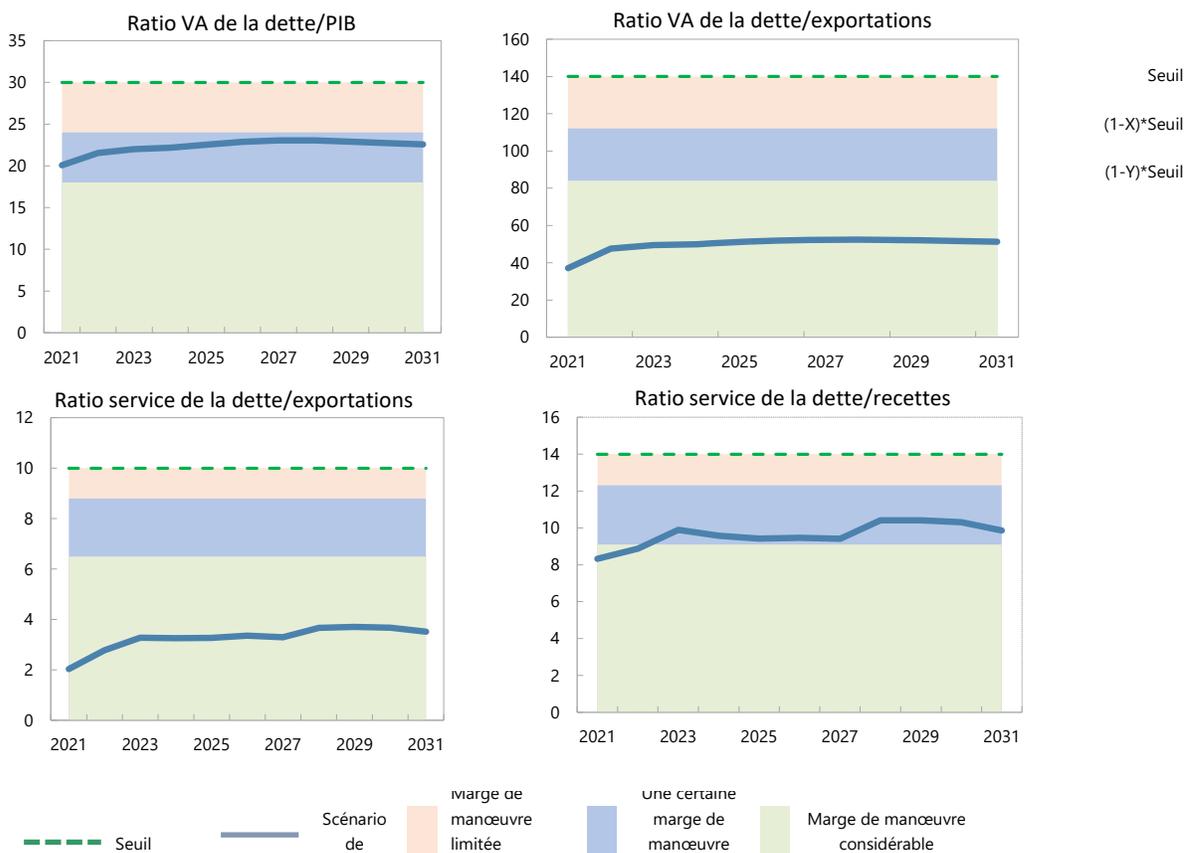


— Investissement public - AVD précédente — Investissement public - AVD actuelle ■ Contribution d'autres facteurs
 - - - Investissement privé - AVD précédente - - - Investissement privé - AVD actuelle ■ Contribution de l'investissement public

Contribution à la croissance du PIB réel
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



Graphique 6. Guinée : qualification de la catégorie de risque modéré, 2020-2030 ^{1/}



Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

**Déclaration de M. Aivo Andrianarivelo, administrateur pour la Guinée,
de M. Facinet Sylla, administrateur suppléant, et de Mme Esso BoukpeSSI,
conseillère de l'administrateur**

**Réunion du conseil d'administration
21 juin 2021**

Introduction

1. Les autorités guinéennes, que nous représentons, apprécient grandement la collaboration continue avec le FMI. Les entretiens avec les services du FMI pendant la consultation de 2021 au titre de l'article IV ont porté principalement, à juste titre, sur les problèmes macroéconomiques et de développement du pays, exacerbés par la pandémie de COVID-19. Les autorités souscrivent dans l'ensemble à l'orientation générale des rapports des services du FMI, qui rendent compte équitablement des principaux sujets abordés, des priorités immédiates et des politiques à mener à moyen terme.

2. La pandémie de COVID-19 a frappé durement l'économie guinéenne. Le secteur non minier a été touché de plein fouet par les confinements et les mesures d'endiguement prises au début de la pandémie, qui continuent à plomber l'activité socioéconomique du pays. Cependant, fortes de leur expérience en gestion de la crise Ebola de 2014 à 2016, les autorités ont adopté rapidement un plan national de préparation et de riposte pour réagir au choc. Elles ont mis en œuvre des mesures budgétaires et monétaires accommodantes, ainsi que des mesures portant sur le secteur financier et le taux de change, pour faire face aux répercussions économiques de la pandémie. Pour le moment, les autorités accordent la priorité au déploiement d'un programme de vaccination efficace et au ciblage des personnes les plus touchées pour les mesures de soutien. À mesure que la crise s'atténue, elles tenteront de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles destinées à soutenir la reprise et à promouvoir la diversification économique.

Évolution économique récente et perspectives

3. Malgré la pandémie, la croissance s'est avérée robuste en 2020 grâce au dynamisme de la production de bauxite et de l'activité en or artisanal. La croissance du PIB réel est estimée à 7,1 % en 2020, avec un secteur minier en expansion de 34,6 % et un secteur non minier, très touché, en croissance de 1,3% seulement. La discipline budgétaire adoptée dans le cadre du dernier accord au titre de la facilité élargie de crédit a été maintenue en 2020 : le déficit s'est établi à 2,9 % du PIB, de manière à intégrer la riposte à la crise. L'inflation sur un an en fin de période a dépassé 10 % en raison de l'augmentation des prix des aliments et des coûts de transport liée aux perturbations dues à la pandémie et aux politiques budgétaire et monétaire accommodantes. Le déficit des transactions courantes s'est creusé pour atteindre 13,7 % du PIB en 2020 : la montée en flèche des importations de services a plus que compensé la bonne tenue des exportations, qui

ont profité des prix mondiaux favorables des produits de base. Le déficit a été financé principalement par l'investissement direct étranger, particulièrement dans le secteur minier.

4. La croissance devrait atteindre 5,2 % en 2021 et se maintenir au-dessus de 5 % à moyen terme, grâce au dynamisme soutenu du secteur minier et à un redressement progressif de l'économie non minière. Les autorités guinéennes sont convaincues que les investissements récents dans les secteurs des mines et de l'énergie, ainsi que d'autres grands projets d'infrastructure (annexe III), notamment le projet de minerai de fer Simandou, renforceront la compétitivité et stimuleront l'activité du secteur privé, et donc la croissance. Néanmoins, les autorités sont conscientes des risques entourant les perspectives économiques, principalement liés à la prolongation de la pandémie de COVID-19 avec diverses souches virales, aux deuxième et troisième vagues en Afrique de l'Ouest et à la contraction potentielle de la demande d'exportations minières. Elles sont déterminées à redoubler d'effort pour s'attaquer aux problèmes sous leur contrôle, afin d'améliorer les perspectives.

Priorités immédiates

5. À court terme, les autorités accordent la priorité à l'acquisition et à la distribution efficace de vaccins contre la COVID-19, tout en remédiant à une flambée locale du virus Ebola dans une moindre mesure, et à la mise en place d'un soutien ciblé et adéquat en faveur des ménages et entreprises les plus vulnérables. Grâce à la réforme en cours du système de protection et de transferts sociaux par l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES), avec l'aide de la Banque mondiale et du Programme alimentaire mondial, les populations les plus vulnérables recevront du soutien. En outre, les autorités continuent à suivre la situation et, si nécessaire, elles prendront d'autres mesures ciblées pour soutenir les entreprises.

6. Les autorités adopteront au cours des prochaines semaines une loi de finances 2021 révisée, plus expansionniste, pour y inclure leurs priorités immédiates. Cette loi révisée prévoira un déficit budgétaire de base de 0,1 % du PIB, par comparaison au déficit précédent de 0,5 % du PIB lors des 5^e et 6^e revues en décembre dernier. Les autorités s'engagent à solliciter des dons et des ressources concessionnelles pour financer les besoins issus de la pandémie en 2021.

Politique macroéconomique et réformes structurelles à moyen terme

7. La politique économique des autorités soutiendra la reprise à mesure que la pandémie commence à reculer. Les autorités viseront surtout à préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité financière, et à stimuler les réformes structurelles pour faire progresser la transformation de l'économie. Les autorités ont l'intention de tirer parti des bons résultats du programme 2017–20 appuyé par la facilité élargie de crédit en renforçant les mesures destinées à accroître les recettes (principalement celles du secteur minier), en améliorant l'efficacité des dépenses et en augmentant les investissements en infrastructure et en capital humain, y compris la protection sociale. Elles lanceront également des réformes de grande envergure visant à améliorer le climat des affaires et à promouvoir la diversification, pour assurer une croissance soutenue et inclusive à long terme.

Politique budgétaire

8. La politique budgétaire visera à augmenter nettement les recettes intérieures, tout en affectant les dépenses à des investissements favorables à la croissance. En matière de recettes, les autorités ont signé des contrats de rendement avec les gestionnaires de l'administration des impôts, afin d'augmenter considérablement les recettes d'ici 2023. Dans ce but, cette administration a pris les principales mesures suivantes : i) numérisation de la gestion des impôts, ii) synchronisation des bases de données fiscales et douanières, iii) opérationnalisation de la structure organisationnelle de la Direction nationale des impôts (DNI) et iv) adoption de la version actualisée du Code général des impôts (CGI). Les autorités comptent également mener, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAfD), des audits fiscaux détaillés des secteurs minier, bancaire et des télécommunications pour remédier aux faiblesses et augmenter les recettes fiscales.

9. En ce qui concerne les recettes minières, les autorités s'inquiètent de la différence grandissante entre une production minière croissante et les recettes que l'État en perçoit. Elles sont très satisfaites de l'analyse détaillée présentée par les services du FMI dans le document de la série des questions générales sur les recettes des industries extractives en Guinée et tiendront compte, en temps voulu, des recommandations formulées. D'ici là, les autorités soulignent que le code minier devrait être appliqué tel quel et veilleront à ce que les prix de transfert restent pleinement concurrentiels. Elles collaborent également avec le FMI et d'autres partenaires de l'assistance technique pour renforcer les capacités dans ces domaines. Dans le même ordre d'idées, une prochaine étude sur les producteurs et intermédiaires de l'or artisanal améliorera la compréhension du secteur, y compris les avantages et inconvénients de la réintroduction d'une taxe sur l'or artisanal.

10. Au cours des prochaines années, la plus grande partie des dépenses sera affectée à une augmentation des investissements en santé et en éducation, ainsi qu'en protection sociale. Les autorités poursuivront également leurs investissements en infrastructure dans le but d'améliorer la gestion des investissements publics. Elles conviennent que la crise de la COVID-19 devrait donner l'occasion de renforcer les dispositifs de protection sociale et de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Même si l'achèvement et l'adoption du manuel de gestion des investissements publics amélioreraient les investissements publics et stimuleraient la productivité, la gestion des finances publiques sera également améliorée par le renforcement de la chaîne de dépenses et de la gestion de la trésorerie grâce à l'expansion future du compte unique du Trésor.

11. Les réformes en cours dans le secteur énergétique contribueront à limiter les dépenses. Les autorités ont bien l'intention de procéder à la réforme pluriannuelle des tarifs (2020–25) afin de réduire les subventions non ciblées de l'électricité, dès que la situation le permettra. En outre, elles mettront en œuvre, en temps voulu, un mécanisme d'ajustement automatique des prix du pétrole, tout en instaurant des mesures destinées à protéger les segments les plus vulnérables de la population.

Viabilité de la dette

12. La préservation de la viabilité de la dette est une priorité de premier plan dans l'ambitieux programme d'investissements publics et de développement des autorités. Elles s'engagent à maintenir la cote de risque modéré de surendettement du pays attribuée par l'analyse de la viabilité de la dette. Dans ce but, elles réitèrent leur intention d'appliquer une stratégie d'emprunt prudente et comptent renforcer leurs capacités de gestion de la dette en même temps que leur gestion des investissements publics, afin d'assurer la viabilité de la dette à moyen terme. Cependant, ces initiatives devront être mises en œuvre dans le contexte d'une mobilisation adéquate des ressources, destinée à doter le pays des infrastructures nécessaires pour diversifier l'économie.

Politiques monétaire et de taux de change

13. La Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) a décidé récemment de continuer à poursuivre une politique monétaire légèrement accommodante pour soutenir la reprise. Les autorités amélioreront encore le cadre de politique monétaire et s'engagent à limiter le financement monétaire du budget afin de réduire l'inflation. Dans ce but, elles ont pris des mesures depuis la fin 2020 pour diminuer les prêts de la banque centrale et continueront sur cette voie. En outre, les autorités renforceront davantage la transmission de la politique monétaire, notamment par une régulation active de la liquidité, afin d'assurer la transition vers un dispositif de ciblage en fonction des taux d'intérêt. Elles examineront aussi le niveau élevé des réserves obligatoires non rémunérées en vue d'augmenter la capacité de prêt des banques commerciales et de promouvoir l'intermédiation financière.

14. Les autorités sont également convaincues que la mise en place récente du comité de politique monétaire et l'utilisation d'instruments de régulation tels que les titres de régulation monétaire renforceront le cadre de politique monétaire et contribueront à la réalisation des objectifs monétaires. En ce qui concerne la position extérieure, les autorités poursuivront leurs initiatives d'augmentation des réserves internationales. Pareillement, elles s'attendent à ce que la réduction de l'inflation améliore le taux de change réel et, par conséquent, la compétitivité du secteur non minier de l'économie.

Stabilité du secteur financier

15. La BCRG suit de près les effets de la pandémie sur le secteur bancaire et se tient prête à abolir les mesures de soutien liées à la COVID-19 à mesure que la pandémie recule. Les autorités envisagent de réinstaurer certaines exigences prudentielles qui, de concert avec les propres mesures des banques en matière de prêts improductifs et d'intérêts moratoires, amélioreront la stabilité financière.

16. Les autorités ont pris aussi plusieurs mesures importantes pour renforcer le contrôle bancaire à la suite de la revue de la stabilité du secteur financier en 2019. Certains progrès ont été réalisés dans le contrôle en fonction des risques et l'amélioration de l'intermédiation et de

l'inclusion financière avec, notamment, la mise en place du cadre de contrôle bancaire en fonction des risques en 2019. Le même principe s'applique au lancement, en mai 2021, de la stratégie nationale d'inclusion financière avec le soutien de la Banque mondiale. Les autorités sont convaincues que cette stratégie améliorera l'accès au financement pour les PME, les jeunes et les femmes, notamment grâce au développement des services bancaires mobiles. Une nouvelle loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a été promulguée en avril 2021, avec l'assistance technique du FMI. Sur la base de cette loi, les autorités poursuivront les améliorations nécessaires, y compris la mise en œuvre d'une réglementation associée et le renforcement de l'indépendance opérationnelle de la cellule de renseignement financier.

Réformes structurelles pour la diversification économique

17. Les autorités apprécient l'analyse détaillée et conviennent, avec les services du FMI, de la nécessité de tirer parti de l'essor du secteur minier pour promouvoir la diversification économique. Le deuxième et prochain Plan national de développement économique et social (PNDS II) visera à diversifier davantage les activités économiques en dehors du secteur minier, à renforcer le passage au numérique et à augmenter les gains d'efficacité pour favoriser une croissance tirée par le secteur privé, et à promouvoir la bonne gouvernance.

18. La stratégie de diversification comprendra deux objectifs importants : créer et optimiser les synergies entre le secteur minier et le reste de l'économie, et progresser dans la chaîne de valeur de secteurs tels que l'agriculture afin de promouvoir les agro-industries. Les sociétés minières étudient la production de l'alumine à grande échelle comme moyen d'exploiter la chaîne de valeur.

19. Les autorités comprennent qu'il est indispensable de créer un climat favorable au développement du secteur privé pour transformer l'économie. Elles ont réalisé certains progrès dans ce domaine, notamment la mise en place du tribunal commercial, l'amélioration du dialogue public-privé et la simplification des formalités d'enregistrement des entreprises. Parmi les autres initiatives en cours, il convient de mentionner la mise en place d'une centrale des risques et d'un portail numérique pour le commerce international. Les autorités poursuivront les réformes nécessaires pour améliorer la santé et l'éducation, et pour éliminer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de l'enregistrement foncier, des transports et de l'électricité.

20. Les autorités appliquent aussi des mesures importantes pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption, notamment en améliorant la transparence et en numérisant davantage les procédures. L'amélioration de la responsabilisation a exercé une influence positive sur les dépenses liées à la COVID-19 ; les autorités ont respecté les garde-fous de l'accord au titre de la facilité de crédit rapide en matière de gouvernance pour assurer une transparence et une responsabilisation appropriées. Elles renforceront encore le dispositif anticorruption, notamment

en adoptant et en appliquant rapidement la stratégie nationale ainsi que le régime de déclaration des actifs.

Résultats sociaux et réduction de la pauvreté

21. En plus des mesures prises pour gérer les répercussions sociales de la pandémie, les autorités s'engagent à améliorer les résultats sociaux et à réduire la pauvreté de manière durable. La refonte récente de la sécurité sociale et du système de transferts a contribué à améliorer la collecte de données sur les segments les plus vulnérables de la population, afin de mieux cibler les interventions de l'État. Cette amélioration facilitera la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté décrits dans le nouveau plan national de développement. Les autorités sont persuadées que leur effort global, notamment dans l'éducation et la santé, ainsi que les mesures destinées à favoriser une croissance inclusive, contribueront à améliorer la situation sociale et à réduire la pauvreté dans les années à venir.

Conclusion

22. Les autorités guinéennes ont fait de grands progrès dans la stabilisation macroéconomique et le renforcement des réformes structurelles dans le contexte du programme précédent appuyé par la FEC. Tandis qu'elles continuent à travailler sans relâche pour sortir des crises de la COVID-19 et de la maladie à virus Ebola, elles s'efforcent de préserver la stabilité macroéconomique tout en soutenant une reprise naissante. Au-delà de la crise et des mesures associées, elles redoublent d'effort pour diversifier l'économie et favoriser une croissance robuste et inclusive, tirée par le secteur privé, qui soit à même d'améliorer la situation sociale et de réduire la pauvreté. Les autorités comptent sur l'aide continue du FMI pour faire progresser leur programme de développement.